Jubilé d'or
50 ANS
1913 — 1963

BERTÉ ET LE PATRIOTE

ST-BONIFACE, MANITOBA, VENDREDI 30 AOUT 1963 — PRIX 10c

Déclaration de l'épiscopat canadien à l'occasion de la fête du travail

OTTAWA — Dans son traditionnel Message social publié à l'occasion de la fête du Travail, l'épiscopat canadien souligne cette année l'importance d'une collaboration étroite et harmonieuse entre les pouvoirs publics et les corps intermédiaires, et affirme que cette collaboration est indispensable à la sauvegarde d'un régime vraiment démocratique.

"Dans un pays en pleine évolution comme le nôtre, affirme l'épiscopat, à un moment où s'ébauchent à la fois tant de plans, de programmes et de réformes dans tous les secteurs et à tous les niveaux, municipal, provincial et dédéral, il devient indispensable d'associer à cette tâche d'envergure, toutes les énergies, toutes les compétences et toutes les bonnes volontés disponibles. Il est donc inévitable que de telles études, décisions et actions aussi lourdes de conséquences, soient largement partagées, discutées et précisées par tous les intéressés, gouvernants et gouvernés. Une action trop unilatérale, même des mieux intentionnée, de la part des pouvoirs publics, risquerait à la longue d'enrayer chez les citoyens un afflux toujours souhaitable de suggestions et d'opinions et d'étouffer chez eux le sens des responsabilités et d'initiative, indispensables à la réalisation du bien général de la société."

La déclaration rappelle qu'en régime politique, l'esprit démocratique ne se manifeste pas seulement dans le droit de vote libre, exercé de temps à autre, mais encore dans le constant effort des pouvoirs publics à s'acquitter de leur mandat en collaboration étroite et continue avec les citoyens. Selon Pie XII, c'est à la solidité, à l'harmonie et aux bons résultats de ce contact entre les citoyens et le gouvernement de l'Etat qu'on peut reconnaître si une démocratie est vraiment saine et équilibrée.

L'épiscopat précise que, dans l'Etat moderne, à l'heure actuelle, les corps intermédiaires sont devenus à toute fin pratique, les principaux et les plus sûrs moyens d'expression à la disposition des citoyens et qu'ils doivent donc être entendus et considérés comme tels. La voix de l'électeur isolé n'a en effet que très peu d'écho de nos jours, ajoute la déclaration. Seuls, à vrai dire, les corps intermédiaires qui assument vraiment toutes leurs responsabilités peuvent éviter à notre pays les conséquences malheureuses de l'arbitraire ou d'une certaine tyrannie politique.

Responsabilités des corps intermédiaires

Enumérant les responsabilités des corps intermédiaires à l'égard des pouvoirs publics, la déclaration souligne que les corps intermédiaires doivent prendre conscience que leurs responsabilités se sont accrues et qu'une action représentative et efficace de leur part s'impose plus que jamais. "Tout défaitisme comme d'ailleurs toute obstruction non fondée de leur part devant l'intervention gouvernementale accrue serait regrettable et nettement dommageable à l'évolution équilibrée de notre pays."

Les corps intermédiaires doivent s'efforcer d'élargir leurs horizons pour mieux coopérer à la recherche et à la promotion du bien commun. Ils doivent aussi rechercher et favoriser avec les autorités civiles une collaboration assidue, ferme, lucide et constructive, dans un réel "esprit de solidarité", dont il est fait tant de fois mention dans l'encyclique "Mater et Magistra".

Ils institueront, si possible, des comités ou des services d'études et de recherches de façon à pouvoir suggérer, au besoin, les mesures législatives et administratives qui s'imposent. Ils devront choisir aux postes responsables, des personnes qualifiées et expérimentées. De plus, ils verront à intensifier les contacts entre les dirigeants et les membres à l'intérieur de chaque groupement, pour toujours tenter par tous les moyens de rapprocher les divers groupements professionnels et non professionnels, et faire en sorte que, par une entente tacite ou explicite, les corps intermédiaires représentant les différents secteurs de notre société, sachent reconnaître leur compétence respective et s'apprécier les uns les autres.

Responsabilités des pouvoirs publics

Quant aux pouvoirs publics, ils devront reconnaître l'existence et la nécessité des corps intermédiaires, faciliter la formation de tels groupements, leur accorder une protection juridique efficace, et rechercher et favoriser une réelle collaboration avec eux. "En évitant de voir dans ces groupements un luxe ou une menace, les dirigeants politiques y chercheront au contraire une source de lumières et d'expériences, une force qu'il faut s'allier, un appui et une aide indispensables à l'oeuvre qui est propre à l'Etat, soit la réalisation du bien commun dans l'ordre temporel."

Le gouvernement devra s'associer ces groupements dans l'étude préalable, l'élaboration et la discussion des lois et des règlements. Il créera au besoin d'autres organismes consultatifs, des conseils supérieurs ou des commissions permanentes, comme ceux qui existent déjà dans notre pays, et qui ont l'immense avantage de réunir ensemble les délégués de divers groupements et d'établir des relations organiques entre ceux-ci et les pouvoirs publics. "Il importe toutefois, ajoute la déclaration, de rendre ces organismes vraiment opérants, de leur assurer les moyens financiers et techniques nécessaires pour qu'ils soient efficaces et de tenir sérieusement compte de leur avis."

De plus, les pouvoirs publics devront encourager tous les hauts fonctionnaires, les conseillers techniques, les spécialistes et les juristes au service des divers organismes gouvernementaux, à rencontrer fréquemment les dirigeants et les membres des divers groupements afin de demeurer sans cesse au courant des problèmes concrets du milieu et de l'incidence pratique qu'ont les diverses mesures édictées par l'autorité civile.

Les pouvoirs publics devront aussi recourir, de façon habituelle et officiellement, à la collaboration des corps intermédiaires, tant pour l'application que pour le contrôle des lois et des règlements promulgués. Et ils feront connaître aux citoyens et aux corps intermédiaires, aussi exactement que possible, les vraies données des problèmes à résoudre, le sens précis et l'opportunité des mesures envisagées. Car, il importe que tous ceux qui sont affectés par de nouvelles lois puissent en connaître la raison d'être, l'esprit, la portée réelle et les exigences concrètes. Alors seulement pourront-ils en discuter avec calme et profit, et s'y soumettre de bon gré.

Le Message des évêques affirme que, du respect des devoirs réciproques qui incombent aux corps intermédiaires et aux pouvoirs publics, dépend pour une large mesure, le progrès constant et équilibré de notre société canadienne.

(Suite à la douzième page)



Plus de 100,000 sympathisants de la cause des Noirs aux Etats-Unis ont manifesté pacifiquement à Washington mercredi. La marche a suivi le trajet du monument Washington au monument Lincoln. On y voyait des Blancs aussi bien que des Noirs, la plupart étant des représentants d'organisations nationales. Son Exc. Mgr Patrick O'Boyle, archevêque de Washington, a lu l'invocation qui a précédé les cérémonies. L'épiscpoat américain avait appuyé indirectement le mouvement par une lettre collective qui fut lue dans les églises du pays, le dimanche précédent, et qui prônait un traitement équitable pour les Noirs. Sur la photo l'on voit une religieuse qui visite un secteur "noir" de la capitale américaine, apportant un peu de joie aux jeunes et de consolation aux vieux.



L'Eglise Anglicane, moins anglaise moins bourgeoise, plus missionnaire

TORONTO — Les deux dernières semaines ont vu se dérouler à Toronto un Congrès anglican réunissant 1,400 délégués — laïcs, prêtres et évêques — du monde entier, représentant les 42 millions de fidèles de 18 Eglises autonomes (78 pays, 350 diocèses). Le Congrès, qui s'était ouvert le 13 août, s'est terminé le vendredi 23 août dernier. Le premier congrès avait eu lieu à Minneapolis en 1954.

Le Congrès — comme d'ailleurs la vie sociale de la ville de Toronto — a été animé par la présence du primat anglican, le Très Rév. Arthur Michael Ramsey. Cet homme au visage expressif, aux yeux très vifs, a tenu la ville de Toronto en haleine pendant deux semaines, par ses mots d'esprit du meilleur humour anglais et ses paroles profondément religieuses.

Le prélat a non seulement participé au Congrès; il a présidé l'ouverture officielle de l'Exposition Nationale Canadienne de Toronto, il a été l'orateur invité à de nombreuses réceptions officielles; partout il a été remarquable. Tous ont apprécié cet homme très chaleureux, qui rappelle le "pape Jean", dont les anglicans parlent avec émotion.

Le Congrès a gardé un caractère religieux bien marqué. Deux cérémonies religieuses grandioses ont fait salle comble (17,000 personnes) au Maple Leaf Gardens (ce qui permit à un caricaturiste de représenter Satan au banc du pénitencier).

A l'hôtel où se tenait le Congrès, on a vu un spectacle peu coutumier: une salle a été, sur l'initiative des déléguées américaines, transformée en chapelle.

Même l'esprit de pénitence n'a pas manqué; le primat canadien, le Très Rév. H. H. Clark, de Rupert's Land, a invité les participants à jeûner (quitte à prendre un peu de lait et de pain), vendredi dernier, jour de clôture du Congrès. On suggéra de verser l'argent ainsi économisé au Conseil oecuménique des Eglises en faveur des populations sous-alimentées.

Problèmes de l'Eglise anglicane

Au delà des nombreux incidents — par exemple, un délégué américain a causé un vif émoi en protestant contre la décision des évêques américains (anglicans-épiscopaliens) d'appuyer la marche des Noirs sur Washington — les problèmes profonds de l'Eglise anglicane ont été soulevés et discutés.

Tous les délégués ont reconnu que l'Eglise anglicane devait perdre ce visage trop anglais — et occidental — qu'elle a gardé de son origine. Elle doit aussi cesser d'être une Eglise pour les classes moyennes, groupant des "gens bien", pour rejoindre davantage tous les gens de tous les pays, en s'adaptant à leur culture, à leur vie.

L'Eglise anglicane a reconnu qu'elle doit aussi se mettre "en état de mission" dans le monde entier, même dans les pays où elle semble bien enracinée. Il faudra aussi pourvoir aux besoins les plus urgents, de main d'oeuvre ou de moyens financiers, de nombreux diocèses plus pauvres.

Pour ainsi mettre l'Eglise anglicane en état de mission, un projet révolutionnaire de mise en commun des ressources humaines et financières a été préparé par les primats et par les métropolitains peu avant le Congrès et proposé aux délégués. Chaque diocèse devra ensuite étudier ce plan et l'accepter.

Les auteurs du projet soulignent qu'il ne s'agit pas seulement d'une planification et d'une organisation, mais surtout d'un esprit complètement nouveau et d'une renaissance de l'Eglise anglicane.

Pareil projet nécessitera évidemment des services communs et surtout une certaine autorité — que plusieurs porte-parole ont d'ailleurs expressément demandée. Tout en désirant respecter l'autonomie de chaque diocèse et de chacune des 18 églises autonomes, cette autonomie représente en effet la caractéristique de l'Eglise anglicane; on reconnait la nécessité de créer des organismes responsables de la planification et possédant une autorité réelle.

A ce jour, un comité exécutif, dirigé par le Très Rév. Bayne, assisté de huit représentants des principaux centres anglicans du monde entier, est chargé d'assurer la liaison entre les différentes Eglises.

L'Eglise anglicane veut respecter l'autonomie des Eglises nationales et des diocèses, mais, en même temps, elle découvre la nécessité d'une certaine organisation, d'une direction dotée de pouvoirs.

Unité inter-anglicane ou interconfessionnelle?

On pourrait être tenté, par ce qui précède, d'affirmer que l'unité est en train de se réaliser par la base — de façon pragmatique, mais bien réaliste — dans l'Eglise anglicane, si en même temps un autre phénomène d'unité, remarquable lui aussi, ne se produisait dans une autre direction, à savoir l'unité avec d'autres Eglises, dans divers pays.

Une première expérience a été tentée, avec succès, dans l'Inde du Sud, où l'Eglise anglicane a disparu comme telle, pour se fondre, dans une Eglise unie, avec d'autres dénominations. Le Très Rév. Bayne a même déclaré que plus de 25 diocèses seraient probablement absents lors du prochain Congrès anglican, par suite de leur fusion avec d'autres Eglises. D'ailleurs, il est présentement question d'union pour les Eglises de l'Inde du Nord, du Pakistan et de Ceylan, comme pour celles de Singapore et de Malaya.

"La vocation de l'Eglise Anglicane est peut-être de disparaître comme telle pour réaliser l'unité de l'Eglise du Christ", ont répété plusieurs délégués. "Le monde ne sera pas sauvé par les anglicans", a pareillement déclaré le Très Rév. Bayne. Les richesses propres à l'Eglise anglicane ne seront pas perdues pour autant; elles s'ajouteront à celles des autres Eglises. Il en sera certainement de même pour ce qui concerne la réunion avec l'Eglise catholique romaine; cette réunion se fera sûrement mais nul ne peut prédire quand ni comment.

Tel est en bref le message que les délégués vont rapporter à leurs Eglises respectives. Que feront celles-ci? La réponse relève d'elles. En tout cela, a-t-on maintes fois souligné, s'accomplit d'une façon que l'on ne peut prévoir, l'action de Dieu, son désir de voir le monde sauvé par l'Eglise du Christ peu à peu unifiée.

En route au Concile

Son Exc. Mgr Maurice Baudoux, archevêque de St-Boniface, quittera la ville-cathédrale à destination de Rome le mardi 3 septembre. Le voyage Winnipeg-Ottawa se fera par réacté CPA, avec départ à 6 h. 20 p.m.

Dans la capitale fédérale, Son Excellence prendra part à des réunions préparatoires au Concile et se rendra ensuite à Montréal pour le départ du Canada par avion le 6 septembre.

M. l'abbé A. Hacault, théologien de l'archevêque de St-Boniface et "expert" du Concile, prendra part à une réunion théologique à Ottawa les 2 et 3 septembre et accompagnera Mgr Baudoux à partir de Montréal.

La deuxième session du Concile Vatican II débutera le 29 septembre, date qui a été fixée par Sa Sainteté Paul VI, au lieu du 8 septembre qui avait été choisi par son prédécesseur. Deux ou trois pères conciliaires ont laissé entendre que la session durera jusqu'au 8 décembre comme l'an passé et qu'il y en aurait une autre. D'autres semblent croire que la session prochaine se prolongera jusqu'à la fin des travaux.

Il y aura sans doute une déclaration prochaine du Saint-Père annonçant la deuxième session et invitant les fidèles à y participer par la prière et la pénitence. L'archevêché de St-Boniface n'a pas cessé de rappeler que l'Eglise est en "état de Concile". Il s'agit maintenant d'accompagner Mgr l'archevêque d'une ferveur redoublée.

L'ACELF applaudit l'initiative du Collège St-Jean d'Edmonton

Préambule

Venus de tous les coins du pays dans la province la plus occidentale du Canada, les cinq cents congressistes de l'ACELF, heureux d'apporter un précieux encouragement à nos minorités les plus éloignées, se réjouissent tout particulièrement de la fondation du Collège bilingue d'Education au Collège St-Jean d'Edmonton et félicitent le Gouvernement et l'Université de la province d'Alberta du geste qu'ils ont posé en approuvant cette affiliation.

L'ACELF formule le voeu tout spécial de voir les universités d'expression française appuyer cette oeuvre par l'envoi de professeurs, et de voir le Ministère des Affaires culturelles et le Conseil de la Vie française exaucer la requête de cette école de pédagogie naissante pour une aide financière absolument indispensable dans les premières années de son existence.

Recommandations

Le présent Congrès, qui a pour thème les moyens audio-visuels dans l'enseignement, veut proposer des plans d'action pratiques et précis, par l'emploi des techniques audio-visuelles dans les différentes disciplines à tous les niveaux de l'enseignement. Après une étude préliminaire des résolutions des six commissions d'études, le Comité des Voeux attire l'attention de la séance plénière sur les recommandations générales suivantes:

1. — Que soient prises au plus tôt, par les diverses autorités scolaires, les mesures financières, administratives et pédagogiques concrètes pour assurer une plus grande utilisation des moyens audio-visuels dans l'enseignement.

2. — Que les organismes responsables de la formation professionnelle organisent à l'intention du personnel enseignant, en fonction ou en formation, des cours de perfectionnement sur les techniques audio-visuelles ainsi que des stages ou des rencontres en vue de le préparer à les mieux utiliser.

3. — Que soit créé un centre de documentation et d'information pour mettre à la disposition des éducateurs, au plan provincial et au plan régional, tous les renseignements susceptibles de favoriser un plus ample emploi des aides audio-visuelles.

4. — Que le comité actuel des aides audio-visuelles de l'ACELF devienne une commission permanente des moyens audio-visuels dans le but de suivre et de stimuler l'essor de ces techniques dans l'enseignement des diverses disciplines.

5. — Que, dans les aménagements et les équipements scolaires, les administrateurs accordent une attention plus grande à un emploi efficace des moyens audio-visuels dans l'enseignement.

6. — Que, dans les provinces où il n'existe pas, soit créé un service des techniques audio-visuelles et qu'il travaille en étroite collaboration avec le service des programmes et celui de la recherche.

7. — Que l'ACELF prenne les dispositions pour susciter une étude du marché, au Canada français, afin de déterminer la rentabilité d'une production originale du matériel audio-visuel.

(Suite à la troisième page)

Editorial

Au début de l'année scolaire

Au Canada, le mois de septembre marque toujours une reprise de la vie normale. Finies les vacances. Et pour plusieurs, c'est le retour de voyages ou de congrès à la vie où il faut mettre en pratique de nouvelles connaissances et d'anciennes résolutions renouvelées. Rares sont ceux qui échappent aux effets que l'ouverture des classes exerce sur la vie familiale et paroissiale.

Au Manitoba en particulier, la population catholique et française reprend la lutte qui dure maintenant depuis presque trois quarts de siècle. Il s'agit de christianiser et de franciser, autant qu'il est possible, des écoles publiques officiellement neutres et anglaises. Effort supplémentaire donc pour contribuables, parents, commissaires, instituteurs et élèves, afin de tirer profit de toutes les ouvertures. Des concitoyens moins favorisés y ajoutent le souci du financement de l'école paroissiale, en plus du fardeau des taxes destinées aux seules écoles publiques.

Inquiétude des parents

Pour le moment, c'est le problème du français qui capte la vedette. Les parents franco-manitobains sont plus inquiets que d'habitude au sujet de la défrancisation de leurs enfants, en conséquence de la fréquentation des écoles à base de langue anglaise. Que le problème soit aggravé ou non par la défrancisation des enfants avant l'âge scolaire, il est évident que l'expérience scolaire est aujourd'hui plus nuisible que dans le passé. Or, ce qu'il y a de nouveau dans la situation, cette année, vient principalement de l'extérieur. L'on peut même dire que l'influence de l'élément franco-manitobain à l'intérieur de sa province est en soi moins forte qu'autrefois.

Mais de l'extérieur arrive l'écho du mécontentement grandissant de la province de Québec. Qu'il s'agisse de révolution pacifique ou de révolution violente, il n'y a pas de doute que la "mère-patrie" des Canadiens français s'inquiète de son avenir, demande enfin l'égalité et la dualité culturelle qui sont impliquées dans le pacte confédératif et menace de se retirer dans l'autonomie complète si les réformes nécessaires ne s'opèrent pas promptement et loyalement.

Ce mouvement d'opinion dans le Québec est d'abord un phénomène intérieur et il s'étend à plusieurs sphères de la vie provinciale, dont le contrôle de la vie économique n'est pas de moindre importance. Mais dans tout ce débat s'infiltre aussi une inquiétude fraternelle à l'égard des compatriotes "à l'étranger" dans les provinces à majorité anglaise. C'est cette inquiétude qui injecte une énergie nouvelle dans la résistance que la minorité au Manitoba (aussi bien que dans les provinces soeurs) mène depuis si longtemps contre la pression anglicisante qui l'entoure, surtout dans le système scolaire. La tentation est grande de profiter des circonstances pour agir comme on le ferait si on était parfaitement libre. Que faire?

Divergences

De même que sur le plan national les chefs québécois ne s'entendent pas sur l'avenir à la fois idéal et possible qu'il faut envisager pour satisfaire aux besoins de la population d'expression française, ainsi au Manitoba il y a divergence d'opinion sur le degré d'autonomie qui est à la fois possible et suffisant, et encore plus sur les moyens plus ou moins violents à prendre pour rechercher le but désiré dans l'éducation. (Une réunion spéciale convoquée par l'AECFM cet été a révélé une grande variété de positions. Il y a à l'heure actuelle devant les intéressés: le programme du comité de fonctionnement scolaire, approuvé à deux reprises par l'exécutif; une résolution du comité des visiteurs, approuvée par l'exécutif; une résolution des commissaires divinaires, encore à l'étude.) Dans ces circonstances, les points suivants peuvent servir de guide aux intéressés au début de l'année scolaire:

Suggestions

1—La classe de religion se fait dans la langue maternelle.

2—Il y a en pratique une heure d'enseignement du français, en français, par jour, à partir de la première année scolaire, le Français I étant organisé officiellement, en attendant le Français II et le Français III.

3—Il n'y a pas de raison d'hésiter à franciser en grande partie l'enseignement des sciences sociales, si l'harmonie règne entre instituteurs, parents et commissaires, à ce sujet, dans un district scolaire.

4—On peut faire plus de français dans certains endroits que dans d'autres, en tenant compte de l'isolement, du degré de francisation des enfants, du niveau d'enthousiasme des parents, de la sympathie de l'inspecteur, de la compétence du personnel. Il peut exister ici une grande variété entre ville et campagne.

5—Les Franco-Manitobains doivent savoir l'anglais convenablement, pour des raisons économiques et sociales. La question du bilinguisme se pose alors par nécessité, et non pas seulement pour des raisons culturelles ou patriotiques.

En toute sincérité cependant, il faut la poser d'abord au point de vue psychologique ou pédagogique, c'est-à-dire **au point de vue du bien-être de l'enfant.** Au Manitoba, après beaucoup de consultations, le Comité consultatif du Ministre n'a pas cru pouvoir recommander l'enseignement du français comme langue **seconde,** avant la quatrième année, en dépit du fait que beaucoup de parents le réclament. Il semble acquis que pour les enfants surdoués il serait facile de commencer plus tôt, mais pas pour l'enfant moyen. Il s'ensuit que l'on ne peut pas imposer généralement l'enseignement d'une langue seconde en première année, que ce soit l'anglais ou le français.

Priorité raisonnable

Il importe cependant de considérer trois points, avant d'en conclure qu'il faut franciser l'école totalement dans les premières années pour les enfants de langue française:

1—Une telle école serait tellement contraire à l'Acte scolaire qu'elle deviendrait une école privée, inapte à recevoir les subventions provinciales et les produits de la taxe scolaire. Le Ministre serait obligé probablement de couper ainsi les revenus si un manquement de ce genre devenait de notoriété publique, surtout de la part de parents adversaires, ou s'il tendait à ouvrir la porte à l'enseignement polyglotte par d'autres groupes.

2—La plupart des enfants d'origine française au Manitoba sont bilingues à des degrés différents, au moment de commencer l'école. On doit dire que chez eux il y a déjà une première langue et une langue seconde. Il ne s'agit pas de supprimer une langue, mais d'établir des priorités dans l'esprit de l'enfant entre deux langues. Si on enseigne peu ou pas d'anglais à l'école, on risque de ne pas tenir compte suffisamment des habitudes mentales de tel enfant qui, même d'origine française, est plutôt de mentalité anglaise. Un programme mixte, autant que possible avec des classes assez homogènes, conduirait probablement à l'orientation voulue sans mauvais effets.

3—Dans le débat sur le bilinguisme, il paraît assez bien établi qu'un jeune enfant peut apprendre le **vocabulaire** de plus d'une langue à la *fois*, sans danger, si les priorités linguistiques lui sont inculquées par l'atmosphère du foyer et de l'école. D'ailleurs, il apprend ainsi de façon spontanée, selon le milieu dans lequel il se trouve. C'est la composition de phrases qui introduit un désaccord dans son intelligence, et c'est là précisément le fondement du génie d'une langue. Même les enfants exclusivement de langue française maternelle peuvent alors tirer profit de classes d'anglais élémentaire. Et ils ne peuvent pas arriver en quatrième année sans des connaissances de ce genre, sans y couler l'anglais.

Responsabilité

En un temps où l'on cherche de nouvelles solutions à de vieux problèmes au Canada, l'infaillibilité est rare. Les conseils donnés dans cet atricle représentent un effort honnête et sincère d'aider les **parents** qui font face à des décisions concrètes à l'heure actuelle. Celui qui est trop catégorique aujourd'hui se montre tout simplement irresponsable, car tous les points de vue ont du bon et les conséquences pour la jeunesse sont très graves.

L'appui du Québec peut permettre des audaces chez les minorités, mais il peut aussi apporter un jour des déceptions comme dans le passé. Améliorer son sort, avec un peu d'audace, un sentiment exact de ses propres forces et une appréciation juste de la sympathie des concitoyens, voilà qui assure un progrès réel et durable.

NOTES DE LA SEMAINE

Echos d'un congrès

Notre représentant au Congrès des éducateurs de langue française à Vancouver est revenu au bercail tout enthousiasmé de cette expérience: l'organisation méticuleuse des services de presse, déclarations fulgurantes de Mgr Irénée Lussier, de M. John Fisher, de Mme Jacqueline Neatby, démonstrations des progrès de l'éducateur canadien-français dans le domaine des moyens audio-visuels, rencontres scintillantes entre Colombiens anglais et chefs du Canada français, etc.

On trouvera un écho de ces expériences dans ce journal: voeux, page 1; déclarations de Mgr Lussier et discours de M. Fisher, page 3; rapports des commissions, page 5; discours de Mme J. Neatby, page 11. D'autres détails et documents paraîtront la semaine prochaine.

Signalons parmi les à-côtés profitables du congrès les rencontres des délégués de toutes les provinces à Vancouver, les rencontres ici et là en route entre les voyageurs et leurs amis d'autrefois, et la prise de conscience par les voyageurs de ce pays qui est leur "d'un océan à l'autre".

Le français scolaire

On trouvera dans cette page une opinion sur la place du français dans les écoles élémentaires du Manitoba. Question fort discutée, qui sera reprise le 25 septembre lors d'une réunion de représentants de plusieurs associations intéressées. En attendant, sans donner trop de précisions il semblait qu'il fallait répondre à l'attente de nos lecteurs avec une série de suggestions pratiques, que nous voulons en harmonie avec l'idée commune aux opinions divergentes, et sur la voie de cette unanimité pratique que tous recherchent en ce moment critique.

Fiscalité dans l'Ouest

Les audiences de la Commission sur la Fiscalité dans l'Ouest canadien ont donné lieu à des représentations au sujet des entreprises coopératives, exemptes d'impôt sur le revenu. M. Réal Toupin, secrétaire propagandiste du Conseil de la Coopération au Manitoba, vient justement de nous offrir une série d'articles qui seraient de nature à clarifier ce problème. Il s'agit surtout des Caisses populaires, mais, comme on le sait, c'est l'esprit des Caisses et des Coopératives qui justifie leur traitement de faveur. Cette série débutera la semaine prochaine.

M. Pearson pose deux conditions à la survie de la Confédération

CHARLOTTETOWN — Le premier ministre du Canada, M. Lester B. Pearson, a posé deux conditions à la survie de la Confédération. Réclamant l'égalité pour les Canadiens français et lançant un appel à la loyauté de tous au Canada, M. Pearson a déclaré: "Je ne vois pas comment la Confédération peut survivre si nos concitoyens de langue française n'ont pas les mêmes chances que les autres Canadiens . . . Mais je ne vois pas comment non plus il est possible de maintenir l'unité nationale si le sentiment régional ou ethnique est poussé à ce point qu'il réduise notre loyauté à l'égard du Canada lui-même."

M. Pearson a fait cette déclaration à Charlottetown, alors qu'il posait la pierre angulaire du nouvel édifice commémoratif de la Confédération que le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux construisent au coût de $5,600,000 près de l'ancien parlement provincial où a été tenue la conférence de 1864.

Il a fait appel à la population du Canada pour qu'elle manifeste le même esprit face au problème que présente l'opposition de la centralisation et du séparatisme, comme l'ont fait les Pères de la Confédération lorsqu'ils se sont réunis à Charlottetown en 1864 pour jeter les bases de l'Acte de l'Amérique du Nord Britannique.



Mme Blair Neatby (née Jacqueline Côté) a adressé un vibrant message à tous ses compatriotes du Canada français lors du récent congrès de l'ACELF à Vancouver. Lisez ce message en page 10.

Mort du R. P. Hilaire, Capucin, de La Pérade

MONTREAL — Le R. P. Hilaire, Capucin, est décédé dans un accident de la route, à St-Jérôme du Lac St-Jean, à l'âge de 53 ans, dont 35 de vie religieuse et 27 ans de sacerdoce.

Né à Ste-Anne de la Pérade, il était le fils de Josaphat Rompré, actuellement domicilié à Montréal, et de Marie-Anne Tessier, décédée en 1952.

Après son ordination, le Père Hilaire avait été professeur de littérature au Collège Séraphique des Capucins, à Ottawa, pendant six ans. En 1943, il était affecté à la prédication: au Lac Bouchettte, d'abord, puis à Restigouche à partir de 1946. En 1954, il était nommé à Limoilou, Qué., en charge de "L'Echo de saint François" et autres périodiques du Tiers-Ordre, en attendant de prendre la direction du programme radiophonique "L'Heure de saint François".



M. Georges Paquin — M. Rhéal Teffaine

Notre annonceur, M. Georges Paquin, est de retour au travail après un voyage dans l'Ouest. Il a été remplacé durant son absence par M. Rhéal Teffaine.

Chronique de CBWFT

Pour obtenir des renseignements supplémentaires ou pour exprimer des opinions sur les émissions de CBWFT, signalez SPruce 4-2541, local 249, ou écrivez au Service (Français) d'Information, Société Radio-Canada, C. P. 160, Winnipeg. Adressez-vous en français.

A vous l'Antenne Juliette Béliveau:

La grande Juliette Béliveau avouait dans ses Mémoires publiés par la revue Points de vue: "Fidèle à ma vieille habitude des larmes, j'ai pleuré pleuré, pleuré tout le long de la messe de notre mariage. Albert (son mari) était complètement découragé; il ne savait pas encore que plus je pleure, plus je suis heureuse".

Pour ses milliers d'admirateurs qui l'ont entendue à la radio ou sur disque, qui l'ont vue sur la scène, au cabaret ou à la télévision, Juliette Béliveau pourrait sans doute ajouter: "Plus je suis sérieuse, plus je faire rire". Il lui suffit parfois de paraître en scène sans même ouvrir la bouche pour déclencher l'hilarité de toute la salle. Un sourcil levé, des yeux qui se veulent furibonds, un pas de danse, esquissé, une robe trop longue ou trop courte . . . chez Juliette Béliveau, c'est déjà la comédie. Le temps n'est pas si loin où, au Canada français, on ne désignait les comédiens que sous le terme d'acteurs, réservant aux seuls comiques le terme de comédien. A cette époque, "la" comédienne, c'était Juliette Béliveau. Les temps ont changé. Juliette Béliveau est demeurée la comédienne par excellence . . . "avec une robe à la cheville ou avec une robe aux genoux", selon les modes qui ont varié à l'infini depuis le début du siècle.

Depuis 63 ans, presque 64 puisque Juliette a fait ses débuts en 1889. Parce qu'elle a conservé une vitalité de tonnerre, une capacité de travail renversante, un sourire irrésistible, une fureur de vivre habituellement réservée aux jeunes, Juliette Béliveau semble avoir oublié de vieillir. La comédienne déborde toujours d'enthousiasme au travail. La femme se balade, élégante dans les rues de Montréal, vêtue à la dernière mode du jour.

Il n'est pas un comédien, jeune ou chevronné, qui ne connaisse Juliette Béliveau, qui n'admire son talent et qui ne l'aime en même temps. En 63 ans de vie théâtrale, Juliette Béliveau a accumulé les succès au même rythme que les amitiés. Les journalistes facilement rebutés par les vedettes de haut panache adorent interviewer Juliette Béliveau.

On ne sent pas chez Juliette Béliveau le fameux genre artiste qui peut être si détestable parfois. Juliette ignore totalement le snobisme et le chichi. Elle avoue candidement ne rien comprendre à la peinture et elle n'aime pas la poésie moderne trop hermétique. Elle ne craint pas de dire également — qui l'eût cru? — qu'elle a encore le trac chaque fois qu'elle doit paraître en scène.

Juliette Béliveau sera interviewée par Monique Lepage le dimanche 1er septembre, à 9 h., au réseau français de télévision de Radio-Canada.

Nos longs métrages

Le samedi 31 août, à 10 h. 30: "La Grande Maguet", drame de Roger Richebé, avec Madeleine Robinson, Jean Davy, Béatrice Lulli et Michèle Philippe. Une jeune châtelaine recueille une orpheline. Quelques années plus tard, celle-ci venge sa bienfaitrice que son mari, amoureux d'une autre femme, a assassinée.

Le lundi 2 septembre, à 10 h. 30: "Corrida mexicaine", avec Bud Abbott et Lou Costello et Virginia Grey. Fuyant les Etats-Unis où ils sont poursuivis pour agissements malhonnêtes, deux amis se retrouvent au Mexique où l'un d'eux est nommé représentant de son pays pendant la Semaine de l'amitié mexico-américaine. Cette nomination leur vaudra de nombreuses aventures.

Le mardi 3 septembre, à 10 h. 30: "Madame veut un bébé", film de Mitchell Leisen, avec Marlene Dietrich et Fred MacMurray. Une vedette recueille un bébé abandonné et prétend le garder. Pour être en règle avec la loi, elle épouse le médecin de l'enfant. Ce mariage de raison risque de rompre à la moindre occasion.

Le mercredi 4 septembre, à 10 h. 30: "Brahma taureau sauvage", film de Charles Lamont, avec Sonny Tufts et Barbara Britton. Afin de revivifier la race bovine de Pécos, on a fait venir un taureau sauvage. Celui-ci s'échappe pendant le dressage.

Le jeudi 5 septembre, à 10 h. 30: "Du rififi chez les hommes", film de Jules Dassin, avec Jean Servais, Robert Manuel et Magali Noël. Un bandit, récemment sorti de prison, combine avec ses amis de cambrioler une bijouterie. Une bande rivale veut s'approprier le butin et réussit en kidnappant le fils de l'un des voleurs de l'autre groupe.

Le vendredi 6 septembre, à 8 h. 30: "Calypso", film de Franco Rossi, avec Gary Grant, Sally Neal et Louise Bennet. Sur une île des Antilles vit une famille de race noire. La mère, veuve d'un paysan irlandais, est fière du sang européen de ses enfants et elle rêve pour eux d'un brillant avenir.

Et à 10 h. 30: "Mourir d'amour", film de Dany Fog, avec Paul Guers, Nadia Gray et Elga Anderson. Un jeune écrivain, très absorbé par son travail, néglige sa femme. Il apprend un jour qu'elle le trompe. Le soir même de leur réconciliation, un drame se produit.

Nomination de secrétaires: P. Lacoste et Neil Morrison

OTTAWA — Le président du conseil privé, M. Maurice Lamontagne, a annoncé la nomination des deux secrétaires de la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme.

Il s'agit de M. Neil M. Morrison, doyen du collège Joseph E. Atkinson, de l'Université York de Toronto, et de Me Paul Lacoste, professeur de philosophie et de droit à l'Université de Montréal, avocat et commentateur à Radio-Canada.

La Liberté et Le Patriote

Membre de l'AHLFC et de la CWNA

ABC

Journal hebdomadaire publié le vendredi au numéro 619 de l'avenue McDermot à Winnipeg, par la Canadian Publishers Ltd.

Raymond Durocher, O.M.I., directeur
Roméo Bédard, O.M.I., rédacteur en chef
Brunelle Léveillé, administrateur

Toute correspondance relative aux chroniques, articles et nouvelles doit être adressée à La Rédaction, La Liberté et le Patriote 619 avenue McDermot Winnipeg 2 Man (Tél.: SP 5-8443)

Toute correspondance relative aux abonnements à la publicité et à la gérance doit être adressée à L'Administration, La Liberté et le Patriote, 619 avenue McDermot Winnipeg 2 Man (Tél.: SP 4-3414)

Abonnements: 1 an. $3.50; 1 an et demi, $5.00; 2 ans $6.00; 3 ans et demi $10.00 A l'étranger $1.00 en plus par année

Autorisé comme envoi postal de 2e classe Ministère des Postes Ottawa et pour affranchissement payé en numéraire

Aujourd'hui ...Autrefois

Il y a 50 ans (1913)

La paroisse de **Bruxelles** fête son curé, M. l'abbé Heynen (plus tard Mgr Heynen). Au cours de la soirée qui marquait la célébration de l'anniversaire, M. L. Hacault a lu une magistrale adresse au jubilaire.

Une tombola à **St-Eustache** a remporté la somme de $1,664.33. Les demoiselles responsables de ce succès étaient Mlles Angélina Gervais, Clarinde Desjardins, Alexina Hogue et Amabel McDonnell.

Une belle fête avait été organisée dans la paroisse du **Sacré-Coeur de Winnipeg** pour marquer la première visite de Mgr Béliveau. Mgr était l'hôte plus particulièrement de la Société St-Jean-Baptiste de Winnipeg et de la Société l'Assomption des Acadiens de Winnipeg. Des adresses furent lues par M. J.-J. Arsenault pour les Acadiens et M. T. Collon pour les paroissiens du Sacré-Coeur.

En novembre 1913, c'était fête aussi dans la paroisse de **Fannystelle** alors que Mgr Béliveau bénissait un nouveau carillon de trois cloches. Mgr, dans son allocution, mentionnait tous les noms des donateurs des cloches. (Liste que nous ne pouvons reproduire, faute d'espace). L'évêque auxiliaire de St-Boniface était accompagné de plusieurs prêtres dont MM. les abbés Joseph Prud'homme (plus tard évêque de Prince-Albert), Georges Bouillon, curé d'Elie et missionnaire colonisateur, L.-H. Hogue, curé de Starbuck, J.-V. Joubert, procureur du diocèse, J.-Adonias Sabourin, curé de Sifton (M. Sabourin exerçait son ministère dans le rite byzantin), Cyrille Allaire, curé de Haywood, et Alexandre Lambert, diacre, secrétaire de Mgr.

Il y a 40 ans (1923)

C'est en novembre 1922 que l'ancien collège de St-Boniface devenait la proie des flammes. On se souviendra que dix personnes avaient perdu la vie dans ce sinistre. Or, en 1923, un comité avait été formé pour étudier la possibilité d'ériger un monument à la mémoire des victimes de cette catastrophe. L'idée du monument semble bien avoir été abandonnée, mais il serait peut-être intéressant de mentionner les noms des victimes de cette tragédie: W. A. Taylor, 18 ans, de St-Boniface; Olivier LaFlèche, 16 ans, de St-Charles; Joseph Gilbert, 16 ans, de Mariapolis; James Duquette, 16 ans, de Whitewood; Lionel Bouvier, 16 ans; Henri Pélissier, 15 ans, de Winnipeg; Lawrence Legree, 15 ans, de Winnipeg; Paul Tremblay, 9 ans, de Winnipeg; J. A. McGlynn, de Winnipeg; et le R. F. André Stormont, S.J., du personnel du collège. En plus de ces mortalités, 14 personnes ont reçu des blessures, dont 3 Pères jésuites.

Au Marché Ouvrier, 487, rue Desmeurons, on pouvait acheter du steak dans la ronde à 15 cents la livre; du boudin rouge à 2 livres pour 35 cents; steak de veau à 25 cents la livre; et le beurre no 1 à 35 cents la livre. La compagnie T. Eaton pour sa part offrait des aubaines à chaque étage de son magasin. Ainsi au 6e on pouvait se procurer un plateau en acajou fini au prix de $1.25; au 5e, taies d'oreiller à $1.95 la paire; une aubaine sensationnelle au 3e, un vase de nuit en émail gris, sans couture, grandeur 9 x 4¾ pouces au prix de 49 cents; au second, un jupon en "homespun" pour $1.95; au premier, fil Corticelli, la bobine, 5 cents.

Il y a 30 ans (1933)

Les RR. PP. Jésuites de la province anglaise de cet ordre ont accepté la direction du collège St-Paul de Winnipeg. Ce collège, fondé en 1926 sur l'avenue Selkirk, avait d'abord été dirigé par les RR. PP. Oblats. En 1931, Son Exc. Mgr Sinnott faisait l'acquisition du collège Manitoba, (méthodiste), sur l'avenue Ellice et en confia la direction au clergé séculier. Deux ans plus tard l'institution passa aux RR. PP. Jésuites. Le premier recteur était le R. P. J. S. Holland, S.J. (Il fait encore partie du personnel de ce collège.)

Le premier ministre Bennett avait confié au major Gladstone Murray de la British Broadcasting Corporation une étude sur la radiodiffusion au Canada. Dans son rapport, le major Murray recommandait que la radio-état soit indépendante de toute influence politique; qu'une proportion adéquate du haut personnel soit bilingue; que les quartiers généraux de la commission de la radiodiffusion soient établis ailleurs qu'à Ottawa; que l'inclusion d'émissions en langue française dans les programmes de la radio-état se continue parce que ces émissions sont un enrichissement pour le Canada tout entier.

Sept missionnaires jésuites quittaient le Canada pour la Chine. On comptait parmi les sept, le R. P. Edouard LaFlèche, S.J., anciennement de Winnipeg. (Il est le frère des Drs Georges et Paul-Emile LaFlèche, de Winnipeg. Le Père LaFlèche est actuellement à Formose. Il n'est pas revenu au pays depuis son départ en 1933.)

Le nouveau titulaire de la chaire de français à l'Université de Manitoba était le professeur W. F. Osborne. Il était assisté de M. C. Meredith Jones (le titulaire actuel), Mlle C.-A. Ballu et M. E.-J. Richard. (Tout récemment encore le Professeur Osborne donnait une magistrale causerie à Winnipeg sur les droits du français au Canada.)

En 1933, on fêtait à **Ste-Anne-des-Chênes** le 50e anniversaire du couvent des Soeurs Grises dans cette paroisse. Le 22 août 1883, les Soeurs Lapointe, O'Brien et Lagarde étaient venues fonder ce couvent.

Il y a 20 ans (1943)

La Conférence de Québec se poursuivait à la fin d'août 1943. On parlait beaucoup d'une session spéciale des Communes pour étudier les mesures à prendre pour accélérer notre effort de guerre. Le gouvernement King songe à la conscription pour service outre-mer. Tous les hommes de 16 à 40 ans sont obligés de changer leur emploi s'ils sont engagés dans un travail considéré non-essentiel, qu'ils soient mariés ou célibataires, sujets ou non à la conscription. Ottawa révélait que la seule bataille de Sicile, qui avait duré 25 jours, avait coûté la vie à 135 officiers et 1,760 soldats.

Il y a 20 ans, le poste de radio CBK de Watrous, Sask., émettait des programmes français pendant 6 heures et 25 minutes par semaine, alors que les émissions en langue anglaise étaient d'une durée de 108 heures et 5 minutes. On demandait aux lecteurs de **La Liberté** de protester de cette injustice auprès de Radio-Canada.

Qui a remplacé l'hon. John Bracken dans la circonscription de Le Pas après que celui-ci eut accepté la direction nationale du parti conservateur (pardon!), du parti progressiste-conservateur? C'était un jeune homme de 29 ans, ingénieur minier, du nom de Beresford F. Richards, candidat du CCF. Il fit perdre le dépôt à ses trois adversaires, tous des politiciens d'expérience. Le nouveau député était le quatrième de son parti à siéger à la législature manitobaine.

Il y a 10 ans (1953)

M. Armand Dureault, jeune avocat qui avait gradué de l'Université de Manitoba quelque temps auparavant, était admis au barreau du Manitoba. La cérémonie était présidée par S. H. le juge Samuel Freedman, de la Cour du Banc de la Reine.

"Un cours d'histoire d'un an se termine à l'année 1837 parce qu'il ne restait pas au professeur de temps pour aller plus loin." Ces paroles ont été prononcées par M. Leonard Knott, un journaliste et président de la Editorial Associates, dans une allocution qu'il prononçait à Montréal devant le Club Rotary. L'école dont parlait le conférencier était dans Westmount, le château-fort du groupe anglais dans la métropole canadienne. M. Knott se plaignait, en outre, du peu de cas que font les écoles anglaises en comparaison des écoles françaises dans le domaine de l'enseignement de l'histoire.

En page éditoriale de **La Liberté** du 29 août 1953, Camille L'Heureux, rédacteur au "Droit" d'Ottawa, consacrait son grand talent à faire l'éloge de Mgr Maurice Baudoux, archevêque de St-Boniface. Il louait Son Excellence pour la fermeté avec laquelle il veille sur l'enseignement du français au Manitoba, fermeté qui avait dominé le congrès de l'ACELF.

J.-R. DOIRON.

Des chèques bilingues aux Communes

OTTAWA — Pour la première fois dans l'histoire, tous les chèques émis par la Chambre des communes, que ce soit aux députés ou aux employés, sont émis dans les deux langues.

La décision en faveur des chèques bilingues avait été annoncée au printemps 1962, par M. Donald Fleming, alors qu'il était ministre des Finances, mais il avait ajouté que l'on attendrait, avant d'émettre des chèques bilingues d'avoir utilisé ceux qui sont déjà imprimés.

Les réserves de la Chambre des communes étant épuisées, on a distribué les premiers paiements qui se fassent au Parlement selon la nouvelle formule bilingue.

Franchise et politesse caractérisent la présence de l'ACELF à Vancouver

"Les moyens audio-visuels dans l'enseignement", tel était le sujet précis du congrès de l'ACELF à Vancouver, la semaine dernière. Il fut étudié à fond et sérieusement par les quelque 500 congressistes groupés en six commissions. Mais ce congrès suscita aussi un intérêt tout autre, du fait de la présence de centaines de Canadiens français venus de huit provinces du pays (Terre-Neuve et l'Ile-du-Prince-Edouard n'avaient pas de délégués au congrès) dans cette métropole de la Colombie-Britannique. Hommes publics, journalistes, universitaires, tous profitèrent de l'occasion pour questionner ces visiteurs de langue française sur le fait français au Canada, sur les aspects divers du bilinguisme et du biculturalisme, sur le groupe canadien-français de la Colombie, etc. Aussi, les journaux de Vancouver, la radio et la télévision locales firent pratiquement plus de cas de ce second aspect du congrès.

Tout ceci fit dire à Mgr Irénée Lussier, président de l'ACELF et recteur de l'Université de Montréal: "J'ai été plutôt surpris de l'insistance que les journalistes d'ici ont mis à nous questionner sur le fait de la Confédération, le fait séparatiste, etc. Au point où on a en quelque sorte rejeté dans l'ombre la raison même du congrès. On ne peut nier cependant qu'en venant ici à Vancouver, il y avait de notre part une arrière-pensée d'affirmation française. Car si le fait français est fort au Québec, il le doit à l'existence de minorités françaises partout au Canada". Mgr Lussier devait d'ailleurs revenir souvent sur cette pensée dans ses discours publics au cours de ce congrès. Et les autres orateurs aussi.

Toujours est-il qu'un journaliste du quotidien "The Province" demanda une déclaration officielle au président de l'ACELF et en publia intégralement le texte en première page de l'édition du 22 août. Ce message résume parfaitement tout ce qui a été dit sur la question par tel ou tel personnage. En voici un résumé substantiel:

Cinq impératifs

Le Canada est fondamentalement un pays biethnique, c'est-à-dire composé de descendants d'origines française et anglo-saxonne. Les Canadiens d'autres origines qui ont choisi de venir au Canada doivent s'adapter à ce pays où les deux cultures sont égales en droit et en privilèges et donc accorder leur préférence à l'une de ces cultures, mais en respectant entièrement les droits et privilèges de l'autre.

Les deux principaux groupes ethniques établis au Canada doivent cependant en venir à une meilleure compréhension mutuelle conduisant à l'élaboration d'une nouvelle constitution. Celle-ci devrait garantir au moins un minimum de satisfaction dans chacune des provinces canadiennes où l'autre groupe principal est en minorité, mais, selon la constitution, un partenaire à part égale. En conséquence

(1) Des fonds publics devraient financer les écoles des groupes minoritaires. Les écoles seraient de véritables écoles françaises ou anglaises, et non pas des institutions dans lesquelles on ne consacre qu'une partie du temps à l'enseignement de la langue maternelle.

(2) Le groupe majoritaire devrait acquérir au moins une connaissance pratique de la langue du groupe minoritaire.

(3) Les services publics du gouvernement central des Maritimes à la Colombie-Britannique doivent être bilingues complètement, de sorte qu'un Canadien français puisse se sentir chez lui partout au Canada et qu'il ait droit de se sentir chez lui au Canada en entrant au pays par Vancouver ou par les Maritimes.

(4) Tout Canadien doit avoir le droit de parler soit en anglais ou en français devant n'importe quel tribunal au pays.

(5) Il est d'une importance capitale que les pouvoirs fiscaux soient remis aux provinces où la culture française trouve ses racines et sa puissance. C'est nécessaire pour être capable d'établir les institutions nécessaires pour maintenir la culture française.

Points pratiques

Conséquemment, dit Mgr Lussier, la restructuration de la constitution canadienne doit être élaborée par les deux principaux groupes ethniques. Aussi, après quelques commentaires sur les cinq propositions susmentionnées, il jugea bon de suggérer quelques points pratiques "pour favoriser l'unité nationale":

D'abord, dit-il, il y a plusieurs manières d'atteindre les objectifs elaborés précédemment. La Grande-Bretagne, la Hollande et d'autres pays peuvent nous fournir de bons exemples, pour ne pas mentionner ce qui se fait déjà dans le Québec.

Et puis, par la radio et la télévision, des échanges culturels devraient être favorisés avec l'autre langue, avec de réels bienfaits humains.

Enfin, il ne faut pas oublier qu'il faut éviter les offenses répétées, extrêmement nuisibles à l'unité. On pourrait donner ici de multiples exemples de telles offenses. La majorité des Canadiens français sont convaincus qu'on ne les offense pas par mauvaise volonté ou antagonisme (oubliant ici les cas de fanatisme), mais plutôt par indifférence ou ignorance de leur présence partout au pays. Ils aimeraient qu'on leur prouve aussi souvent que possible que les Canadiens d'expression anglaise sont conscients de leur présence au Canada.

"Et M. Bonner"

Nous aimons le Canada, conclut Mgr Lussier. Le Canada est notre pays. Nous voulons que le Canada soit grand et vive en paix. Nous pensons qu'il peut être un modèle de bonne entente interne pour ces peuples qui viennent d'acquérir leur indépendance et doivent trouver la voie qui leur permettra de coopérer avec d'autres groupes ethniques. Le pouvons-nous? Un effort est nécessaire. Les Canadiens français sont prêts à admettre qu'ils ne sont pas toujours des anges, mais . . .

Cette déclaration de Mgr Lussier, et tant d'autres au cours du congrès (par exemple le discours de M. John Fisher au banquet de clôture) obtinrent de nombreux applaudissements. Mais il reste qu'il faut beaucoup plus pour arriver au but poursuivi. A ce sujet il importe de rappeler ici certaines réponses de l'hon. Robert William Bonner, procureur général de la Colombie-Britannique, au cours d'une conférence de presse.

Avec beaucoup de franchise, il affirma de différentes manières que le fait français n'existe tout simplement pas en Colombie. Il existe bien 65,000 Canadiens français dans cette province (à Vancouver, Maillardville, Victoria, New Westminster, etc.), mais il ne faut pas les considérer comme une minorité distincte. Tous sont partie de la majorité, c'est simple. Donc les Canadiens français en cette province ne doivent pas s'attendre à un traitement de faveur de la part du gouvernement provincial en tant que groupe ethnique. D'ailleurs, concluait-il, notre gouvernement doit s'efforcer de satisfaire la population de la Colombie, et non chercher à plaire à la population des autres provinces.

Pourtant, quelques minutes après cette conférence de presse, M. Bonner devait donner un magnifique discours en français au banquet de clôture du congrès où il parla avec précision du dialogue qui s'établit présentement entre les deux nations canadiennes. Il y a sans doute encore beaucoup à faire, dit-il, mais nous accordons toute notre attention à nos problèmes nationaux. C'est avec optimisme que nous assistons au réveil du sentiment national au Canada. Sans doute que la communication linguistique est difficile pour le moment, mais nous savons que votre Association (ACELF) apporte sa contribution précieuse.

Au-delà de la politesse

Quoi qu'il en soit des déclarations officielles, il reste un fait: les congressistes de l'ACELF ne passèrent pas inaperçus à Vancouver. Interrogé sur la réaction de la population locale, Mgr Lussier pouvait dire: "Au niveau des relations officielles, il faut bien faire la part de la politesse. Mais nous avons trouvé ici une attitude qui va au-delà de la politesse. Les personnages officiels que nous avons rencontrés se sont comportés de façon à se compromettre. Ceux qui ne parlent pas français ont tous voulu nous dire que leurs enfants apprennent le français, et qu'ils manqueraient à leur devoir de Canadiens s'ils ne le leur faisaient pas apprendre. Ces gens font apprendre le français à leurs enfants dans une intention canadienne, qui va au-delà de l'intention culturelle. On peut rencontrer une politesse froide; chez le personnel des hôtels, on a trouvé une politesse exquise. Les banderoles de bienvenue placées à l'entrée des hôtels Vancouver et Devonshire allaient donc au-delà de la surface".

Les congressistes de l'ACELF ont repris la route vers leurs provinces respectives. Les Colombiens de langue française sont restés. Mais on peut dire qu'ils nourrissent maintenant une confiance toute nouvelle en l'avenir, car l'événement qui eut lieu chez eux aura des répercussions encore plus profondes que les déclarations les plus sérieuses et les relations passagères du temps du congrès. Ils promettent de "tenir".

Un centenaire qui fera valoir les trésors d'un Canada bilingue

"Ah! S'il n'y avait que des Anglo-saxons comme vous au Canada, que ce serait agréable!" C'est par ces paroles émues que Mgr Irénée Lussier, président de l'ACELF, remercia M. John W. Fisher, commissaire à l'Administration du Centenaire de la Confédération, après son enthousiaste discours en français au dîner de clôture du 16e congrès annuel de l'ACELF, à Vancouver, le 23 août. Les applaudissents prolongés des quelque 800 convives avaient d'ailleurs rendu un hommage unique au conférencier. Nous offrons à la méditation de nos lecteurs de larges extraits de ce message important.

* * *

"Comme la plupart d'entre vous, j'ai survolé les montagnes pour venir jusqu'ici. Je n'en suis pas à ma première visite à Vancouver. Chaque fois que je descends des montagnes pour me poser au sol en contemplation devant l'immensité de l'Océan Pacifique, j'ai peine à exprimer toutes les pensées qui jaillissent à mon esprit. Les paroles qui me viennent sont insuffisantes pour exprimer le décor.

"Je n'ai jamais jusqu'ici tenté d'emprunter la langue française à cette fin. Sans doute votre belle langue, essentiellement précise alors même qu'elle se prête à toutes les nuances de la pensée et des émotions, m'y aiderait. Je doute toutefois que même la langue française serait égale à la tâche, car Vancouver est à goûter des yeux et seul le poète devrait risquer de la traduire en parole.

"Je suis persuadé que si je pouvais parler deux langues couramment, il me serait doublement facile de décrire les montagnes et les océans dans toute leur majesté. En effet, le langage a certains rapprochements avec les montagnes et les horizons. Ce sont les montages des préjugés qui souvent nous empêchent de voir les horizons culturels que nous ouvre la connaissance des langues.

Montagnes et horizons

"Je résume donc en ces deux mots l'essentiel du message que je voudrais vous communiquer aujourd'hui: les montagnes et les horizons.

"Plus nous aurons de succès à faire disparaître les obstacles psychologiques que présentent les premières, plus nos horizons grandiront.

"Sur le continent nord-américain, il semblerait que nous avons plus de montagnes et moins d'horizons que dans plusieurs autres parties du monde. Ici même à Vancouver on vous dira: 'Pourquoi parler français, cette langue ne m'est d'aucune utilité'. Vous entendrez la même remarque répétée à Toronto, à Halifax et à Regina. D'ailleurs on pourrait sans doute tenir sur la langue anglaise les mêmes propos dans certains petits villages du Québec.

"Dans le passé beaucoup de gens, tant aux Etats-Unis qu'au Canada, ont négligé, voire refusé d'apprendre une seconde langue. Mais les protestataires sont de moins en moins nombreux. Les montagnes subissent l'érosion du temps. Les horizons grandissent. La raison fondamentale de ce changement pour le mieux provient de ce que les gens voyagent davantage. On se rend compte un peu partout qu'à notre époque de vitesse les langues se côtoient et s'enchaînent. Le langage constitue la clef donnant accès aux mondes nouveaux. Les avions à réaction en fournissent la preuve."

Le monde polyglotte

Ici M. Fisher démontre par de multiples exemples que dans la plupart des grandes villes du monde on parle deux et même parfois trois ou quatre langues, et que ces polyglottes des vieux continents le sont non par droit, mais par culture et pur plaisir. C'est là un fait à Moscou, Rotterdam, Amsterdam, Copenhague, Stockholm, Oslo, en Suisse, à Reykjavik en Islande, en Italie, en Allemagne, en Espagne, en France, en Grèce, en Grande-Bretagne, à Nouvelle-Delhi, Karachi, Capetown, au Caire, à Tel Aviv, Hong Kong, Singapore, Tokyo, en Amérique latine.

"Mon expérience personnelle, continue le conférencier, me porte à conclure qu'une personne qui ne parle que l'anglais peut visiter la plupart des grandes villes du monde et se faire comprendre. De même en est-il de ceux qui parlent français. Une personne s'exprimant seulement en français peut visiter la plupart des grandes villes du monde et y être compris. Mais il n'y a pas entre ces deux situations un parallèle véritable. Car celui qui ne parle que le français rencontre une exception. Sauf dans deux ou trois grandes villes du Canada, la personne qui ne s'exprime qu'en français aura de la difficulté à se faire comprendre. Le continent nord-américain, plus précisément le Canada et les Etats-Unis, constitue la maille faible de la chaîne linguistique.

"Pourquoi cette situation? . . . Pourquoi, de tous les endroits du monde, cette situation s'observe-t-elle au Canada? Notre pays n'a-t-il pas été fondé par des colonisateurs de langue française? Pourquoi avoir tourné le dos aux horizons culturels qu'ouvre la connaissance d'une deuxième langue? Pourquoi cela, dans un pays fondé par les deux races représentées ici? A la race française, je dois reconnaître un droit d'alnesse, puisque la plupart d'entre vous êtes des Canadiens à la 10e ou à la 11e génération, alors que les Anglo-Canadiens ne le sont qu'à la 6e ou à la 7e.

Préjugés et inertie?

"Pourquoi cela dans un pays dont les deux races fondatrices se sont serré la main un jour, scellant par ce geste une convention que je crois réfléchie et sincère, l'engagement qu'ils ont pris de travailler ensemble à bâtir un Canada uni. Pourquoi, dis-je, en ce pays avons-nous fait si peu de cas de la richesse et de la joie même que procure le commerce des langues? Y a-t-il eu brisure du dialogue poursuivi dans les deux langues du pays lorsque le pacte confédératif a été développé et sanctionné? Serait-ce que nous avons choisi la voie du moindre effort, suivant par là l'exemple américain?

"Avons-nous permis à des préjugés nationaux de fournir une espèce de justification à notre inertie culturelle?

"M'est avis que nous avons été de pauvres vendeurs à certains moments de notre histoire. Nous n'avons pas suffisamment travaillé à abattre les résistances qui proviennent de préjugés et d'un certain conformisme culturel répandu sur tout le continent. Peut-être que si nous avions dépensé autant d'efforts à souligner les récompenses que nous en avons dépensé à montrer les difficultés, les ressources culturelles du Canada seraient beaucoup plus grandes qu'elles ne le sont aujourd'hui.

"Le moment n'est-il pas venu de cesser de se lancer la pierre réciproquement et d'envisager plutôt les mesures pratiques et efficaces qu'il y aurait lieu de prendre afin de favoriser chez tous les Canadiens la connaissance des deux langues officielles. Je ne pose pas la question en fonction des exigences constitutionnelles. Je parle d'une attitude générale qui serait fondée sur le désir sincère d'entreprendre un travail pour la simple raison qu'il est agréable. Je parle d'une joie et non d'un droit."

M. Fisher continue en montrant qu'au Canada anglais grandit le désir d'apprendre le français, depuis la fin de la dernière grande guerre, et il incite ses auditeurs à exploiter cet intérêt nouveau à une langue seconde: en accroissant les occasions pour les gens qui veulent élargir leurs horizons culturels, en leur fournissant les outils. Puis il continue:

Nouvelle atmosphère

"Ce serait se leurrer que de prétendre que le bilinguisme à l'échelle nationale à lui seul amènera l'unité. Bien sûr cela ne suffirait pas, mais ce que le bilinguisme accomplira, ce sera de créer une nouvelle atmosphère favorable à la croissance de l'unité du Canada. Au moins pourrons-nous converser ensemble. C'est là notre principale lacune à ce moment précis de notre histoire . . .

"Le Centenaire de la Confédération offre une occasion unique de rappeler à tous les Canadiens leur riche patrimoine culturel et physique. Ce patrimoine s'étend d'un océan à l'autre et il atteint un troisième océan par le nord. Le moment est tout choisi pour enthousiasmer les Canadiens. L'optimiste verra non seulement les lacunes, mais surtout les grandes réalisations canadiennes dues à la coopération de nos deux peuples. Cette même coopération qui a permis d'accomplir tant de grandes choses offre encore les plus belles promesses dans le second siècle de la Confédération."

M. Fisher annonce alors qu'un des projets principaux de l'Administration du Centenaire est de provoquer, stimuler et coordonner une vaste migration de tous les Canadiens à l'intérieur du pays à l'occasion du Centenaire. Il promet de l'aide financière à l'ACELF, "ministère national d'éducation française", afin de lui permettre d'aider des milliers de jeunes Canadiens à visiter leurs jeunes concitoyens de l'autre langue ou des autres provinces. Il demande donc à l'ACELF de soumettre ses idées, ses programmes, dont certains pourraient fort bien être subventionnés.

Joie et droit

"Vous de l'ACELF, continue M. Fisher, je crois comprendre que vous aspirez à peu de choses en somme: vous voudriez tout simplement que les Canadiens d'expression française aient partout au Canada des institutions qui leur permettent de conserver leur culture propre. Le moyen d'y arriver, en plus peut-être de la refonte des structures constitutionnelles, ne serait-il pas à chercher dans la multiplication des professeurs de langue que vous pouvez fournir, dans l'expansion des échanges et dans l'épanouissement, que vous pouvez favoriser, de cet intérêt nouveau qui se manifeste et qui risque de faiblir faute de moyens de l'exploiter. Des milliers de jeunes, et de moins jeunes, voudraient apprendre l'autre langue; ils voudraient la parler. A nous, à vous de leur en fournir les occasions.

"Je pense sincèrement que le jour est prochain où peu de Canadiens pourront encore dire: 'Il n'est pas nécessaire de parler une autre langue ici'. Je pense que le jour est prochain où la plupart des Canadiens voudront se mettre au pas avec le reste du monde à cet égard.

"Les montagnes s'abaissent, les horizons s'étendent.

"Votre seule présence en ce lieu situé à l'un des bouts d'un pays vaste comme un continent, est non seulement une manifestation éclatante du fait français; votre présence ici est un démenti sans équivoque à tous les pessimistes, à tous les défaitistes qui s'ingénient à multiplier les frontières à l'intérieur de notre pays. Venus de toutes les régions de ce pays, vous rejetez par votre seule présence la thèse qui fait du Canada une absurdité géographique. Vous démontrez avec éloquence que la géographie ne prévaudra jamais contre la foi et l'amitié. Comme l'a dit saint Exupéry: 'La terre nous apprend plus long sur nous que tous les livres, puisqu'elle nous résiste. L'homme se découvre quand il se mesure à l'obstacle'."

Depuis les débuts de ce siècle surtout le Saint-Siège joue un rôle important dans le rayonnement de la charité pratique partout dans le monde, à l'occasion de catastrophes ou de problèmes mondiaux. Par exemple on estime à des centaines de milliers les réfugiés dépaysés par la guerre et d'autres bouleversements. Quatre-vingt hommes sur cent ont faim. Cette situation a fait l'objet d'une déclaration au début de la première session du Concile Vatican II, affirmant la responsabilité de l'Eglise dans le travail du bon Samaritain. Dans la photo l'on voit le Saint-Père, au travail, ayant tout près un globe terrestre que l'on considère "un océan de misère". Le 8 septembre, les catholiques du Canada auront l'occasion de contribuer aux Charités papales.

Une guerre juste: la guerre à la misère

OTTAWA — Le 8 septembre prochain aura lieu dans toutes les églises du Canada la collecte dite des "Charités papales, des victimes de la guerre et des oeuvres d'assistance de l'épiscopat canadien". Les fruits de cette collecte permettront au Pape et à nos évêques de répondre aux appels angoissés d'hommes qui ont besoin d'être aidés.

Les misères que doivent soulager le Pape et nos évêques ne se comptent plus. D'un côté il y a la misère que l'on peut et doit malheureusement qualifier de permanente, comme si les hommes s'étaient habitués à elle et en étaient arrivés à la considérer comme normale: c'est celle de ces millions d'êtres humains sous-alimentés et vivant dans la pauvreté la plus effroyable; d'un autre côté, il y a les victimes de ces grandes catastrophes qui se produisent périodiquement, la plus récente étant le tremblement de terre de Skoplje, en Yougoslavie. Chaque fois, le Pape est venu en aide aux victimes de ces désastres.

L'argent recueilli lors de la collecte des "Charités papales" permet au Pape et à nos évêques de secourir des personnes ou des groupes dans le besoin. Par exemple, le Souverain Pontife et l'épiscopat canadien participent à la libération des camps de réfugiés. Chaque année, l'épiscopat canadien vient en aide à des centaines de réfugiés et d'immigrants. L'agence des **Services pour immigrants catholiques** qu'il a créée et qu'il soutient le prouve éloquemment.

L'abbé Pierre, qui s'est fait le défenseur des pauvres, répète constamment que le déchirement de l'humanité entre ce qu'on appelle l'Ouest et ce qu'on appelle l'Est n'est plus la tension la plus déterminante et qu'il devient totalement illusoire de parler des "Grands" car, affirme-t-il, il n'y a plus qu'un seul "Grand" et c'est la misère, qui juge le monde.

Le P. Lebret fait la même constatation: "L'humanité devant nous, quand nous nous mettons à l'analyser est comme un océan de misère; elle est accablée par l'insatisfaction de la plupart de ses besoins rigoureux".

Si les hommes de bonne volonté veulent sincèrement la paix, ils ne doivent pas se contenter de craindre la guerre. Ils doivent déclarer la guerre à la misère. Et si, comme l'affirme Josué de Castro, la faim "constitue la cause la plus effective et la plus constante des guerres", il n'est pas exagéré de conclure avec l'abbé Pierre qu'"une seule guerre est certaine d'être en permannce totalement juste, c'est la guerre à la misère".

Pour mener avec succès cette guerre à la misère, le Pape a besoin de la charité de tous les chrétiens. Recevant en mai 1960 les délégations des 70 organisations internationales non gouvernementales qui participaient à Rome à une réunion d'étude sur la campagne mondiale contre la faim, le pape Jean XXIII soulignait la nécessité d'éveiller les consciences au sens de la responsabilité qui pèse sur tous et sur chacun, spécialement sur les plus favorisés. Et il ajoutait: "Nul ne peut, aujourd'hui, dans un monde où les distances ne comptent plus, invoquer l'excuse que les besoins de son frère lointain ne lui sont pas connus ou que l'aide à y apporter ne le concerne pas. Nous sommes tous solidairement responsables des populations sous-alimentées".

"Autrefois, écrit le P. Lebret, notre prochain proche était le mendiant rencontré sur la route, la veuve et l'orphelin de la maison voisine, les malades du quartier ou du village. Maintenant notre prochain est l'humanité souffrante universelle."

Comme le rappelait le pape Jean XXIII dans son Message de Noël de 1959, "la paix ne pourra avoir de fondements solides, si l'on ne nourrit dans les coeurs le sentiment de la fraternité, tel qu'il doit exister entre ceux qui ont la même origine et sont appelés aux mêmes destinées".

En face de la misère contrastant avec le privilège de ceux qui peuvent se permettre le gaspillage, les chrétiens ne peuvent se contenter d'être de simples observateurs, ils doivent se sentir investis d'une mission qui leur vient d'en haut.

S'adressant le 27 juillet 1960 à la cinquième Assemblée générale de la Conférence internationale catholique des charités catholiques, S. S. Jean XXIII insistait sur la nécessité de créer chez les catholiques comme un climat de charité, dans une sorte d'émulation contagieuse où chacun se sente pressé de donner ce qu'il a, de faire ce qu'il peut, de tout son coeur. "Il s'agit encore, disait-il, dans un monde trop souvent sensible aux rapports de force et trop uniquement soucieux d'appliquer une justice quelquefois bien étroite, de réhabiliter la vraie notion de charité . . ." Et rappelant l'oeuvre accomplie par saint Vincent de Paul il y a trois siècles, le Souverain Pontife ajoutait: "Il faut aujourd'hui aussi que la charité des catholiques soit pour tous les hommes un témoignage perceptible de la mission salvifique universelle de l'Eglise du Christ".

C'est là le sens de l'appel que les catholiques entendront lors du Dimanche des Charités papales, le 8 septembre.

L'ACELF applaudit l'initiative . . .

(Suite de la première page)

8. — Que soit fait un inventaire des moyens audio-visuels produits dans les autres pays, afin d'en déterminer la possibilité d'utilisation au Canada français.

9. — Que les enseignants et les autorités compétentes interviennent auprès des manufacturiers afin que ces derniers établissent une plus grande uniformité dans les standards de fabrication des appareils et du matériel 8 mm.

10. — Que l'ACELF incite ses membres à poursuivre toute expérience susceptible de favoriser ou d'améliorer l'utilisation des moyens audio-visuels.

Rôle historique du Manitoba au sein de la Confédération

Le professeur W. L. Morton, auteur du livre "Manitoba, a History", croit que cette province est appelée par son histoire à jouer un rôle clé dans le fonctionnement efficace de la Confédération. Il a exprimé des idées provocantes sur ce point à une assemblée de la Manitoba Historical Society, dont la Société Historique de St-Boniface est membre. Nous en avons fait une traduction pour fins de reproduction dans nos colonnes, en quatre tranches.

— II —

"Réserve" et "traité"

Deux facteurs semblent expliquer cet état de choses. Le premier est que historiquement parlant, les Français du Canada ont toujours été identifiés — tant à l'époque de la Confédération, que de nos jours — avec la province de Québec, le Canada des débuts. Ainsi soulignons ce qu'Hector-Louis Langevin, l'un des Pères de la Confédération qui avec Georges-Etienne Cartier étaient les seuls Canadiens français à la Conférence de Westminster où les clauses de la Confédération furent définies — soulignons, dis-je, ce qu'il écrivait confidentiellement à sa femme Justine, qui avait toute sa confiance. (Elle était avec Mme George Brown, une des deux femmes à qui tous les historiens de la Confédération doivent beaucoup, car leurs maris leur confiaient les nouvelles les plus importantes). Langevin, donc, écrivait ce qui suit lorsque les détails du Bill qui devait devenir l'Acte de l'A.B.N. furent rédigés. (Sûrement c'est là le meilleur témoignage de l'opinion véritable d'un Canadien français sur la Confédération.)

"Tu peux t'imaginer combien je suis heureux des résultats. Je suis convaincu que notre situation en tant que peuple parlant le français est assurée, en autant que toute chose humaine peut être assurée . . .

"Quant aux droits et privilèges des minorités en ce qui concerne les écoles séparées ou dissidentes, et celles dont les écoles existent actuellement ou qui le seront par la suite, ces droits, dis-je, seront assurés puisque le droit d'appel relève du pouvoir central. En d'autres mots, nous accordons aux Protestants du Bas-Canada la protection à laquelle ils ont droit, et en vertu de ce privilège, nous accordons de même entière protection aux 700,000 à 800,000 catholiques du Haut-Canada et des Provinces Maritimes."

Soulignons aussi que Langevin considérait la Confédération comme un "traité", tel que MacDonald l'avait décrit au Parlement canadien, et aussi tel que Carnarvon, le secrétaire des Affaires Coloniales, qui introduisit le Bill de l'A.B.N., le décrivait à la Chambre des Lords quelques jours après la rédaction de la lettre de Langevin. C'était un traité destiné à conserver la culture et le caractère national des Français. L'Acte de l'A.B.N., ne l'oublions pas, était un résumé de l'histoire anglaise en Amérique, et ce résumé contenait les droits historiques des Français de se développer comme entité distincte, dans le nouveau cadre politique de la Confédération. Mais ces droits furent limités à la province de Québec, au Parlement fédéral et aux cours judiciaires; ils ne s'étendaient pas à tout le Canada.

La voix du peuple

Le deuxième facteur qui fut cause des restrictions en ce qui concerne les droits des Canadiens français n'est pas facile à expliquer brièvement. Mais il peut se résumer ainsi: la Confédération — exception faite du Nouveau Brunswick — fut l'oeuvre uniquement de la Législature de l'Amérique Britannique et du Parlement d'Angleterre, sans tenir compte aucunement d'un vote des colonies dans l'élection générale, d'une Assemblée constitutionnelle ou d'un plébiscite. La Confédération dépendait uniquement du bon plaisir de la souveraineté parlementaire. On serait même porté à croire qu'il y eut refus absolu de considérer les droits de l'autre souveraineté, celle du peuple. Les réclamations du chef de parti rouge, A.-A. Dorion, et de Joseph Howe, le grand adversaire de la Confédération en Nouvelle-Ecosse, furent méconnues d'une façon qui ne serait aucunement admissible de nos jours, mais qui à cette époque, était couramment acceptée.

Ceci eut pour effet que les droits à base de traités des Français dépendaient de la souveraineté parlementaire et non d'une expression de l'approbation populaire. Cependant, en dedans d'une génération, la doctrine de souveraineté populaire, en laquelle la minorité avait foi en 1867, était devenue, une génération plus tard, une doctrine acceptée par tous, spécialement en Ontario et dans la province du Manitoba et les Territoires à l'Ouest qui se peuplaient. Ceci prenait alors une signification sérieuse, car si le pouvoir politique dépendait de la force numérique, alors la majorité l'emporterait. Et, dans toutes les provinces, sauf le Québec, et dans le Canada en général, cela signifiait que l'élément anglais et protestant dominerait.

Une concession politique

Alors, pour que le Canada français devienne une entité distincte en dedans des cadres de la Confédération, il fallait que ses droits soient basés sur l'histoire et la Constitution. Mais la Constitution qui établissait les droits, les limitait en même temps. Les Canadiens anglais ne les envisageaient pas comme des droits historiques englobés dans un traité et susceptibles de s'accroître avec la population française. On les considérait comme une concession politique, inscrite sous forme d'Acte du Parlement et accordée seulement à la province de Québec, au Parlement fédéral et aux cours de justice.

C'est de cette différence de points de vue — différence entre Canadiens français et anglais que seuls quelques chefs nationaux ont su maîtriser — et de la mésentente qui s'ensuivit, que naquit la province du Manitoba. Cette province ne fut créée que parce que les opinions des Anglais et des Français au sujet de la Confédération différaient. C'est pourquoi son rôle est si fortement historique; c'est pourquoi le Manitoba est tributaire de son histoire.

Vous vous souvenez que les terres qui forment le Manitoba actuel furent découvertes et exploitées par les Anglais et les Français. Les Anglais furent les premiers à la Baie d'Hudson, les Français les premiers à la Rivière Rouge. Les premiers Européens dans cette province vouaient allégeance soit aux Stuarts d'Angleterre soit aux Bourbons de France. Et les Français comme les Anglais demeurèrent unis dans l'exploitation du commerce des fourrures du Nord-Ouest, même après la cession du Canada. (Si, en fait, les **bourgeois** étaient presque tous Ecossais, les Anglais y étaient habitués, et ils ne le prisaient pas plus que les Français).

Un peuple, deux langues

Comme résultat de l'exploitation commune du Nord-Ouest, la population qui grandit à la Rivière Rouge et ailleurs au Nord-Ouest, après que le lien avec le Canada fut pratiquement rompu en 1821, cette population, dis-je, était et demeurait environ moitié française moitié anglaise. Il est vrai, évidemment, que la population en partie de descendance indienne augmentait toujours, excepté chez les colons de Selkirk et quelques familles canadiennes de St-Boniface. C'était plutôt le cas parmi les Français. Mais l'entreprise commune du commerce des fourrures et le travail des missionnaires produisirent une société qui, bien que formée de deux entités distinctes, n'en était pas moins une communauté véritable, une dualité efficace. Ceci était particulièrement vrai après que l'émeute Sayer de 1849 eut affirmé le droit des Français de participer pleinement dans le commerce et le gouvernement de la colonie. Il en résulta une association de fait qui, dès 1857, rendait l'état de choses acceptable aux Français.

Cette année-là, cependant, vint la grande enquête au sujet du comportement de la Compagnie de la Baie d'Hudson en prévision du renouvellement ou de la discontinuation de son permis de traite. Un groupe d'anciens fonctionnaires de la Compagnie de la Baie d'Hudson et quelques hommes d'affaires de Toronto s'unirent pour demander l'annexion du Nord-Ouest au Canada. Ils firent revivre l'ancienne réclamation des Français au Nord-Ouest dont la Compagnie du Nord-Ouest s'était servie pour s'opposer à la Compagnie de la Baie d'Hudson et à la colonie de Selkirk en 1815 et 1816. Ils réussirent si bien que l'acquisition du Nord-Ouest devint un des buts de la politique canadienne et le demeura jusqu'à ce qu'elle soit réalisée en 1870.

(à suivre)

Dix diocèses sans évêque en Tchécoslovaquie

VIENNE — Seulement trois évêques de l'Eglise romaine catholique occupent à présent leurs fonctions bien que la Tchécoslovaquie comprenne treize diocèses. Les dix autres diocèses ont été privés de leurs évêques depuis des années par suite de la politique du régime.

Les trois évêques en fonction résident en Tchécoslovaquie. Il s'agit de Son Exc. Mgr Ambroz Lazik, administrateur apostolique à Trnava, Son Exc. Mgr Edouard Nocsey, administrateur apostolique à Nitra, et Son Exc. Mgr Robert Pobozny, administrateur apostolique à Roznava.

En l'absence de leurs collègues, ces trois évêques s'occupent aussi de l'Eglise catholique en Bohême et en Moravie.

25e anniversaire de mariage de M. et Mme Jacques Désorcy

Un bon groupe de parents et amis se réunissaient au Club St-Michel, avenue Cathédrale, le vendredi soir 16 août, pour offrir leurs félicitations et leurs voeux à M. et Mme Jacques Désorcy, de St-Boniface, à l'occasion de leur 25e anniversaire de mariage.

Les jubilaires entrèrent dans la salle au son d'une marche musicale et d'applaudissements. Gérald, un de leurs dix enfants, exprima, au cours d'une adresse lue en français et en anglais, les sentiments de reconnaissance et d'amour qui l'animaient, ainsi que ses frères et soeurs.

Les assistants vinrent ensuite féliciter les héros de la fête. M. et Mme Emile Désorcy, parents de M. J. Désorcy, et Mme R. Tétrault, mère de Mme Désorcy, étaient présents. En plus de la famille, on remarquait de nombreux amis, dont les RR. PP. Adrien Hamel et Odilon Leclerc, P.B., ainsi que Roméo Bédard, O.M.I.

Vers 11 h., après une soirée dansante, on servit un excellent goûter. Le maitre de cérémonies, M. G. Tougas, demanda ensuite aux jubilaires de dire quelques mots. M. Jacques Désorcy se dit heureux de voir tous ses parents et amis venus à cette fête. Puis il pria le R. P. Bédard de remercier comme il voudrait pouvoir le faire lui-même.

Le Père Bédard fit ressortir les qualités des jubilaires qu'il connait personnellement. Il loua M. Désorcy de son esprit de travail, à la fois chrétien et humain. Il exprima son admiration pour Mme Désorcy qui, après avoir mis au monde dix enfants, est retournée à l'école afin de devenir institutrice. Dans cette profession, elle fait merveille comme éducatrice maternelle au service des autres.

M. et Mme Jacques Désorcy remercient par le truchement du journal tous ceux qui étaient présents à cette fête mémorable.

Petite Note

M. et Mme Léo Saulnier et leurs deux filles, de Port Alberni, C.-B., et Mlle Adèle Saulnier, o.m.m.i., de Prince-Albert, ont visité M. et Mme Oscar Saulnier et la famille Antonio Saulnier, à St-Boniface.

Du français pour les enfants des soldats canadiens en Allemagne

OTTAWA — L'Armée canadienne organise des classes françaises spéciales pour les enfants de langue anglaise de la 2e à la 6e année des écoles de la 4e brigade d'infanterie cantonnée en Allemagne de l'Ouest.

Les autorités militaires ont déclaré à Ottawa qu'on encourage les officiers et soldats à inscrire leurs enfants dans des classes où l'enseignement ne sera dispensé qu'en français.

"En raison de l'importance qu'on accorde de nos jours au bilinguisme au Canada, les parents feraient bien de profiter des avantages qui sont offerts à leurs enfants par l'ouverture de ces classes", lit-on dans le "Beaver", organe officiel de l'armée en Europe.



Quatre religieuses-infirmières, Soeurs Grises de Montréal, sont parties le 24 mai dernier pour Tunis où elles ont pris la direction d'un hôpital d'enfants de 300 lits. Ces religieuses partent pour cinq ans: assises, Soeurs Bibiane Daneau et Annette Rose, supérieure; debout, Soeurs Rose Deshaies et Odile Deland. Elles seront secondées par quatre infirmières laïques déjà sur les lieux.

Avant d'accepter cette mission, la Très Rév. Mère Georgette Leduc s'est rendue sur les lieux. La décision favorable a été dictée en partie par la fidélité à l'esprit qui s'est manifestée autrefois dans les fondations canadiennes, comme disait la Très Révérende Mère:

"Il y aura des sacrifices à accepter, mais grâce à Dieu, la source de générosité n'est pas tarie chez-nous. Elle coule à pleins bords et de première qualité comme autrefois au temps des vaillantes Aventurières de la Rivière-Rouge et du Grand-Nord Canadien. Ces dernières ont vaincu tous les obstacles par la prière et l'oubli de soi. Les nôtres du XXe siècle seront à la hauteur de la tâche et répondront généreusement à la confiance que nous avons mise en elles."

Depuis six ans les Soeurs Grises ont fondé au Brésil un dispensaire à Alcantara, un autre à Guimares et une maison à Sao Luis. La province américaine fondait à Kabba-Nigeria.

En voyage de noces, M. G. Vielfaure se noie à Detroit Lakes, Minn.

La bénédiction du mariage de M. Guy Vielfaure et Mlle Phyllis Ruttig eut lieu samedi dernier dans la basilique de St-Boniface. L'heureux couple se rendait dimanche à Detroit Lakes, Minn., pour le voyage de noces. Mardi après-midi le jeune marié se noie sous les yeux éplorés de son épouse.

Cette tragédie affecte particulièrement une famille très connue de La Broquerie, paroisse natale de M. Guy Vielfaure qui laisse dans le deuil, outre son épouse actuellement hospitalisée à Detroit Lakes, Mme Marie-Louise Vielfaure, sa mère, ainsi que quatre frères, Albert, député de La Vérendrye, Aimé, aussi de La Broquerie, Louis (Père Blanc, qui retournait en Rhodésie du Nord, Afrique, tout récemment, après un voyage de repos au pays) et Antonio (demeure maintenant à Montréal), et quatre soeurs, Annette (Mme J.-A. Kirouac, La Broquerie), Louise (Mme Gérard Tétrault, La Broquerie), Lina (Mme Jean-Baptiste Grégoire, Lorette) et Florence (institutrice à La Broquerie).

Le défunt terminait en juin dernier son cours classique au Collège de St-Boniface. Il devait s'inscrire à la Faculté d'Education de l'Université de Manitoba en septembre, après avoir suivi les cours d'été du Collège. Son épouse est une garde-malade diplômée de l'hôpital général St-Boniface.

Les prières d'usage pour le défunt ont lieu ce soir jeudi au salon funéraire Desjardins à 8 h. On transportera la dépouille mortelle à La Broquerie vendredi et, le soir, les prières seront dites dans l'église paroissiale. Le service funèbre sera chanté samedi matin à 10 h., suivi de l'inhumation au cimetière local.

Sincères condoléances à la jeune épouse affligée et à la famille si cruellement éprouvée.

A l'Hôtel de Ville La Veillée du lundi soir

par M. Henry LANE, courriériste municipal de La Liberté et le Patriote

Le lundi 26 août avait lieu la réunion régulière du Conseil de la ville de St-Boniface. Les échevins St-Hilaire et Baudry étaient absents en vacances et l'échevin Warman se remet tranquillement de la crise cardiaque qui l'avait hospitalisé dernièrement.

M. Bonnycastle, du gouvernement métropolitain, dans une lettre au Conseil, demande la coopération des autorités civiques en attirant l'attention des automobilistes qui passeront par les zones scolaires dans les prochaines semaines sur le fait que les écoliers, de retour des vacances, n'ont pas encore repris les bonnes habitudes de discipline que leur inculquent les écoles et il demande que les automobilistes redoublent donc de précaution à l'égard des écoliers.

Le comité du Minneapolis Aquatennial remercie M. le Maire qui rehaussa de sa présence les fêtes qui ont eu lieu dernièrement à Minneapolis et dit combien ses membres ont apprécié l'encouragement qu'il leur a apporté.

Un jeune homme, qui habitait le Norwood jusqu'à ces derniers jours et qui se prévalait d'une adresse dans notre ville, demande une licence comme diseur de bonne aventure par les cartes (card reader). Comme le demandeur ne semble pas avoir d'adresse permanente (il a déménagé cinq fois dans les deux dernières années de Winnipeg à Toronto, de nouveau à Winnipeg, St-Boniface et ailleurs), le Conseil a cru bon de demander au chef de police de faire enquête à ce sujet. En attendant, ce monsieur pourra tirer les cartes pour savoir s'il aura sa licence ou non.

M. R. Lanthier, au nom de la section des marchands au détail de la Chambre de Commerce, rapportait que les épiciers avaient voté comme suit au sujet du règlement de fermeture hebdomadaire: 48 en faveur du mercredi, 7 en faveur du lundi et 3 qui voudraient faire abolir le règlement; le Conseil décida d'inviter M. Lanthier à se présenter devant le comité des licences mardi prochain.

Le contrat pour le pavage des ruelles qui sont incluses dans les projets de cette année a été accordé à Borger Bros. au montant de $69,114.

Sept délégués du parlement japonais et hommes d'affaire de ce pays, accompagnés du consul du Japon, rendirent visite au maire et à la ville, vendredi à 1 h. p.m. M. le maire croit que ces visiteurs pourraient être intéressés à établir une industrie chez nous.

Il y aura une réunion spéciale du Conseil mercredi à 4 h. 30 p.m. pour étudier le rapport de M. Ernst sur l'expropriation des maisons rue Dumoulin pour l'emplacement de la station de police.

L'échevin Ursel propose un vote de félicitations à la ligue des petits joueurs de balle au camp du Club Optimiste pour le championnat qu'ils remportaient dernièrement.

Les membres du Conseil sont invités à prendre part au tournoi annuel de golf de la Chambre de Commerce de St-Boniface, qui aura lieu le 11 septembre prochain à 1 h. p.m., suivi d'un diner à 6 h. 30 p.m.

81 résolutions étaient soumises pour l'approbation du Conseil et nous remarquions qu'à la demande de l'échevin Guilbault, la résolution voulant que le terrain de l'ancienne école Reine Elisabeth soit remis à la commission des parcs, sera retournée au comité pour plus ample étude.

L'échevin Guilbault a été choisi comme maire suppléant pour les deux prochains mois.

A mardi prochain puisque lundi est jour férié.

Chevaliers de Colomb

Conseil St-Boniface no 3158

St-Boniface, Man.

Des visages souriants, une démarche alerte, une conversation bruyante et des teints bronzés . . . voilà autant d'indices que les frères Chevaliers présents à l'assemblée de lundi soir dernier, ont passé de bonnes vacances. Par contre, par leur absence, les autres frères souffrent encore de léthargie, tout comme les poissons du lac Nutumik mentionnés dans la lettre de notre Vénérable Grand Chevalier. Comme il est important de pratiquer la belle vertu qui nous est enseignée au premier degré, nous allons faire tout notre possible pour les renseigner sur ce qui s'est passé à l'assemblée de lundi, le 26 août.

L'assistance, non pas la plus nombreuse, fut toutefois encourageante vu la période de vacances qui n'est pas tout à fait terminée. Les comités sont presqu'au complet, et selon toute apparence, ils se mettront à l'oeuvre sans plus tarder, car leur travail est déjà bien tranché pour l'année colombienne que l'on entreprend. Certains projets sont déjà mis à exécution, et le plus important pour l'instant est celui de boucler notre entreprise du dernier terme, la construction d'une église en Afrique. A ce sujet, un grand diner, avec cocktails et un grand prix de $1,000 aura lieu au Niakwa Motor Hotel le 1er octobre prochain. Le prix d'entrée est de $25 par personne. L'enjeu en vaut la peine, je crois, si l'on prend en considération le fait que nous aurons été fidèles à nos engagements dans un temps record, advenant une belle réussite de cette entreprise. Si vous êtes intéressés à vous procurer un ou des billets, adressez-vous à n'importe quel membre de l'exécutif qui se chargera de vous en procurer.

Une des activités qui exigera un effort commun, c'est-à-dire un effort de tous les membres du Conseil, sans exception, est le congrès d'Etat, qui aura lieu au mois de mai 1964. Comme vous le savez, le Conseil St-Boniface sera l'hôte de ce congrès. Comme tout hôte doit prévoir à ce que ses invités se sentent chez-eux, les Chevaliers de l'extérieur doivent trouver, lors de leur séjour parmi nous, une hospitalité sans égale. Dans ce cas, on parlera longtemps du congrès tenu à St-Boniface, mais cela demande de multiples préparatifs, de nombreuses démarches. Ce travail ne peut pas être accompli par une seule personne ou un seul comité; il faut absolument que tous fournissent leur quote-part. Le président général en charge des préparatifs, de l'organisation et de la conduite à bonne fin de cette entreprise a déjà fait les démarches nécessaires pour retenir la salle du banquet. Vous trouvez peut-être que l'on s'y prend à bonne heure . . . et bien, disons simplement, mieux vaut prévenir que guérir. Nous aurons maintes occasions de revenir sur ces choses dans nos chroniques subséquentes.

Le frère N. Boily nous fit part de l'invitation de la paroisse Ste-Rita de nous joindre à leur pique-nique annuel qui se tiendra le 1er septembre à Craig Siding. N'ayant pu organiser une équipe de balle au sein du Conseil, il nous fit un vibrant appel afin que nous encouragions notre ancien vicaire et ses paroissiens.

Je ne puis m'empêcher, en terminant, de revenir à cette histoire de poisson . . . Un artiste de grande renommée pourrait peindre un tableau de grande valeur, en lui donnant les quelques notes suivantes: Imaginez un beau jour d'été ensoleillé . . . le ciel parsemé de nuages blancs poussés par une brise légère . . . un grand lac dont l'eau limpide fait bercer légèrement une petite barque munie d'un faible moteur hos-bord . . . et un gros pêcheur (de poissons) prenant ses aises tenant tant bien que mal une belle ligne à pêcher toute neuve . . . et pas un seul poisson ne s'approche même de son hameçon . . . et cela pendant des heures . . . 23 pour être exact! Quelle belle histoire de pêche. Un filet (mignon) pourrait facilement rehausser le moral de notre pauvre pêcheur . . .

APRES TOUT.

Etude des moyens audio-visuels au congrès des éducateurs c.-f.

Le 16e congrès annuel de l'Association Canadienne des Educateurs de Langue Française avait pour thème général cette année l'étude des "Moyens audio-visuels dans l'enseignement". Il ne s'agissait pas d'une étude improvisée, car l'ACELF a déjà tenu un important "seminar" sur cette question de grande actualité et les quelque 500 congressistes éducateurs étaient déjà au courant des résultats de ces journées d'étude. Il s'agissait donc d'approfondir encore davantage la question, sous la direction de spécialistes dirigeant les six commissions, et surtout de tracer un plan précis d'action.

Il y eut d'abord deux grands discours de base, donnés par M. J.-A. Ouimet, président de la Société Radio-Canada, sur "La civilisation de l'image", et M. Léon Lortie, secrétaire général de l'Université de Montréal, sur "L'image et le son dans l'enseignement". De larges extraits de ces conférences paraitront la semaine prochaine. Nous donnons ici un résumé des travaux présentés aux quatre lerons que dans le numéro du 6 septembre de la 5e et 6e commissions qui étudièrent respectivement: "Musique et Arts plastiques" (M. Gilles Lefebvre, directeur général des JMC) et "Organisation scolaire" (M. Pierre Juneau, directeur exécutif de l'ONF).

Enseignement des langues

M. Jean-Paul Vinay, directeur du Département de Linguistique (Faculté des Lettres) de l'Université de Montréal, examina "comment et dans quelle mesure l'étude des langues peut trouver profit dans l'emploi des moyens audio-visuels" en deux points: d'abord il indiqua les possibilités offertes par les différents types d'appareils à la disposition des pédagogues et en dressa la liste; puis il rappela les grands postulats linguistiques qui sont à la base même du laboratoire de langue et les relia aux appareils précédemment décrits.

Le répertoire des moyens audio-visuels est vaste et varié. Considérant chaque appareil selon le type de stimulus envisagé, le conférencier retint cinq critères de classification, comportant chacun un aspect positif et un aspect négatif: ce qui donne dix exposants qui expriment, dans une sorte de formule mathématique, les caractéristiques de tous les appareils actuellement à la disposition des pédagogues. Ces exposants engagent le professeur dans des voies pédagogiques très différentes. Par exemple un appareil utilisant des images fixes (sur films de 35 mm, sur diapositives ou sur écrans transparents ou opaques) suppose un temps d'arrêt assez long sur chaque image et la possibilité pour les étudiants d'explorer cette image assez à fond. Cette image fixe peut être, soit imposée par un auteur ou un éditeur (et donc le professeur doit en tirer parti sans pouvoir la changer matériellement), soit dessinée par le professeur lui-même avant ou pendant le cours (et donc permet des exercices collectifs très différents). Cette action du professeur est importante, elle enlève aux moyens audio-visuels ce caractère de fixité parfois intransigeant qui fait hésiter certains collègues pour lesquels le tableau noir demeure, à juste titre, le principal et le plus souple des outils de travail.

Revenant à l'image fixe, imposée par un spécialiste des langues vivantes, M. Vinay précisa qu'elle peut fort bien être muette, supposant que le professeur en fera lui-même le commentaire, ou que l'élève aura à répondre à des questions.

Jusqu'ici M. Vinay avait choisi une formule très banale correspondant à une situation que tous ont plus ou moins explorée lors de l'enseignement d'une langue. Naturellement le catalogue des appareils est beaucoup plus varié: par exemple une bande magnétique mobile, préparée par le professeur et ne correspondant pas à des images, pose des questions à des élèves dans un laboratoire de langues; à la place de la chaire habituelle se trouve le panneau de contrôle où siège le professeur. Celui-ci écoute les élèves en tournant des manettes qui lui permettent de suivre les efforts de chaque individu et même de les corriger, de les interrompre, de reprendre la classe en mains.

M. Vinay alla ensuite plus loin, supposant des types dérivés de ces formules de base. Par exemple, parlant d'un appareil qui permet des efforts personnels, il envisagea que ces efforts soient le fait du professeur ou de l'élève. Enfin il parla de la possibilité de lier ou de dissocier image et son, d'exiger de l'élève une répétition immédiate ou différée, avec ou sans correction, cette même correction pouvant être automatique ou faite par le professeur.

Une fois exposés les différents types d'appareils audio-visuels, M. Vinay présenta des exemples concrets relevés dans des catalogues ou dans des ouvrages spécialisés. Il ajouta qu'il est plus important de bien comprendre le principe des appareils que d'en connaitre l'existence sans pouvoir porter à leur endroit un jugement critique pertinent.

Dans la deuxième partie de sa conférence, M. Vinay, expliqua les postulats linguistiques et pédagogiques sur lesquels s'appuie l'enseignement à base de machines audio-visuelles. Ces considérations se groupent sous la rubrique de "linguistique appliquée", un ensemble de méthodes et de disciplines qui tendent vers des fins pratiques, et plus spécialement vers l'amélioration des techniques de transmission des langues de professeur à élève.

Les grands principes de la linguistique appliquée sont: que toute langue est une structure dont il convient de connaitre les éléments avant de l'enseigner; cette structure comporte des subdivisions, des micro-structures, ces subdivisions se situant à des niveaux différents. L'analyse pourra donc porter tantôt sur le plan de la structure sonore (phonématique) ou graphique (graphématique), sur le plan des éléments significatifs (morphématique), sur le plan des successions (syntagmatiques) et sur le plan des effets et des significations globales (stylistique et sémantique).

A chaque niveau correspondent des exercices particuliers qui exploitent les possibilités d'acquisition de rétention mémorielle et d'utilisation active des élèves. La pédagogie moderne suggère ici toute une gamme d'exercices possibles, dont plusieurs ont déjà fait leurs preuves. On étudiera par exemple la possibilité de laisser l'étudiant conduire lui-même son apprentissage en suivant les détours très étudiés d'une méthode programmée. Ou on pourra au contraire lui présenter des situations avec leur commentaire linguistique approprié, et partir de ces situations pour conduire l'analyse.

Donc le laboratoire des langues évolue. Il a déjà évolué considérablement, et certains auteurs en sont même venus à douter de son efficacité. Ils vont trop loin, et cet outil de travail doit être encore longtemps utilisé, afin d'en découvrir toutes les applications pratiques. Mais il faut certainement aborder cette étude sans idées préconçues et revenir constamment aux études de linguistique générale, sans lesquelles il n'est pas de renouvellement possible.

Enseignement religieux

Ce sujet fut étudié dans la Commission no 2. Le conférencier y fut M. l'abbé Robert Gaudet, secrétaire de l'Office Catéchistique Provincial, de Montréal.

Il démontra d'abord qu'on entend par techniques audio-visuelles "tout ce qui est **auxiliaire du langage** dans une leçon". Il y a les moyens visuels, assez abondants, mais dont la qualité fait souvent défaut: objets apportés en classe, documents photographiques, images suggestives, diapositives ou films muets, affiches, dessins, cartes murales, etc. Puis les moyens sonores, plus récents et dont la production actuelle s'enrichit de jour en jour: chants, prières, récits bibliques enregistrés sur disque ou magnétophone, émissions radiophoniques. Enfin les moyens audio-visuels, les plus puissants parce qu'ils s'adressent à la fois à la vue et à l'ouïe: le cinéma sonore et la télévision. Ces derniers moyens cependant n'atteignent pas encore chez nous le domaine de l'enseignement religieux au niveau scolaire.

Se demandant, dans la deuxième partie de sa conférence, quelle est la valeur de ces techniques par rapport à l'enseignement religieux, M. l'abbé Gaudet répondit qu'elles doivent être au service de l'éducation de la foi. Pour qu'une image puisse être avantageusement utilisée au catéchisme, elle doit être: **vraie** au point de vue doctrinal (donc respectant le message chrétien aussi bien sous son aspect de transcendance que sous son aspect d'incarnation) et par rapport aux enfants qui la regardent; **belle** (c'est-à-dire simple, possédant un équilibre des lignes et des couleurs, et bien centrée et dépouillée d'accessoires inutiles; noble, évitant de matérialiser le message ou d'avilir la religion, invitant au contraire à l'élévation spirituelle; contemporaine, l'artiste utilisant l'art de son époque, tout en se souvenant que l'art sacré est fonctionnel et donc qu'une belle image décorative ne sera pas nécessairement une image reconnue par la pédagogie religieuse); et **adaptée**, tenant compte de l'âge des enfants: à 7-8 ans, ils ont une vision globale des choses, donc il leur faut des images simples, dépouillées de détails; à 9-12 ans, ils sont pris par la vie, par l'action, et donc une image valable à cet âge doit rapporter des faits, des actions, entrer dans la précision d'une description, d'un fait historique; à 12-16 ans, ils sont à la recherche de leur personnalité, et donc les images doivent représenter des exploits humains remarquables, des personnages renommés dont la vie ou les oeuvres exercent une fascination sur le monde. Quant aux chants religieux enregistrés sur disques, ils peuvent être des moyens d'évangélisation et de prière s'ils sont utilisés avec discrétion et discernement.

Enfin, le conférencier indiqua comment il faut utiliser les techniques audio-visuelles au catéchisme. En évitant d'abord deux dangers: la passivité, qui vient du fait que le maitre ne prépare pas suffisamment les esprits et les coeurs des enfants à dépasser l'image et le son; et la saturation, provenant du fait que les enfants revoient toujours les mêmes images, ou des images qui sont toujours du même genre, ou simplement parce que le maitre en montre trop.

Il faut donc observer deux règles: le maitre doit assurer l'activité de l'enfant, et il s'agit ici d'activité spirituelle que le maître tâchera de déclencher chez l'enfant par des questions posées avant ou après la présentation d'une image, par la participation à un chant, par la présentation progressive d'un tableau, etc.; il doit aussi présenter les images et les chants en suivant les étapes de la leçon, distinguant ici entre images (ou chants) d'observation, à présenter au début de la classe, images de réflexion qui viendront durant la causerie faire comprendre le message, images de contemplation qui "au moment de pointe" d'une leçon de religion aident à susciter un acte de foi, de charité, d'adoration ou de reconnaissance chez l'enfant, et enfin images d'assimilation à présenter après la causerie et servant à faire assimiler la vérité ou à la traduire dans des attitudes de vie.

M. l'abbé Gaudet pouvait conclure sa conférence ainsi: Nul doute qu'un usage modéré et judicieux des techniques audio-visuelles pourra contribuer à rendre l'enseignement religieux plus concret et plus efficace.

Histoire et géographie

M. Claude Galarneau, professeur d'Histoire et de Géographie à l'Université Laval de Québec, donna une longue liste des méthodes audio-visuelles dont dispose aujourd'hui le professeur d'histoire et de géographie. En parlant de la télévision et du cinéma, il a cependant signalé que pour être efficaces les émissions ou les projections doivent être préparées en classe par la recherche des documents ou une enquête préalable, suivies dans de bonnes conditions de réception, pendant que les élèves prennent des notes et que le maître intervient, et exploitées systématiquement pour que les images laissent des traces dans l'esprit des élèves.

Le conférencier a surtout voulu, tout au long de son exposé, établir que l'enseignement de ces matières doit se fonder sur la méthode active, à savoir sur le travail de l'élève dirigé par le maître. "L'histoire et la géographie, a-t-il dit, ne serviront à la formation de l'homme de notre temps que par le travail sur le document et sur le paysage. Les techniques audio-visuelles jouent alors un rôle absolument indispensable et remplacent ce qu'on a appelé la 'pédagogie de la salive'. Ce rôle, est-il besoin de se le demander, n'élimine pas la présence du maître. Au contraire, sa place devient plus nécessaire. Ce n'est plus le répétiteur de manuels, le pion qui préside aux récitations de dates et de nomenclatures, mais l'éducateur qui est convaincu de l'importance de son enseignement, qui possède la méthode propre à ces disciplines et des connaissances suffisantes au service de cette méthode, qui connait les techniques audio-visuelles, qui sait se servir de machines, qui s'informe de façon permanente de la documentation nécessaire à son enseignement, qui utilise les techniques modernes au moment voulu et sans abus".

Au début de sa conférence, M. Galarneau s'était félicité de voir que l'on "commence à comprendre que l'histoire et la géographie constituent des matières fondamentales des programmes d'études de l'enfant et de l'adolescent, au même titre que la langue maternelle, les mathématiques et les sciences naturelles . . . L'histoire et la géographie sont plus aptes que toute autre matière des programmes à développer les habitudes morales requises à la formation du caractère, à la vie en société et au civisme éminemment aptes à cultiver ces idéaux que sont le goût du beau, la passion de la vérité et le sens social".

Sciences naturelles. Physiques. etc.

M. Claude Frémont, professeur au Département de Physique de l'Université Laval de Québec, après avoir rappelé l'importance de la culture scientifique dans la formation générale, s'appliqua à faire voir comment grâce à un grand nombre de techniques audio-visuelles il est possible d'améliorer considérablement l'enseignement des sciences naturelles, physiques et mathématiques, ainsi que de faciliter le travail du professeur.

Les démonstrations et expériences de laboratoire, l'usage des diapositives, des bandes de films ou des films de cinéma, l'emploi de la télévision, les explorations scientifiques, la mise au point de projets scientifiques réalisés par les élèves sont autant de moyens qui furent successivement étudiés. Un certain nombre de principes généraux ainsi que de nombreux exemples illustrant l'emploi de ces divers moyens furent dégagés et mis en évidence.

Enfin, une douzaine de voeux découlant de cette étude et portant sur la création de divers organismes et de divers moyens susceptibles d'encourager et de favoriser grandement l'enseignement des sciences, principalement au niveau secondaire, furent soumis aux membres de la Section des sciences naturelles, physiques et mathématiques pour discussion et présentation à l'assemblée générale du congrès.

A lhôpital Taché

"J'ai vu des visages qui n'étaient plus tristes"

Le jeudi 22 août, à 2 h. p.m., a eu lieu une fête en plein air dans les merveilleux jardins qui entourent la vieille et majestueuse bâtisse de l'hôpital Taché. Sous la protection de Mère d'Youville, et malgré les prévisions pas trop favorables du temps, le soleil triomphait des nuages, et le ciel morose matinal souriait maintenant de son bleu pur aux quelques 300 patients et presque autant d'invités. Si on avait pu ajouter à cet article des photos illustrant cet inoubliable après-midi, on aurait eu une vision plus exacte de la presque béatitude de ces invités. Mais mon article, tout en ne diminuant pas l'importance de cette fin de journée, voudrait souligner la merveilleuse mission de Celle qui a soulagé, durant de nombreuses années, les misères humaines. La main qui a soigné, parfois guéri, consolé et apaisé les souffrances terrestres s'est multipliée. Cette charité humaine d'autrefois s'est perpétuée par mille et mille autres mains.

Mêmes mains, mêmes anneaux qui ornent l'annulaire droit. Mère d'Youville d'autrefois est devenue "Les Soeurs Grises de la Charité". Des milliers de ferventes aujourd'hui se penchent sur tous ceux qui ont besoin d'elles et qui jadis avaient besoin d'Elle. Aujourd'hui c'est l'hôpital Taché, connu par son ancien nom hospice Taché. Mais il est connu. Dirais-je pourquoi? Parce que de partout les malades, quelle que soit la maladie qui les atteignent, viennent ici. Ils viennent ici avec l'Espoir, la Confiance et la Foi. De partout leurs parents viennent régulièrement les visiter et les sentiments qui animent ces visages expriment la satisfaction. Il ne suffit pas d'être bien logés et bien nourris. Ces mêmes conforts donnés au moral font bien plus de bien que n'importe quel médicament.

Cette bâtisse grise et majestueuse abrite toutes sortes de patients. J'ai connu des patients de notre hôpital. Malheureusement, et comme dénouement naturel, j'en ai vu de ceux dont l'âme a quitté à jamais le corps. Et puis j'ai connu les parents du défunt ou de la défunte. Et par eux j'ai connu la gratitude éternelle envers celles qui ont pris soin de leurs chers disparus. Qui aurait pu perpétuer le geste affectueux de la main de Mère d'Youville sinon ses filles? Jeudi passé j'ai vu tout cela.

J'ai vu les visages des patients qui pour un instant n'étaient plus tristes. Baignés de soleil, de musique, de rire joyeux, de jeux et de mouvements, ces mêmes visages ne reflétaient plus la souffrance. La souffrance était contenue. Le rire passait par leur gorge. Ils mangeaient, ils buvaient des raffraîchissements offerts par les Soeurs Grises, par les Dames Auxiliaires, par des volontaires laïcs et par le personnel. Tout cela avec la même charité qui remonte depuis toujours pour celles qui aiment et qui souffrent des misères humaines.

Voilà ce que j'ai vu jeudi passé dans nos jardins. Les préparatifs de cette journée n'étaient pas difficiles. Mais nous étions tous affairés. Notre Soeur Supérieure, qui, d'habitude pour son travail, ne s'éloigne pas beaucoup de son bureau, était ce jour-là partout à la fois. Les patients eux-mêmes sentaient, avec cet instinct infaillible qu'ont les déshérités de la vie, que quelque chose de beau allait se produire et qu'ils en seraient les bénéficiaires.

Et là, cher lecteur, je me perds encore une fois en faisant un saut en arrière d'un an. O miracle de la pensée capable de bondir si loin!

Ça fait un an que la Rév. Sr Tougas a été nommée comme supérieure à l'hôpital Taché. Un an que, par ses efforts et par la collaboration de toutes les religieuses qui lui sont adjointes, elle s'ingénie à soulager les patients en leur donnant plus de bonheur avec la sensation d'appartenir tous à la même famille.

Sous son bienveillant encouragement et avec son dynamisme inné les "Dames Auxiliaires de l'hôpital Taché" ont vu naître leur jour. Elles ont fait du bon travail depuis février dernier. Leur mission est très importante. Par leurs activités sociales elles apportent un précieux soulagement moral au malade. Chacun d'eux devient un ami pour ces bénévoles qui n'épargnent ni leur temps ni leur santé.

Nous sommes arrivés très rapidement, trop rapidement au gré des malades, à cette fin d'après-midi. La plupart d'entre eux ne voulaient pas retourner si tôt dans leur salle respective. Pour eux l'après-midi aurait dû être prolongé d'encore quelques heures. Voyant le grand réconfort que ces deux heures en plein air apporta à tous, il fut décidé qu'on répéterait ce geste à chaque année.

Dans le coeur des aides bénévoles et de tous les assistants, on sentait la joie de pouvoir répondre au désir du Seigneur lorsqu'Il disait: "Tout ce que vous faites au moindre d'entre les miens c'est à moi-même que vous le faites".

• • •

Que toutes les personnes bénévoles qui ont contribué à la réussite de cette journée, veuillent trouver ici la parfaite reconnaissance de l'hôpital Taché.

Armand DEBBANE.

Filles d'Isabelle de St-Boniface

Cercle St-Boniface

La réunion du 20 août fut des plus agréables pour celles qui voulurent bien s'y rendre. Après l'assemblée proprement dite, nous acceptions l'invitation de Mme Cécile Boulet d'aller prendre le goûter dans le jardin — quelle heure charmante et amusante nous avons passée là, sous un beau "clair de lune": artificiel, dû à la gentillesse du maître de la maison. Notre Cécile a de beaux projets en tête pour "son" petit séminaire; il faudra toutes y mettre la main. Aider à former nos futurs prêtres, de quelque manière que ce soit est une oeuvre des plus méritoires et qui doit recevoir toute notre attention.

Nous voici de nouveau prêtes à entreprendre une autre saison de bon travail d'équipe. J'espère que toutes vous avez passé un bon été, profité de vacances agréables, d'un repos bien mérité et que vous nous reviendrez nombreuses et débordantes d'enthousiasme et d'énergie. Il y aura une assemblée très importante le 3 septembre. Nous savons que c'est le lendemain d'un congé, que c'est aussi la journée d'ouverture des classes, mais de grâce, faites l'impossible pour vous rendre quand même à la salle Jubinville. Il faut commencer l'année sur le bon pied, ébaucher les projets pour l'année, préparer les élections d'octobre et s'organiser pour assister au congrès annuel du Cercle d'Etat, qui aura lieu à La Broquerie le 15 septembre. Comme toujours, il faut prouver que nous avons le groupe le plus nombreux et s'y rendre en grand nombre. Préparez vos suggestions, vos remarques pour les apporter à cette réunion. Il est important de connaître l'opinion de chaque membre; c'est le seul moyen de faire du progrès.

Je vous quitte en vous rappelant l'assemblée du 3 septembre . . . il faudra absolument décider ce soir-là combien se rendront à La Broquerie. Faites un grand effort, je vous en prie, vous êtes toutes membres de l'ordre, vous avez toutes les mêmes devoirs et les mêmes responsabilités . . . au 3 septembre, qu'on fasse salle comble!

LA REDACTRICE.

Cercle d'Etat

L'assemblée annuelle du Cercle d'Etat du Manitoba aura lieu à La Broquerie le 15 septembre. Toutes les régentes ont été avisées, et je demande qu'on fasse l'impossible pour assister en très grand nombre. C'est l'unique occasion que nous avons, durant l'année, de nous rencontrer toutes, de nous connaître un peu mieux, et celles qui assistent à cette réunion annuelle en tirent toujours profit. Nous avons plus de 400 membres au Manitoba, il n'est donc pas raisonnable que seulement une fraction de ce nombre se rende chaque année au congrès. C'est l'affaire de tout le monde, et toutes doivent y assister si possible. C'est une journée qui coûte en définitive très peu et qui rapporte beaucoup en expérience, en connaissances et en amitiés renouvelées.

Allons mes soeurs, faites preuve d'intérêt et d'enthousiasme, rendez-vous très nombreuses à La Broquerie le 15 septembre. Je m'attends naturellement à ce que tous les cercles fassent connaître assez longtemps à l'avance le nombre de personnes devant assister. C'est une question de simple politesse que de faciliter les choses à nos aimables hôtesses de La Broquerie. J'espère donc vous voir toutes dans une grande démonstration d'amitié fraternelle . . . le 15 septembre prochain. Le rendez-vous est pour 1 h. 30 précises, qu'on se le dise.

Bertrande Desrochers,
régente d'Etat.

La Corporation Métropolitaine du Grand-Winnipeg

Comité d'adaptations des règlements d'urbanisme

La demande suivante sera entendue par le Comité d'adaptations lors de sa réunion à 9 h. 30 a.m., le mardi 3 septembre 1963, dans la salle du Conseil, 100, rue Main, Winnipeg, temps et endroit où les opinions pour ou contre ladite demande seront entendues.

Cas no 304-63 **St-Boniface**

Demandeur: **M. Geddy** (propriétaire).

Objet: Modifier les restrictions M2 afin de permettre la conversion du magasin actuel et de l'immeuble appartement de quatre logis attenant non-conforme en immeuble appartement de six logis, les deux logis supplémentaires étant situés dans la partie de l'édifice servant actuellement de magasin.

Propriété: 585, rue Marion.

Comité d'adaptations.
Mlle M. R. Petrie,
Secrétaire,

M. Joseph G. Van Belleghem, qui fut échevin de St-Boniface pendant 15 ans, et maire de la ville de 1955 à 1960, vient d'annoncer qu'il se présentera comme candidat à l'échevinage, dans le quartier numéro 3, lors des élections municipales qui auront lieu le mercredi 23 octobre à St-Boniface.

Chevaliers de Colomb

Conseil Goulet no 3681

St-Boniface, Man.

Pendant que d'autres conseils ont fait quelques tentatives de chroniques durant les mois d'été, votre dévoué a pris ses congés et s'est bien reposé pour vous revenir plein d'ardeur. Il est à espérer que tous ont profité de la période des vacances pour en faire autant car maintenant notre conseil va changer de vitesse et se lancera à la besogne à toute allure. Cela ne veut pas dire que rien n'a été fait durant juillet et août. Nous n'en avons tout simplement pas fait du tintamarre.

A en juger par le bulletin du mois de septembre, l'exécutif et les différents comités ne se sont pas tournés les pouces pendant deux mois. Ils ont assemblé tout leur savoir-faire pour rédiger un plan d'action afin de maintenir la remarquable et habituelle qualité de nos activités. Mais n'oublions pas que le succès de ces activités ne dépend pas seulement de l'organisation minutieuse d'un comité quelconque, mais surtout de la coopération et participation des membres eux-mêmes.

Ainsi donc, nous sommes tous invités à participer aux activités suivantes: le 3 septembre (un mardi à cause du long weekend), à 8 h. 15 p.m., assemblée sociale durant laquelle il y aura l'installation des officiers. Les membres nouvellement acquis sont tout spécialement invités à assister à cette belle cérémonie et pourront y cueillir quelques bons points au cas où ils seraient appelés à un poste dans l'avenir; le dimanche 8 septembre, déjeuner-communion à la paroisse du Précieux-Sang; messe dialoguée à 8 h. 45 a.m. et le déjeuner sera ensuite servi dans la salle du Club St-Vincent. Comme de coutume nous aurons un conférencier de marque.

Voici une bonne occasion pour demander au Seigneur, en ce début de l'année colombienne, des grâces spéciales pour nous aider à supporter notre Conseil et à bien servir la cause de notre Ordre.

FIGARO.

Remerciements

La famille Pierre Vedel désire exprimer ses plus sincères remerciements à tous ceux et celles qui lui ont témoigné de la sympathie, soit par offrandes de messes, bouquets spirituels, assistance aux funérailles ou de quelque autre manière à l'occasion de son récent deuil.

Résultats des examens de musique à l'Institut et Collége St-Joseph

Le Département de musique annonce les résultats des examens pour l'année scolaire 1962-1963. Les noms sont inscrits par ordre de mérite.

A l'Université de Manitoba
PIANO

Diplôme associé, A.M.M.I. — Grande distinction: Charlotte Hébert.

Grade IX — Grande distinction: Elizabeth Nadurak et Michelle Hébert.

Grade VIII — Grande distinction: Yvette Verrier; distinction: Denise Gay.

Grade VII — Grande distinction: Jacqueline Bélanger et Marie Saras; distinction: Patricia Dubé.

Grade VI — Distinction: Charlotte Deroche, Estelle Rochon et Jeannette Rocan; avec succès: Agnès Morin et Luella Smith.

Grade V — Grande distinction: Joanne Dubé, Gisèle de Montigny et Yvonne Bohémier; distinction: Katherine Dankewich, Diane Gaudry et Patricia Taillefer.

Grade IV — Distinction: Tommy Besenczy.

THEORIE

Grade VII — Histoire, avec succès: Charlotte Hébert.

Grade VI — Analyse musicale, grande distinction: Claudette Sala, Suzanne Corbeil, Marie-Paule Sala, Charlotte Hébert et Michelle Valmont; distinction: Elizabeth Nadurak; succès: Michelle Hébert.

Grade VI — Harmonie, grande distinction: Suzanne Corbeil; distinction: Michelle Hébert, Yvette Verrier et Michelle Valmont; succès: Elizabeth Nadurak.

Grade V — Harmonie, grande distinction: Heather Isbell.

Grade IV — Théorie, grande distinction: Diane McDonald, Jacqueline Bélanger, Margaret McKean et Denise Gay; distinction: Jeannette Rocan.

Grade III — Théorie, grande distinction: Agnès Morin, Denise Perrin, Yvonne Bohémier, Estelle Rochon, Micheline St-Pierre, Patricia Savage, Colette Campagne, Paulette Chaput, Charlotte Deroche et Luella Smith; distinction: Pauline Vincent.

Grade II — Théorie, grande distinction: Claudette Poitras, Flore Campagne, Claudette Toupin, Katherine Dankewich, Diane Gaudry, Joanne Dubé et Gisèle de Montigny; succès: Diane Daeninck.

Grade I — Théorie, grande distinction: Suzanne Bockstael, Jane Frostiak, Flore Campagne, Katherine Dankewich, Susan McDougall, Yvette Couture, Sheila Bockstael, Valérie Pujo, Gisèle Landry, Gail Beech, Claudia Raabe, Tommy Besenczy et Danna Layne Nuytten

Au "Royal Conservatory of Music of Toronto"
PIANO

Grade IX — Distinction: Gaylein de Montigny.

Grade VIII — Distinction: Sharon O'Brien.

Grade VII — Distinction: Lorraine Poitras.

Grade V — Grande distinction: Joanne Dubé.

Grade IV — Distinction: Denise Perrin.

Grade III — Grande distinction: Louise Ducharme; distinction: Claudette Toupin et Claudia Raabe.

Grade II — Grande distinction: Suzanne Bohémier.

THEORIE

Grade V — Histoire, avec succès: Gaylein de Montigny.

Grade V — Harmonie, distinction: Bernice-P. Allard.

Grade IV — Harmonie, distinction: Gaylein de Montigny; succès: Bernadine Van Walleghem.

Grade II — Théorie, grande distinction: Diane McDonald, Sharon O'Brien et Annette Thorimbert.

Retraite pour jeunes filles: 6-8 septembre, à Villa Maria

Une retraite pour jeunes filles de langue française est en voie d'organisation pour la fin de semaine du 6 au 8 septembre. Cette retraite est ouverte à toutes les jeunes filles qui travaillent, de quelque paroisse qu'elles se trouvent.

Les demoiselles suivantes sont responsables du recrutement dans leurs paroisses respectives: basilique, Mlle Colette Huot, CH 7-9418; Sacré-Coeur de Winnipeg, Mlle Yolande Lecocq, SU 3-0194; St-Norbert, Mlles Cécile et Rita Cloutier, 284-0905. On peut aussi retenir sa place en téléphonant directement à Villa Maria: GLobe 3-8025.

Autres retraites au programme bientôt: 4-6 octobre: demoiselles professionnelles; 18-20 octobre: dames de la basilique.

Départ de M. Dunlop pour le noviciat des Frères Marianistes

Le 17 août, un groupe de parents se rendirent chez M. et Mme Gilbert Bérard, rue Marion, pour une soirée d'adieux en l'honneur de M. Denis Dunlop, fils de M. et Mme A. Dunlop, de la rue Berry. Il part pour le noviciat des Frères Marianistes de St-Louis, Missouri, Mm S. Ferland lui présenta une jolie malle de voyage. Denis remercia chaleureusement.

Que Dieu bénisse la belle vocation de M. Dunlop.

Décès

M. T. BLOMME

M. Théophile Blomme, de 454, rue Edmonton, est décédé à sa résidence le mercredi 14 août, à l'âge de 74 ans.

La messe de Requiem fut célébrée par le R. P. Léo, O.F.M. cap., en l'église du Sacré-Coeur des Belges le lundi 19 août, et l'inhumation eut lieu au cimetière paroissial.

Natif de Belgique, il résidait au Manitoba depuis 58 ans y travaillant à l'industrie agricole dans le district de Swan Lake jusqu'en 1953.

Le défunt laisse dans le deuil un fils, une fille et quatre petits-enfants; deux frères, Emile, de Winnipeg, et Jules, de St-Boniface; deux soeurs, Marguerite (Mme H. Saelens), de Swan Lake, et Bertha Blomme, de Winnipeg.

Si ton frère vient à pécher, va le trouver et reprends-le, seul à seul. S'il t'écoute, tu auras gagné ton frère. (Mt 18, 5)



Dr Rosario Cousineau de Sherbrooke



Ernest Dauphinais, ING. P. de Chicoutimi



Me Louis Deniset de Winnipeg, Manitoba



Ernest Désormeaux d'Ottawa, Ont.

Me Claude Ducharme de Montréal

Nominations à la Sauvegarde

La Sauvegarde, entreprise associée au Mouvement Desjardins, est heureuse d'annoncer les nominations de neuf nouveaux membres à son Conseil d'administration.



Gaetan Ducharme, ING. P. de Montréal

Emery Leblanc de Moncton, N.B.



Me Ronaldo Rabois de Rimouski



Georges-Etienne Turcotte de St-Jacques Montcalm

M. S. Beaudoin, de Ste-Agathe, est décédé à l'âge de 68 ans

STE-AGATHE — L'un des plus honorables citoyens de la paroisse, M. Signard Beaudoin, est décédé le mercredi soir 21 août à l'hôpital de Morris, à l'âge de 68 ans.

Bon chrétien, M. Beaudoin était toujours prêt à servir l'Eglise et ses semblables. Il fut l'un des premiers syndics de la paroisse, comme il fut parmi les premiers directeurs du poste CKSB lors de sa fondation en 1946. Un des fondateurs de la Caisse populaire à Ste-Agathe, il en fut le premier président. Pendant longtemps il fut commissaire et secrétaire de la commission scolaire. Il fut aussi maire de la Municipalité Ritchot pour la durée d'un terme et premier président de la Coopérative de grains de Ste-Agathe. En 1960, la Société d'Agriculture lui rendit hommage pour ses dévoués services comme son secrétaire compétant pendant plus de 40 ans.

Né le 29 octobre 1894, à Pembina, D.-N., M. Beaudoin vint habiter Ste-Agathe en 1897 avec ses parents, M. et Mme Pierre Beaudoin. Le jeune Signard alla faire une première année de collège à St-Hyacinthe, Qué., en 1906 pour suivre ensuite ses études au collège de St-Boniface. Il travailla sur sa terre à Ste-Agathe jusqu'à sa retraite en 1945.

Le défunt laisse dans le deuil son épouse, née Arthémise Robert; un fils, Gérard, de Ste-Agathe; deux filles, Jeanne (la Rév. Sr M.-Rose-Irène, S.N.J.M.), actuellement au couvent de St-Pierre, et Irène (Mme Léo Baudry), de St-Boniface; huit petits-enfants; une soeur, la Rév. Sr Anne-Thérèse, S.N.J.M., de l'Institut Collégial St-Joseph de St-Boniface.

La dépouille mortelle fut exposée à la chapelle funéraire P. Coutu, à St-Boniface, le vendredi 23 août, et dans l'église de Ste-Agathe, une heure avant le service le samedi 24 août à 10 h. a.m. De nombreux parents et amis allèrent lui rendre un dernier hommage et prier pour le repos de son âme. Le service funèbre fut célébré par M. l'abbé A. Couture, curé, assisté des RR. PP. Martial Caron, S.J., et Armand Joyal, O.M.I., comme diacre et sous- diacre, et servi par quatre petits-fils du défunt, Pierre, Michel, Jean et Claude, pendant que MM. les abbés O. Moquin, de Somerset, et A. Brunet, de St-Adolphe, disaient leurs messes aux autels latéraux. On remarquait dans le choeur Mgr H. Lapointe, de St-Jean-Baptiste, les RR. PP. G. Jolicoeur et L. Hardy, S.J. et M. l'abbé E. Lavoie, de St-Pierre.

Les porteurs étaient six neveux du défunt, MM. Dominique Courcelles, Edouard Fisette, Félix Pelletier, Emery Proulx, Florent Robert et Adolphe St-Onge. La quête fut faite par MM. Félix Pelletier et Adolphe St-Onge. L'inhumation se fit au cimetière local dans le lot familial.

Remerciements

Mme Signard Beaudoin et ses enfants remercient bien sincèrement tous ceux qui leur ont témoigné de la sympathie, soit par offrandes de messes, bouquets spirituels, prières ou en assistant aux funérailles de leur cher époux et père.

Autre décès

On déplore aussi à Ste-Agathe la mort de M. Roland Rochon, beau-frère de M. Léo Lemoine et bien connu dans la paroisse.

Çà et là

M. et Mme Arthur Péloquin recevaient récemment plusieurs visiteurs: Mme Rosine Chartier, de St-Lazare; M. et Mme Arthur Joyal et leur fille, Mme Antoinette Haloski, de Vancouver, C.-B.; M. et Mme Roger Péloquin et leur fille, Lucille, ainsi que Mme Grégoire et ses quatre enfants, de Vancouver, C.-B.

M. l'abbé A. Couture, curé, et ses paroissiens étaient tous heureux de la bénédiction du nouveau presbytère, le dimanche 18 août, par Mgr Joseph Robert, vicaire-général du diocèse. La réception qui suivit, organisée par les dames de la paroisse, fut une belle réussite. Les gens de Ste-Agathe sont fiers d'abriter enfin leur pasteur convenablement.

Paul-Emile et Marie Péloquin, avec leur mère, sont revenus samedi soir dernier d'un merveilleux voyage au Yukon. Pendant la semaine qu'ils ont passé à Whitehorse chez leur frère et fils, Jean-Louis, ils ont fait maintes excursions, toutes des plus intéressantes. A Dawson, ils ont rencontré le R. P. Edmond Turenne, O.M.I., qui les invita à rentrer chez lui signer son registre de paroisse, visiter son église et son école, puis parler du Manitoba. Il les a chargés de saluer pour lui tous ses parents et ses amis, comme l'a aussi fait Jean-Louis.

Giroux

Décès

Subitement le 21 août est décédé M. Rosario-A. Lacoste, âgé de 63 ans, de Giroux. Les prières furent récitées le vendredi 23 août à 8 h. p.m., au salon funéraire Green Acres. La messe de Requiem fut chantée le samedi 24 août à 10 h. a.m. en l'église de Ste-Anne-des-Chênes par le R. P. Conrad Monpetit, C.Ss.R. La dépouille mortelle fut inhumée dans le lot familial au cimetière Green Acres.

M. Lacoste naquit à Giroux, où il vécut toute sa vie sur la ferme. Le défunt laisse dans le deuil son épouse, Catherine; deux fils, René et Lawrence, de Giroux; deux filles, Doreen (Mme G. Cluett) et Johanna, de St-Vital; trois soeurs, Corinne (Mme D. Jacques), de Great Falls, Laura (Mme I. Brigel), et Jeanne (Mme H. Lindall), de Winnipeg; un frère, Joseph, de Winnipeg.

Vassar

Mariage Poirier-Beauchamp

Le samedi 13 juillet avait lieu en l'église du Sacré-Coeur de Vassar le mariage de Mlle Estelle Beauchamp, fille de M. et Mme Fred Beauchamp, à M. Jean-Charles Poirier, fils de M. et Mme Rosario Poirier, de Bellegarde, Sask. La messe nuptiale fut célébrée par M. l'abbé Jean-Louis Caron, curé.

M. Gérard Poirier, frère du marié, exécuta des cantiques appropriés, accompagné à l'orgue par Mlle Estelle Boyer, tante et marraine de la mariée.

La mariée fit son entrée dans l'église au bras de son père. Elle était ravissante dans sa longue robe blanche en soie organza sur taffetas et tulle. Le corsage était ajusté et les manches se terminaient en pointes de lis. La jupe était garnie d'appliqués de fleurs brodées et avait une courte traîne. Son voile bouffant, de soie illusion, était retenu par une coiffure en forme de rosette, garnie de perles, de même tissu que la robe. Elle portait un bouquet de roses rouges.

Les filles d'honeur, Mlles Diane Beauchamp, soeur de la mariée, et Marie Poirier, soeur du marié, portaient des robes identiques de nylon bleu sur taffetas et tulle et bouquets de marguerites jaunes. La bouquetière était Mlle Kim Novak, cousine de la mariée. Les garçons d'honneur étaient MM. Joseph Poirier, frère du marié, et Jean Henrion. MM. Henri Poirier, frère du marié, et Gilbert Boyer, cousin de la mariée, agissaient comme huissiers.

Il y eut réception et banquet suivis d'une soirée à la salle paroissiale joliment décorée de cloches et de guirlandes. Le toast fut porté à la mariée par son oncle, M. Robert Radvik.

Pour le voyage de noces, la mariée portait un ensemble canari avec accessoires blancs.

Les heureux époux demeureront à St-Claude, où ils enseigneront.

Sainte-Claire

Çà et là

M. Vincent Lachance, qui fut, il y a deux ans, diplômé du collège des Jésuites à Regina, vient d'avoir une promotion à la Banque Royale du Canada. Félicitations!

M. Albert Vermeylen enseignera pour une deuxième année à l'école de Grand Narrows, après avoir suivi cet été des cours spéciaux à l'école Normale.

M. John Glutek, qui a suivi les cours des 9e, 10e et 11e années au collège St-Vladimir de Roblin, et diplômé de la 12e année au collège de Yorkton, cette année, eut la bonne idée de prendre six semaines de ses vacances pour suivre des cours spéciaux. Il entrera en septembre à l'école Normale de Winnipeg.

Mlle Florence Lizotte a commencé sa troisième année comme étudiante garde-malade à l'hôpital des Soeurs Grises de Regina.

Mlles Anne Davey et Juliette Lizotte, diplômées de l'école Normale de Winnipeg, enseigneront à Ste-Rose-du-Lac et Winnipeg, respectivement.

Voici la liste des étudiants de Ste-Claire qui entreprendront des études, soit secondaires ou commerciales en septembre: au collège St-Vladimir de Roblin, grade X, James Short et Roland Lizotte; grade IX, Daniel Lizotte;

A l'Académie du Sacré-Coeur de Yorkton: Patricia Lachance, grade XI;

Au couvent de Wilcox, Sask.: Diane Carrière, grade X; Marguerite Carrière, grade IX;

Aux cours d'affaires à Winnipeg: Stella St-Germain, Dorothée Short, Dorothée Laviolette, Reina Bangle et Dorothée Jérôme, qui toutes ont passé leur grade XII:

Un cours commercial à Winnigrade XII, Patricia Mortemore, Henriette Carrière, Barbara Bedu et Guy Lachance; grade XI, Grace Burnash, Hélène Bedu, Roberta Short et Anastasie Jérôme; grade X, Wayne St-Germain, Annette Morisseau, Huguette Vermeylen, Wayne Burnash et Sandra Wheeler; grade IX, Yves Carrière, Yvonne Lucier, René Paul, Barbara Wheeler, Mavis Jérôme, Lynda Braconnier et Patricia Lucier.

Au poste CBWFT

SAMEDI 30 AOUT

5.30—Champion
6.00—Théâtre chez soi
6.30—Nouvelles
6.45—Conte d'enfant
7.00—Sports d'été
8.00—Ici interpol
8.30—Long métrage: "Hôtel à vendre"
10.00—Composez 999
10.30—Cinéma: "La Grande Maguet"

DIMANCHE 1er SEPTEMBRE

4.00—Shirley Temple
5.00—Connaissance du monde
6.00—Découvrons les Amériques
6.30—Présence de l'art
7.00—Robin des Bois
7.30—Vu d'Ottawa
8.00—Les coulisses de l'exploit
9.00—A vous l'antenne
9.30—Théâtre chez soi
10.00—Images du Japon
10.30—Documents

LUNDI 2 SEPTEMBRE

5.30—Monsieur Pipo
6.00—La p'tite semaine
6.30—Nouvelles
6.45—Comment dites-vous
7.00—Les travaux et les jours
7.30—L'aventurier des mers
8.00—La belle saison
8.30—La poule aux oeufs d'or
9.00—Les contes de Maupassant
9.30—L'Art et les hommes
10.00—Echo du cinéma
10.30—Cinéma: "Corrida mexicaine"

MARDI 3 SEPTEMBRE

5.30—Grand prix
6.00—La p'tite semaine
6.30—Nouvelles
6.45—Chansons de Paris
7.00—Caméra '63
7.30—Vedettes en pantoufles
8.00—Chevalier de Maison-Rouge
8.30—Les grands de la chanson
9.00—Détective international
9.30—Jeunesse oblige
10.00—Un, deux, trois, rideau
10.30—Cinéma: "Madame veut un bébé"

MERCREDI 4 SEPTEMBRE

5.30—L'épée de Florence
6.00—La p'tite semaine
6.30—Nouvelles
6.45—Oscar Peterson
7.00—Défi
7.30—Médard et Barnabé
8.00—Voulez-vous jouer avec moi
8.30—L'air de Québec
9.00—Votre courrier
9.30—Copain, copain
10.00—Les quatre justiciers
10.30—Cinéma: "Brahma, taureau sauvage"

JEUDI 5 SEPTEMBRE

5.30—Roquet belles oreilles
6.00—La p'tite semaine
6.30—Nouvelles
6.45—François Reichenbach
7.00—A la pointe de l'exploration
7.30—De broche en bouche
8.00—Le feu sacré
8.30—Au voleur
9.00—Sérénade estivale
9.30—Mo leur Pia-pia
10.00—A vous Bruxelles
10.30—Ciné-club: "Du rififi chez les hommes"

VENDREDI 6 SEPTEMBRE

5.30—Les croquignoles
6.00—La p'tite semaine
6.30—Nouvelles
6.45—Conte d'enfant
7.00—Vingt ans express
7.30—L'aventurier des mers
8.00—Conférence de presse
8.30—Cinéma international: "Calypso"
10.00—Isma Visco
10.30—Cinéma: "Mourir d'amour"

Powerview

Çà et là

Prompt rétablissement à Mme Armand Morissette, patiente à l'hôpital général St-Boniface, où elle a subi une opération.

Mme Armand Désilets, accompagnée du jeune Robert Dupont, visitait sa soeur à St-Claude, durant deux semaines. Elle en profitait pour revoir et visiter plusieurs anciens voisins et amis.

Le samedi 17 août, M. Alfred Dupont et leur fils, Denis, se rendaient à Mariapolis, assister au mariage Lessard-Gagnon. Ils visitaient aussi des parents et amis à St-Claude et Holland.

Mme Armande Gérard passe une semaine chez son père pendant que sa mère est hospitalisée.

La Broquerie

Mariage Normandeau-Laramée

Le samedi 17 août, Mlle Lilliane Laramée, fille de M. et Mme Philippe Laramée, unissait sa destinée à celle de M. Gilles Normandeau, fils de M. et Mme Noé Normandeau.

Précédée de ses deux filles d'honneur, Mlles Cécile Laramée et Lorraine Normandeau, la mariée entra dans l'église au bras de son père. Elle était ravissante dans sa longue robe de brocart recouverte de tulle et ornée d'appliqués et de paillettes. Son voile court était retenu par une couronne de perles. Son bouquet se composait de roses rouges.

M. N. Normandeau était témoin pour son fils. Les garçons d'honneur étaient MM. Pierre Laramée et Léon Normandeau.

Au cours de la cérémonie nuptiale, M. Dollard Bruyère exécuta deux cantiques appropriés, accompagné à l'orgue par Mme Joseph Balcaen.

Un succulent souper fut servi, rehaussé par la présence de M. l'abbé U. Lafond, curé. M. Jos. Mireault, maître de cérémonies, porta le toast aux mariés. MM. Laramée, Normandeau et Léon Laurin, grand-père du marié, prirent également la parole pour féliciter les nouveaux époux, après quoi une veillée dansante réunit parents et amis à la salle de l'aréna, où tous s'amusèrent.

Les mariés partirent en voyage de noces à Banff, Alta. Ils arrêteront saluer deux frères du marié, Henri et Rolland, à Edmonton, Alta.

A leur retour, M. et Mme Gilles Normandeau demeureront à La Broquerie, où M. Normandeau enseigne à l'école secondaire. Félicitations et voeux de bonheur.

Va-et-vient

La dernière semaine de juillet, M. Georges Choiselat, accompagné de son épouse, de ses deux fils, Gérard et Lionel, et de sa mère, Mme Alfred Choiselat, était en visite à Nipigon, Ont., chez ses frères, Charles et Eugène.

A l'occasion de la visite de leur fille, la Rév. Sr Ste-Claire, M.O., de Camperville, M. et Mme Alfred Choiselat ont passé quelques jours en visite chez leur fils, M. l'abbé Joseph Choiselat, curé de Haywood. La Rév. Sr Marie Choiselat, S.G.M., donnait en même temps dans la paroisse les cours de catéchisme des vacances. Le lundi 12 août, après avoir reconduit Soeur Ste-Claire à sa mission de Camperville, M. l'abbé Choiselat, M. et Mme Choiselat et leur fille, Joséphine, ainsi que leur petit-fils, Laurent Allard, se rendaient à Flin Flon et à la Baie d'Hudson en faisant un détour par la Saskatchewan. Les visiteurs ont eu beaucoup de plaisir à voyager sur la belle route pavée de Camperville à Flin Flon en admirant les beaux sites du Nord manitobain.

Mme Adélard Jolicoeur visitait dernièrement un de ses frères, M. Léon Desautels, à Sedley, Sask. Elle était accompagnée de son frère, le R. P. Isaïe Desautels, O.M.I., de Kenora, Ont., et de ses deux soeurs, Mmes Jules Turenne et Léa Larivière, de St-Boniface.

Mmes Elisabeth Martel, de Montréal, et Rodolphe Gauthier, de Gravelbourg, Sask., ont passé quelques semaines de vacances chez leurs parents, M. et Mme Alexandre Gagnon.

M. et Mme J.-Alphée Kirouac et leurs deux petites filles étaient de retour la semaine dernière d'un voyage dans l'Est où ils ont visité des parents et amis tout particulièrement la famille de M. Antonio Vielfaure, frère de Mme Kirouac. En cours de route, les voyageurs ont pu admirer les chutes Niagara. Ils ont visité également le parc Lafontaine et divers lieux de pèlerinage tels que l'Oratoire St-Joseph, Ste-Anne-de-Beaupré et ils conservent un souvenir inoubliable de Notre-Dame-du-Cap où ils ont assisté à une procession aux flambeaux.

A cause de circonstances imprévues, l'étude historique et la séance qui devaient avoir lieu le 1er septembre ont été contremandées.

La Salle

Va-et-vient

Au cours du mois d'août, Mlle Berthe Tellier, de Santa Cruz, Californie, de même que M. et Mme Richard Tellier et leur famille, de Manitou Wadge, Ont., furent en promenade chez Mme Emma Tellier et M. et Mme Paul-Emile Lagacé.

Récemment, M. et Mme Georges Bernuy et leur famille se rendirent en Saskatchewan, où ils visitèrent M. et Mme Francis Bernuy, de Wauchope, Sask., et M. et Mme Maurice Lamothe, de Redvers, Sask.

Le jeune Denis Bernuy fit une promenade d'une semaine chez ses oncle et tante, M. et Mme Francis Bernuy, de Wauchope, Sask.

Durant la semaine du 11 août, MM. et Mmes Albert Vouriot, Georges et Gabriel Bernuy furent visités par M. et Mme Norman Finnigan, de Haney, C.-B.

Dernièrement, MM. et Mmes John Mysak et Bill Denysuk et leurs familles, de Pine Falls, furent de passage chez M. et Mme Marcel Lagacé.

Du 14 au 16 août, M. et Mme Wilfrid Côté et leur famille furent en promenade à Dunrea, chez M. et Mme Joseph Boulet. Ces derniers vinrent ensuite à La Salle pour des vacances.

Une réunion de famille eut lieu chez Mme Adélina Hogue le dimanche 18 août, à l'occasion de la visite de ses fils et bru, M. et Mme Victor Hogue, et leur famille, de la paroisse Ste-Dorothée, à Montréal, Qué.

Du 11 au 13 août, Mme Sophie Cormier reçut la visite de son fils, Edmond, P.S.S., avant son départ pour un séjour temporaire en Ontario et Montréal. Au cours de l'été il fut aumônier de l'Armée à Portage-la-Prairie. En septembre, M. E. Cormier se rendra en Europe, puis il poursuivra en octobre des études supérieures à Rome, qu'il dut interrompre en 1962 pour se dévouer au séminaire de Manizales, Colombie, Amérique du Sud.

St-Lazare

Décès

Le 10 août eurent lieu, dans l'église de St-Lazare les funérailles de M. Noël Lemoine, décédé le 7 août à l'hôpital de Birtle. Un grand nombre de parents et amis assistèrent au service funèbre.

M. Lemoine naquit à Roberval, Qué., le 25 décembre 1897. Ses parents vinrent s'installer à St-Lazare quand il était très jeune. En 1945, il épousa Rosa Huberdeau de cette paroisse. Sept enfants naquirent de cette union, dont six lui survivent. Avant sa maladie, il était employé du gouvernement provincial dans le département du maintien des ponts.

Noël Lemoine fut toujours un bon père de famille et un paroissien exemplaire. Ses amis admiraient sa gaieté, sa bonne humeur et ses répliques spirituelles au cours des conversations. Lorsqu'une maladie cruelle le frappa il y a plus d'un an, il accepta toutes les souffrances sans murmure et garda jusqu'à la fin son amabilité et sa résignation à la volonté de Dieu.

Le défunt laisse dans le deuil son épouse, Rosa; cinq filles, Noëlla, de Winnipeg, Marie, Jacqueline, Annette et Suzanne, toutes à la maison; un fils, Jean-Marc, à la maison; trois frères, Barthelemy, de Welwyn, Sask., Léon, de Moosomin, Sask., et Eugène, de St-Lazare; une soeur, Anna (Mme Elie Robert), de Nelson, C.-B. Une fille, Yolande, le précéda dans la tombe en 1957.

Remerciements

La famille Lemoine désire exprimer ses remerciements sincères à M. l'abbé G. Régnier, curé, à tous les parents et amis et à Mme Honoré Plante en particulier, pour les nombreux services rendus pendant la longue maladie de M. N. Lemoine et à l'occasion de sa mort.

La charité chrétienne et la bonté dont ces amis ont fait preuve ont allégé la peine causée par cette épreuve.

Ste-Rose-du-Lac

Petite note

M. et Mme Lloyd Drayson, de Franklin, annoncent les fiançailles de leur soeur et belle-soeur, Mlle Marie-Rose-Lucille Pinette, fille de feu M. et Mme Onésime Pinette, à M. Kenneth Good, fils de M. et Mme Elbourne Good, de Stonewall. Le mariage aura lieu le 7 septembre à Franklin.

Dunrea

Çà et là

Les RR. FF. Eugène et Denis Boulet, O.M.I., frères de Mme T. Boulet, sont venus passer quelques jours dans cette localité, récemment.

Etaient en visite au presbytère les lundi et mardi 20 et 21 août, MM. les abbés R. Gaudette et R. Ducharme, de Zenon Park et Gravelbourg, Sask., ainsi que M. Albert Vachon, d'Oak Lake, accompagné de ses filles, les Rév. Srs Ste-Thérèse, S.G.M., de Lisieux, Sask., et Ste-Bernadette, M.O., de la Maison-Chapelle, ainsi que Mlles Marie-Ange et Hélène Vachon; ces dernières visitaient aussi la famille de M. et Mme Arthur Boulet.

M. l'abbé D. J. Desjardins, de McCreary, ainsi que Mlle Gabrielle Boulet, vinrent rendre une courte visiste à M. le curé et à d'autres amis.

Il faisait plaisir à tous de revoir des anciens de la paroisse, M. et Mme Wilfrid Fortier, de St-Boniface, accompagnés de leur fille, la Rév. Sr St-Norbert, M.O., ainsi que M. et Mme Norbert Fortier et leurs petits, de Portage-la-Prairie, et M. et Mme Gilles Fortier, qui ont quitté la paroisse depuis quelque temps déjà, M. Fortier ayant trouvé un emploi à quelques milles de Winnipeg. Pour cause de santé, ces derniers ont dû laisser la ferme paternelle qu'ils exploitaient, et c'est M. N. Boulet qui en fut l'acquéreur.

Veillée-surprise

Mlle Lucille Boulet, fille de M. et Mme Adrien Boulet, fut l'objet d'une démonstration amicale avant son prochain départ pour l'hôpital de la Miséricorde de Winnipeg, où elle suivra un cours de garde-malade. Mme Marie Gamache et Mlle Ida Beaupré avaient préparé une veillée-surprise qui eut lieu le jeudi 22 août.

Une cinquantaine de personnes étaient présentes et un mot de félicitations fut adressé par Mlle Ida Beaupré ainsi que par le médecin local qui était présent avec son épouse.

L'héroïne de la fête reçut un joli missel blanc, un nécessaire à écrire, comprenant plume-réservoir, stylo et thermomètre, tous à barillets blancs, ceci de la part des amis, puis une montre bracelet, cadeau du papa et de la maman.

Lucille, bien que fort émue, remercia gentiment et la soirée se passa au milieu d'amusements divers, aux échos d'une musique entraînante; un délicieux goûter fut servi et tous se séparèrent après avoir souhaité à la future infirmière courage et succès pour l'avenir.

Souper paroissial

A une assemblée qui eut lieu dernièrement, il fut décidé que le souper annuel aura lieu le dimanche soir 6 octobre.

Bordeaux, Que.

Mariage Bruyère-Bruneau

Dans l'église St-Joseph de Bordeaux, le samedi 20 juillet, avait lieu dans l'intimité le mariage de Mlle Mariette Bruneau, fille de M. et Mme Lucien Bruneau, à M. Jean-Léon Bruyère, fils de M. et Mme Léon Bruyère. Les pères des mariés leur servaient de témoins.

Le R. P. Jacques Bruyère, S.J., bénit l'union et célébra la sainte messe servie par Stéphane et Réal Paré, neveux du marié.

MM. Pierre Bruneau et Yves-Marie Bruyère agissaient comme huissiers. Mme Provost, organiste, joua des marches nuptiales à l'entrée et à la sortie, et accompagna M. Dollard Bruyère, de Giroux, Man., qui chanta le "Panis Angelicus" de César Franck et l'"Ave Maria" de Gounod.

Après la cérémonie, un groupe de proches parents se rendit au chalet du club de golf de Ste-Dorothée, où avait lieu la réception.

Le R. P. Jacques Bruyère proposa le toast à la mariée, auquel M. J.-L. Bruyère répondit; à son tour, il porta un toast au deux mères. MM. Léon Bruyère et Lucien Bruneau répondirent. L'après-midi se passa gaiement. Le nouveau couple partit pour un voyage de noces dans la Gaspésie. A son retour, il résidera à Bordeaux.

Souhaits de bonheur aux nouveaux époux.

La famille Bruneau a des liens intimes avec le Manitoba, car elle compte des frères et soeur à St-Boniface et à St-Jean-Baptiste.

TRIBUNE LIBRE

Montréal-Nord, 39, Qué., le 15 août 1963.

Lecteur de **La Liberté** dès ses débuts; correspondant paroissial de 1920 à 1950; témoin oculaire et participant aux événements de la vie française du Manitoba au cours d'un demi-siècle; je considère que c'est un devoir pour moi de venir vous offrir mes félicitations et mes meilleurs voeux à l'occasion du 50e anniversaire de fondation de votre vaillant journal.

Tous les bons mouvements, tant religieux que patriotiques, ont été soutenus par votre hebdomadaire; c'est grâce à cette précieuse et généreuse collaboration si le développement et l'épanouissement des nôtres au Manitoba ont pu se réaliser.

Les circonstances ont voulu que je quitte le Manitoba; cependant, grâce à votre journal, je peux me tenir au courant de la situation, applaudir de loin aux efforts soutenus de tous ceux qui restent convaincus que la vie française se maintiendra au Manitoba; que le travail de notre Association, de notre journal, de nos postes de radio et de télévision, n'est pas en vain.

Veuillez me croire, M. le directeur, un ancien Manitobain qui se souvient.

J.-Léon BRUYERE.

Fête champêtre à l'occasion de la fermeture de l'école Pennarun

STE-ROSE-DU-LAC — Une fête champêtre eut lieu le dimanche 18 août sur le terrain de l'école rurale Pennarun. Environ 70 personnes, enfants et adultes, du district scolaire Pennarun et des environs se sont réunis, selon la coutume de chaque année, pour un après-midi d'amusements et de détente. Toutefois cette réunion fut un peu différente en ce qu'elle fut une sorte d'adieu à l'école Pennarun qu'on fermera à cause du manque d'élèves. Prochainement, la plupart du terrain de ce district scolaire fera partie de la consolidation de Ste-Rose-du-Lac.

Retraçons quelques vieux souvenirs. Après de nombreuses démarches de la part des contribuables qui sentaient le besoin d'une école pour la population grandissante, l'école Pennarun fut construite en 1918 par MM. Louis Lardinoix et Jos. Desroches, le contract de construction ayant été donné à M. B. Tucker. Malheureusement lorsque la bâtisse était presque terminée, elle fut complètement détruite par un incendie. Une nouvelle école fut immédiatement reconstruite par les mêmes charpentiers, et enfin, le 1er octobre 1918, la porte s'ouvrit pour accueillir 14 élèves, tous descendants de colons français. On y retrouve encore le premier registre à la couverture déguenillée. Sur la première page jaunie mais proprement tenue se trouvent les présences marquées de lignes obliques rouges. Je constate que la présence moyenne fut 12.8 et que la première maitresse, Mlle J. A. Leseach, assista à deux jours de congrès et avait un salaire de $50 par mois.

Les premiers commissaires furent MM. J.-L. Maguet, Gabriel Gobillot et Michel Robert, et le premier secrétaire, M. Alain Huitric. L'école fut fermée de mars 1919 à la fin de l'année scolaire à cause de la grippe espagnole.

En 1946, l'école devenue trop petite pour accommoder le nombre grandissant d'élèves, une nouvelle bâtisse moderne fut construite. En août de cette même année, M. l'abbé M. Pierquin, curé de Laurier, bénissait la nouvelle école.

Durant ses 45 ans d'existence on engagea 30 instituteurs et institutrices. Tous sont fiers des anciens élèves, parmi lesquels on compte de nombreuses institutrices, religieuses, docteur en pharmacie, ingénieur, dactylographes, fermiers, charpentiers, pilote, mineurs, gardes-malades, techniciennes, papetiers, épiciers, etc.

Etaient présents à la fête du 18 août, M. René Pennarun, pionnier du district et personnage d'après qui l'école Pennarun fut nommée; trois anciennes institutrices, Mmes J.-P. et E. Maguet et E. Gamache; deux des 14 premiers élèves de l'école, Mme R. Mignon et M. Alain Pennarun; la présente commission scolaire, MM. R. Mignon, J.-B. Maguet, Paul Tardiff, président, et Denis Maguet, secrétaire.

Après un délicieux goûter, M. Paul Maguet, ancien élève, au nom de l'assistance, remercia en termes appropriés la commission scolaire qui avait généreusement rendu possible cette agréable assemblée.

Mariage Balcaen-Desrochers célébré à Mariapolis, Man.

MARIAPOLIS — Le samedi 3 août, à 3 h. 30 p.m., en l'église Notre-Dame-de-l'Assomption de Mariapolis, M. l'abbé D. Dugas, curé de Gravelbourg, Sask., bénissait le mariage de Mlle Denise Desrochers, fille de M. et Mme René Desrochers, à son neveu, M. Hubert Balcaen, fils de M. et Mme Jos. Balcaen, de La Broquerie.

La mariée était ravissante dans sa longue robe bouffante de taffetas avec manches en pointes de lis; son voile court était retenu par une couronne. Son bouquet se composait de roses rouges et d'oeillets blancs. Mlles Eileen et Edna Delichte, de St-Alphonse et Mariapolis, respectivement, cousines de la mariée, étaient gracieuses dans leur toilette de taffetas aqua avec une double-jupe en organza garni d'appliqués. Leurs bouquets de glaïeuls blancs complétaient cette jolie toilette. Elles étaient accompagnées de MM. Romain Desrochers et Jean Balcaen, frères des mariés.

M. René Desrochers servait de témoin à sa fille, et M. Fernand Balcaen, de La Broquerie, à son frère. MM. Léo Desrochers et Louis Balcaen, frères des mariés, agissaient comme huissiers.

Pendant la messe, à laquelle assistaient beaucoup de parents et amis, M. Paul Hacault, de Mariapolis, fit entendre l'"Ave Maria" d'Allan Caron et "Je te bénis". M. Alphonse Fournier, de La Broquerie, cousin du marié, invita au recueillement avec le "Panis Angelicus" et "Lève les yeux peuple pieux". Mme Narcisse Fournier, tante du marié, touchait l'orgue.

A 5 h. 30, quelque 75 invités se réunissaient à la salle paroissiale où les attendait un superbe repas apprêté par les Dames Auxiliaires de Baldur. Les tables étaient gracieusement décorées et chaque convive avait une jolie marguerite en éponge, confection Desrochers.

M. Léo Desrochers, frère de la mariée, s'acquitta fort bien de son rôle de maitre de cérémonies. Son frère, Romain, porta le toast aux nouveaux époux. MM. Jean et Fernand Balcaen, en termes sincères et humoristiques, présentèrent leurs bons voeux au nouveau couple.

M. l'abbé Dugas, avec une anecdote appropriée et emphatique, mit en relief les devoirs mutuels des époux. M. l'abbé M. Dugré, curé de la paroisse, exprima son opinion confiante que les voeux formulés se réaliseraient.

M. et Mme Hubert Balcaen remercièrent leurs parents d'une façon toute spéciale. Ils se dirent heureux du grand nombre de parents et amis présents à cette fête si sympathique.

Le repas se déroula dans une franche gaieté. Au programme récréatif participèrent Mme N. Fournier, MM. A. Therrien, Alphonse Fournier, Paul Hacault, Léo et Romain Desrochers.

Une soirée dansante eut lieu dans la salle du Club de Mariapolis, où à peu près 500 personnes se réunirent.

Les jeunes époux partirent ensuite en voyage à Clear Lake. Mme Balcaen portait un élégant ensemble bleu avec accessoires blancs. A leur retour, M. et Mme H. Balcaen s'installèrent à St-Boniface. Mme Balcaen reprendra son travail d'infirmière à l'hôpital général St-Boniface, tandis que son mari sera profeseur au cours supérieur de l'école Provencher.

Parmi les nombreux invités de l'extérieur, on remarquait M. et Mme Adélard Talbot, de St-Léon; M. et Mme Aurèle Desrochers, de Scarth; M. et Mme Aimé Trudel, de St-Boniface, tous oncles et tantes de la mariée; M. et Mme Louis Girardin, de Meyronne, Sask., grands-parents du marié; M. et Mme Guy Girardin et leur fils, Luc, et M. Jules Balcaen, de Ponteix, Sask.; M. et Mme R. Giradin et leur famille, de St-Joseph; Mmes Roseanne Girardin et Marie Gamache, de Dunrea; Mlle Jeanne-d'Arc Ste-Marie, de Montréal, Qué.; MM. et Mmes Narcisse et Alphonse Fournier, Elas Gauthier et Mme M.-L. Vielfaure, de La Broquerie; Mlle Florence Balcaen, MM. et Mmes Gérard Decelles et D. LeGal, de St-Boniface; M. Hubert Bouchard, de Letellier, ainsi que plusieurs oncles, tantes, cousins et cousines de St-Boniface et La Broquerie.

St-Georges

Mariage Carrière-Fisette

Le samedi 24 août, à 4 h. p.m., en l'église de St-Georges, M. l'abbé Louis Morin, curé, bénissait l'union de Mlle Marthe Fisette, fille de M. et Mme Mathias Fisette, de St-Georges, à M. René Carrière, fils de M. et Mme Télesphore Carrière, de St-Boniface.

La mariée fit son entrée dans l'église au bras de son père au son d'une marche nuptiale. Elle était ravissante dans une robe blanche de dentelle et de chiffon nylon. Son voile court était retenu par une couronne de perles, et elle portait un bouquet de roses rouges naturelles.

Les filles d'honneurs étaient Mlles Rachel Fisette et Jeannette Boisjoli et elles portaient des robes identiques de nylon vert pâle. Les garçons d'honneur étaient MM. Roger Beaulieu et Gilbert Laberge.

Après la cérémonie religieuse, un souper fut servi dans le soubassement de l'église pour les parents et amis.

Une soirée dansante à la salle Château de Pine Falls termina la journée.

M. et Mme René Carrière sont partis à Halifax, N.-E., où M. Carrière sera professeur.

NOMINATIONS A LA SAUVEGARDE



ANDRÉ-G. LEROUX, C.A. — GÉRARD BOUVIER, C.A. — HENRI LEBLOND, A.S.A.

La Sauvegarde, entreprise associée au Mouvement Desjardins, est heureuse d'annoncer les nominations de M. André-G. Leroux, C.A., contrôleur, et M. Gérard Bouvier, C.A., comptable en chef. L'actuaire de la compagnie est M. Henri Leblond, A.S.A.

Ste-Amélie

Va-et-vient

M. et Mme Armand Rivard et leur famille retournèrent à Sherbrooke, Qué., la semaine du 20 août, après avoir passé des vacances chez les parents de Mme Rivard.

La petite Diane Rivard et son frère, Ronald, de St-Boniface, ont passé la semaine du 19 août à visiter leurs petits cousins à Ste-Rose et Ste-Amélie.

Le jeune Réal Denis a passé la semaine du 19 août avec ses soeur et beau-frère, à Neepawa.

MM. Adélard et René Denis, ainsi que M. Noël L'Heureux et son fils, Gilbert, travailleront sur le chemin, à Carman.

Mme Albert Labelle et sa fille, Réjeanne, étaient en visite à St-Vital durant la semaine du 19 août.

Mme Norman Dupas et ses petits de Churchill, étant en visite chez ses parents à Ste-Amélie, a aussi visité de la parenté à Ste-Rose.

M. et Mme Maurice Delaurier, de St-Vital, ont passé la dernière fin de semaine du 24 août avec leurs parents et ont aussi assisté au mariage Lecomte-Vandepoele, le samedi 24 août.

M. et Mme Frank Lecomte et leurs enfants, de Red Lake, Ont., sont venus pour le mariage de leur soeur, Rolande, à M. René Vandepoele. Ils ont aussi visité des parents.

M. et Mme J. Durauf, de la Saskatchewan, étaient en visite chez leur fils, Bernard, durant la semaine dernière.

M. et Mme Florent Mulbrank, de Winnipeg, acompagnés de M. Léon Callewaert, de Port Alberni, C.-B., ont visité de la parenté à Ste-Rose et Ste-Amélie, durant la semaine du 19 août.

M. et Mme L. Sutherland et leurs enfants, Doreen et Mervin, de St. James, en revenant de leur voyage en Colombie-Britannique et en Alberta, ont passé par ici pour visiter leurs parents à Dauphin, Ste-Rose, Waterhen et Ste-Amélie. Mlle Jacqueline Morin, de Ste-Rose, les avait accompagnés dans leur voyage de deux semaines.

Félicitations et bonne chance à M. et Mme René Vandepoele (Rolande Lecomte) à l'occasion de leur mariage qui eut lieu le samedi 24 août, à Ste-Rose.

Bienvenue aux Rév. Srs Ida-de-Jésus, Gabriel-Lallemand et M.-de-Lourdes, qui accompagneront les Rév. Srs M.-St-Raymond et Ste-Thérèse pour l'année 1963.

Bonne chance aux trois institutrices de l'an dernier, la Rév. Sr St-Joseph, qui ira à Camperville, la Rév. Sr St-Bruno, qui enseignera à Ile-de-Chênes, et la Rév. Sr M.-du-St-Sacrement, qui enseignera à Duck Bay. Tous espèrent avoir l'occasion de les revoir.

N.-D.-de-Lourdes

Bingo

La soirée de bingo tenue le dimanche soir 25 août fut un grand succès. Au-delà de 300 personnes y participèrent. Voici la liste des gagnants: Mmes Victor Ferrand, Albert Comte, Michel Tarko, Albert Bazin, Donat Lepage, Lloyd Hague, Roger Pantel, J. et P. Ollivier, ces deux dernières de Rathwell, Mlles Anna Balez, de Haywood, Giselle Vuignier, Colette et Florence Roch, MM. René Avanthay, Guy Girouard, André Comte, Meinrad Roch, Roger Pantel et René Vandamme, de Rathwell.

Les prix d'entrée furent décernés comme suit: Mmes Marcel Deroche, Roland Bazin, Pierre Delaquis, fils, et M. Noël Durand.

M. Albert Augert, maitre de poste et trésorier du "Notre-Dame O Club", laisse entendre que l'organisation va bon train. Merci à tous pour leur encouragement. La prochaine soirée de bingo aura lieu le dimanche 8 septembre à 8 h. 30 p.m., avec un gros lot de $230.

Dimanche prochain, le 1er septembre, grand tournoi de balle molle et tournoi de fer à cheval à Notre-Dame-de-Lourdes. Venez rencontrer vos amis.

MM. Vanier et de Gaulle acceptent le haut patronage de l'exposition

OTTAWA — Le major général Georges-P. Vanier, gouverneur général du Canada et ancien ambassadeur du Canada en France, et le général Charles de Gaulle, président de la République française, ont accordé leur haut patronage à la grande exposition française qui aura lieu à Montréal, au Palais du commerce, du 11 au 27 octobre prochain.

En annonçant cette nouvelle, M. Raymond Bousquet, ambassadeur de France au Canada, a aussi révélé que d'éminentes personnalités françaises, dont M. André Malraux, ministre des Affaires culturelles, se rendront spécialement au Canada à l'occasion de l'exposition française.

Lorette

Filles d'Isabelle

Trente-sept dames des Filles d'Isabelle de Lorette se sont rendues à Colmer's Park à Beauséjour, en autobus, pour une journée de plaisir. Le comité social avait organisé un programme pour l'occasion. Toutes ont bien joui de leur pique-nique. Il y eut de la natation et jeux de différentes sortes. Avant de partir, les dames en on profité pour visiter l'église catholique et la grotte de Notre-Dame-des-Douleurs. La journée fut vite terminée et on espère que d'autres journées de ce genre seront organisées.

Un merci bien sincère au conducteur de l'autobus, Don, pour sa gentillesse et son humour.

La REDACTRICE.

Çà et là

La retraite annuelle des Soeurs de St-Joseph de St-Hyacinthe fut prêchée par le R. P. Brouillette, O.M.I., de Montréal, Qué., et se termina le 15 août. Le soir, une fête fut organisée en l'honneur du cinquantième anniversaire de vie religieuse de la Rév. Sr Marie-de-l'Incarnation (née Marie Mousseau), de Lorette.

Les écoles secondaire et élémentaire ouvriront leurs portes aux écoliers le mardi 3 septembre.

Sept institutrices religieuses suivirent des cours universitaires cet été: les Rév. Srs Farmer, Elisabeth-de-St-Joseph, supérieure, Joseph-de-l'Enfant-Jésus, Ste-Florence, St-Jean-du-Rédempteur et St-Eméric, à Ottawa, Ont., et Laurette-de-Jésus, à St-Boniface.

M. Marcel Gauthier, de l'Infanterie, vint passer un mois de vacances chez ses parents, M. et Mme Armand Gauthier. Il doit partir le 29 août pour Victoria, C.-B.; et au bout de quelques semaines, il se rendra en Allemagne pour un stage d'entrainement. Bon voyage et bonne chance.

St-Eustache

Petite note

Mme Léo Lacroix est de retour d'Ottawa où elle a rendu visite à ses fille et gendre, M. et Mme John Du Vernet. Elle s'est aussi rendue à Montréal pour visiter quelques parents et amis. Elle a fait le voyage aller-retour par avion.

M. Champlain Lépine, éditeur de "L'Etoile du Nord" de Joliette, a été élu président de l'Association des Hebdomadaires de Langue française du Canada au cours du congrès annuel qui vient de se dérouler au Manoir Richelieu à La Malbaie. Il succède à M. Marc Fortin, directeur de l'"Echo du Nord" de St-Jérôme, dont le père, feu M. Edouard Fortin, avait été le président-fondateur de l'association en 1932.

Ont aussi été élus membres du conseil d'administration: premier vice-président, M. Jean-J. Mercier, de "La Voix Populaire" de Montréal; deuxième vice-président, M. Jean-Paul Légaré, de l'"Echo du Bas St-Laurent" de Rimouski; secrétaire-trésorier, M. Lucien Fontaine, de "L'Echo Abitibien" de Val d'Or; directeurs: MM. Marc Fortin, de l'"Echo du Nord" de St-Jérôme; Lucien Guertin, de "L'Echo du Saint-Maurice" de Shawinigan; Yves Gagnon, du "Canada Français" de St-Jean; Osias Poirier, du "Citoyen" d'Asbestos, et Fernand Berthiaume, de l'"Argenteuil" de Lachute.

Les autres directeurs qui demeurent en fonction sont: M. Lionel Bertrand, de "La Voix des Mille-Isles" de Ste-Thérèse; M. Adrien Bégin, de "La Tribune" de Lévis; M. Louis-Marie Tremblay, de "Le Lac St-Jean" d'Alma, et M. Germain Turmel, de l'"Aiglon" de Lac Etchemin.

Le président sortant, M. Marc Fortin, a été choisi comme président honoraire de l'Association.

Natif de Joliette, M. Lépine a fait ses études secondaires à Montréal, au Mont St-Louis dont il est diplômé et à la faculté de commerce de l'Université McGill.

Le monde du sport

Le baseball majeur perdra un de ses joueurs les plus illustres en la personne de Musial

par Jacques LEMOYNE
Exclusif à "La Liberté et le Patriote"

Lorsque Stan Musial a annoncé qu'il allait prendre sa retraite comme joueur avec les Cardinaux de St-Louis, les admirateurs de cet excellent joueur ont immédiatement reconnu son excellent jugement et ont été unanimes dans leurs louanges et dans l'expression de leurs regrets de le voir partir. Après avoir joué au baseball comme professionnel pendant 25 ans et avoir porté l'uniforme des Cards pendant 22 ans, Musial déclare qu'il ne peut plus donner au baseball tout ce qu'on attend de lui. Là-dessus peu de gens sont d'accord avec lui, mais tous respectent cette grande honnêteté. On sait ce que Musial veut dire et même si nous demeurons tous convaincus que Stan pourrait jouer jusqu'à 50 ans, il est préférable de le voir partir alors qu'il joue encore de l'excellent baseball: la médiocrité ne convient pas à de tels héros.

Au cours de sa longue et brillante carrière; Musial a porté l'uniforme de club des Etoiles de la ligue Nationale plus souvent que n'importe quel autre joueur. Il a aussi conservé une moyenne à vie de .332 et à l'heure actuelle il tape la balle pour près de .300, soit entre .290 et .300. Il joue encore très bien sa position au champ et il se fait rarement prendre sur les coussins. Stan Musial a apporté au baseball un sens du devoir qu'on retrouve généralement chez toutes les véritables vedettes. Sa vie privée a été exemplaire et ce n'est pas lui qui a alimenté les chroniques scabreuses des journaux. Musial a aussi rendu de nombreux services aux jeunes joueurs des Cardinaux et ses camarades de jeu ont été heureux d'apprendre qu'il occuperait un poste important dans l'administration des Cardinaux. Stan aurait certainement pu occuper un poste de gérant, mais il hésite, déclarant qu'il ne se croit pas assez qualifié pour remplir un poste aussi important. "Un bon gérant doit avoir des qualités que je n'ai certainement pas", a-t-il déclaré sans fausse humilité. Il reviendra peut-être un jour sur sa décision, mais pour l'instant il est occupé à aider les Cards à rejoindre les Dodgers. Son club n'y parviendra pas, mais la lutte sera belle.

Des Européens!

Les Rangers de New York ont joué un vilain tour aux Maple Leafs de Toronto en annonçant qu'ils avaient obtenu la signature d'un joueur européen, qui participera à leur camp d'entrainement. Les Leafs avaient obtenu la signature de deux joueurs, mais ils retardèrent d'une journée l'annonce officielle de cette décision et ce truc publicitaire servit la cause des Rangers avant celle des Leafs. Nous ignorons jusqu'où les dirigeants des clubs de la ligue Nationale ont l'intention d'aller en offrant des contrats aux joueurs européens. Nous ne croyons pas qu'on ait l'intention de faire jouer ces joueurs dans la ligue Nationale, car ils en sont certainement incapables. Habitués à évoluer avec des amateurs, ils vont trouver que la vie est passablement rude dans la ligue Nationale. Un as suédois a déjà tenté sa chance dans la ligue Nationale et il s'est retrouvé avec les As de Québec de la ligue Américaine avant de décider de repartir chez lui. Les As n'étaient pas mécontents de ses services, mais on ne pensait pas que Jean Béliveau puisse perdre de sa popularité à Québec à cause de la tenue de ce joueur.

Il est grand temps que la ligue Nationale se décide à aller jouer en Europe; il est grand temps qu'on envahisse paisiblement les pays qui se croient du calibre de la ligue Nationale: la Russie, la Tchécoslovaquie et la Suède. Il ne s'agit pas de prendre un malin plaisir à écraser des gens qui s'illusionnent sur ce que nous pouvons faire et ne pas faire, mais bien de redonner à notre pays son véritable prestige dans le monde du hockey. Quand le Japon a cru à sa supériorité au baseball, les ligues Nationale et Américaine ont délégué des équipes qui, même si elles ont connu un échec ou deux, ont vite fait de démontrer que le meilleur baseball au monde est encore celui qui se dispute aux Etats-Unis. Il faut croire qu'au Canada les dirigeants du sport professionnel n'ont que le temps de compter leurs gros sous et non celui d'aller défendre l'honneur de leur pays. Espérons que le Père Bauer déjouera les calculs de tous les pessimistes et qu'il mettra sur pied un club amateur capable de défendre avec succès les couleurs malmenées du Canada aux Jeux Olympiques.

Il coûte $33,000

Tous ceux qui se demandent pourquoi les Alouettes de Montréal hésitent à se défaire de Sandy Stephens répondent généralement, après deux secondes de réflexion: "Il leur coûte $33,000". Cette réponse peut être la bonne, mais nous hésitons encore à le croire. Stephens a prouvé dans le passé qu'il était un joueur très prometteur. Il a eu le malheur de succéder à Sam Etchevery qui jouissait d'une très grande popularité dans la métropole. Puis il n'a pas connu à ses débuts des succès foudroyants et comme l'équipe qu'il avait devant lui ne jouait pas très bien, il a même connu des échecs humiliants. Vers la fin de la saison dernière il est quand même parvenu à conduire son équipe jusqu'aux séries finales contre Hamilton, et on croyait qu'il n'aurait aucun problème cette année. Le contraire est devenu évident dès les premières joutes. Stephens a de gros problèmes à Montréal et ses problèmes sont tous causés, semble-t-il, par un manque de cohésion dans le jeu défensif de l'équipe.

Les Alouettes ont fait semblant de demander à Etchevery de revenir, mais ils n'avaient sans doute pas l'intention de ramener au bercail un joueur qui en avait été chassé à cause de son manque de discipline et à cause de son refus de suivre les ordres de son instructeur. Le public a préféré ignorer cette phase de l'histoire et on a ridiculisé la direction des Alouettes et le quart arrière Bernie Faloney qui s'est bien vengé depuis. "Quoi échanger Etchevery pour Faloney! Quelle histoire ridicule". Rien n'empêche que si on avait procédé à cet échange, les Alouettes seraient en meilleure posture aujourd'hui. Il était évident que Sam était fini quand il a laissé Montréal. Il n'a rien fait aux Etats-Unis et personne ne voulait plus de son contrat. Sandy Stephens savait tout cela et c'est pourquoi il a manifesté sa mauvaise humeur. Quand il sera redevenu de meilleure humeur et que la direction cessera de faire de la publicité autour de lui, les Alouettes iront mieux, mais certainement pas avant.

Noces d'or de M. et Mme W. Pord célébrées à Ponteix, le 24 juillet

PONTEIX — La célébration des noces d'or de M. et Mme W. Pord débuta par une messe à 4 h. p.m., célébrée par M. l'abbé J. Mahoney. Les religieuses de Notre-Dame exécutèrent de beaux chants et de la belle musique.

La jubilaire portait une robe beige avec oeillets roses au corsage et accessoires blancs. Mme Donat Dudemaine, fille d'honneur il y a 50 ans, était encore dame d'honneur, accompagnée de M. Arthur Rémillard, de Chikopee Falls, Mass., frère de Mme Pord.

A 5 h. p.m., un souper à la dinde fut servi à 90 parents et amis. La table était décorée de glaïeuls blancs et jaunes, don de M. Alcide Dumont. Le gâteau, création de Mme Aimé Therrien, était identique à celui d'il y a 50 ans. Le maitre de cérémonies était M. Fernand Larochelle.

Environ 275 invités ont signé le registre au commencement de la soirée. Il y eut chants, musique et danses carrées sous la direction de Mme Julie Hulbert, fille des jubilaires. Les célébrations, organisées par les enfants des jubilaires, finirent par un goûter-buffet.

M. W. Pord vint à Wolseley, Sask., de Princeville, Qué., en 1906, et à Ponteix en 1909. Mme Pord, née Laura Rémillard, est arrivée en 1912 et unit sa destinée à M. Pord en 1913. Ils demeurèrent sur un homestead, présente demeure de leur fils, Hector. En 1949, ils quittèrent Ponteix pour Victoria, C.-B., et revinrent en 1958 pour s'installer dans un logis au Manoir.

Leur union fut bénie de cinq enfants, Armand, de Victoria, Juliette (Mme D. Hulbert), de Ponteix, Laurette (Mme L. Shaw), de Vancouver, C.-B., Hector et Thérèse (Mme F. Martin), de Ponteix.

Sont venus de l'extérieur pour la fête, M. Armand Pord, de Victoria, C.-B.; M. et Mme L. Shaw, de Vancouver, C.-B.; Mme J. Girard, soeur de la jubilaire, de Manchester, Mass.; M. et Mme Arthur Rémillard, frère de la jubilaire, de Chicopee Falls, Mass.; M. et Mme Jean Dubois, de St-Albert, Alta; M. et Mme G. Dubois, d'Edmonton, Alta; M. et Mme Emile Langlois et leur fils, Hervé, de Montmartre; M. et Mme Robert Tardif, de Rockglen; Mlle Yolande Lorenzino, de Swift Current; M. et Mme Léonce Roy, de Cadillac, et plusieurs amis de Cadillac, Aneroid, Beaver Valley, Gravelbourg, Mankota, Port Alberni et Val Marie.

Décès

Mme M. Defontaine, du Manoir, anciennement de Cadillac, est décédée le 3 août, à l'âge de 86 ans.

Le service funèbre fut chanté le 6 août par M. l'abbé J. Mahoney. Les porteurs étaient MM. Noël Dudragne, E. Therrien, Henri Boneville, Léon Tinant, A. Laverdière et A. St-Pierre. M. Camille Jacquin portait la croix.

Mme Defontaine (née Etienne) est née en Belgique et vint à Ponteix, de Cadillac, en 1961.

La défunte laisse dans le deuil son époux, François, et une fille, Bertha (Mme Hervé Lambert), de Frenchville.

Sincères condoléances à M. Defontaine et à Mme Hervé Lambert.

Visiteurs de l'Est

Les familles apparentées à M. l'abbé Maurice St-Cyr, de Ste-Gemma, Montréal, Qué., furent heureuses de voir celui-ci les surprendre. Il vint de l'Est avec M. et Mme Edgar St-Cyr en route pour Vancouver, C.-B., dont un arrêt à Toronto, pour la prise d'habit de leur fille, Lucille (la Rév. Sr Marie-Anne-Joseph). M. Lucien St-Cyr, de Ponteix, les accompagnait dans leur splendide randonnée dans les pittoresques endroits de Québec et des Etats-Unis, et avec les voyageurs, il visita sa fille, la Rév. Sr Alma St-Cyr, S.G.M., à Winnipeg, Man.

Dimanche dernier, ce fut le tour des parents de procurer une surprise à M. l'abbé M. St-Cyr par une veillée improvisée très hâtivement à l'occasion de son 40e anniversaire de prêtrise. Jusqu'à une heure avancée, les yeux se fixèrent sur l'écran en jouissant de beaux films en couleurs. On pénétra dans diverses institutions et foyers intimes pour y retrouver des aimés; on fit des randonnées à Ste-Anne-de-Beaupré, au Cap, à l'Oratoire et dans les cantons de l'Est On vit même des parties de sports. Après un bon goûter, la fête se couronna par la présentation d'une bourse à M. l'abbé St-Cyr.

L'amabilité de Mgr G. Couture et de M. l'abbé Mahoney de se joindre aux parents et amis, rehaussa les joies de la soirée. Vive gratitude à ceux-ci. Grand merci à M. et Mme E. St-Cyr d'avoir déroulé de beaux films en couleurs.

Le bel esprit de coopération et de générosité déployé par les parents et amis est à louer. On retourna chez-soi, joyeux d'une aussi délicieuse soirée-surprise.

Çà et là

M. Lucien St-Cyr et M. et Mme Edgar St-Cyr sont revenus de leur voyage dans l'Est, accompagnés de M. l'abbé Maurice St-Cyr, curé de la paroisse Ste-Gemma de Montréal. Ils passèrent par Chicago, où ils ont visité les Rév. Srs St-Cyprien et St-Maurice, S.M., Agnès-Dominique et Marie-André, O.P., à Grand Rapids, Michigan, et Rose-William, O.P.; ces deux dernières arrivaient d'un séjour de 21 jours chez leur mère, Mme W. St-Cyr, à Ponteix, où elles ont rencontré Mme P. Bouffard et M. et Mme Laurent Thibodeau, qui les ont conduites à Regina, où elles prenaient l'avion.

M. l'abbé Ruest, de Fruitvale, C.-B., a passé quelques jours chez ses parents, M. et Mme Léon Ruest.

Sincères remerciements à M. l'abbé Mahoney, qui a desservie la paroisse durant l'absence de Mgr G. Couture, curé.

Les religieuses ont eu la grande joie d'avoir la visite de la Rév. Mère Marie-Léa, supérieure générale, de France, le 20 août.

La Rév. Sr Cyrillia, d'Estevan, M. H. Bayer, de Honey Harbor, Ont., et M. et Mme T. Lachapelle, de Victoria Harbor, ont visité leurs cousins, M. et Mme Arthur Vallée.

M. et Mme Roger Bourlon sont les heureux parents d'une fille, née le 28 juillet. M. et Mme Arthur Dumonceaux sont parrain et marraine.

M. et Mme Raymond Benjamin sont les heureux parents d'un fils né le 13 août et baptisé le 14 par son grand-oncle, M. l'abbé Maurice St-Cyr. Les parrain et marraine furent les grands-parents maternels, M. et Mme Dupuis.

M. Léo Jodoin, de St. Catharines, Ont., est en visite chez son frère, M. Hubert Jodoin.

M. et Mme Benoit Cloutier ont eu la visite de leurs fille et gendre, M. et Mme Roger Paradis, et leurs deux enfants, de Calgary, Alta, de M. et Mme Leander Lauer, de Vancouver, C.-B., et de M. et Mme Bernard Cloutier.

M. Philippe Lalonde, député-ministre Libéral, de Québec, a rendu visite à son frère, M. Aldéma Lalonde, et à ses nièces.

M. et Mme Eugène Nogue et leurs cinq enfants, de Calgary, Alta, ont visité les familles Stringer et C. Dixon.

Mme Maria Campeau et son fils, Ernest, ainsi que Mme Henri Chorel, ont assisté aux noces d'or de M. et Mme E. Boucher, à Dunseith, D.-N.

Val Marie

Çà et là

Etaient en visite au presbytère, Mgr A.-L. Roy, de Gull Lake, M. l'abbé John Foley, de Masefield et M. l'abbé T.-B. Roy, de Frenchville.

Mlles Lilliane et Hélène Clément, de Saskatoon, ont visité leurs parents, M. et Mme Stanislas Clément.

M. et Mme Arthur Tessier (Bernadette Denniel) ont passé quelque temps chez leurs parents, M. et Mme Jean-Louis Denniel.

M. et Mme Marcel Lemire, de Coalhurst, Alta, visitaient leurs parents, M. et Mme Arthur Lemire et les familles Robert et Lionel Lemire.

Le samedi 17 août eut lieu à Ferland le mariage de M. Maurice Lemire à Mlle Noëlla Morin.

M. et Mme Rodolphe Boisvert et leur fils, Richard, de Biggar, sont venus conduire leur fille et soeur, la Rév. Sr Berthe-Cécile. Ils ont visité leur cousine, Mme Antoine-Marie Dunand. Ils sont enchantés de l'hospitalité des gens de Val Marie.

Les Soeurs de l'Assomption sont de retour de leurs vacances et se préparent pour l'ouverture des classes, le 3 septembre.

Voici la liste des religieuses institutrices: la Rév. Sr St-Lionel, supérieure et principale; les Rév. Srs Jeanne-Françoise et Berthe-Cécile, grades supérieurs; la Rév. Sr Ste-Monique, musique; la Rév. Sr Alma-Marie, grade 1; les Rév. Srs Marie-Yolande et Céline-Dolorès.

Naissance

A M. et Mme Alex. Hrechuk est née une fille, Dona-Marie. M. A. Hrechuk est le nouvel agent de la Police Montée stationné ici.

Les scouts de Vancouver ont fait leur camp annuel au lac Alouette

VANCOUVER — Au cours de ce mois d'août, 17 scouts de la paroisse St-Sacrement de Vancouver ont fait leur semaine de camp annuel au lac Alouette, non loin de Haney, à l'entrée du Parc Garibaldi. Ce sont Henri Abgrall, Maurice Boisvert, Jacques Cormier, Brian Keir, Jacques Jantzen, Robert et Thomas Larochelle, Timothy Lavery, Paul Maximchuck, Paul Meloche, Gérald Lefrançois, Daniel Ouellette, Denis Pallard, Jean Péloquin, Richard Therrien, Dominique Rossetti et Stephen Graham. Ils sont répartis en "Lions", "Renards" et "Eperviers". Les condulsirent à destination: MM. Wilfrid Lefebvre (scoutmestre), Benjamin Simard (assistant-scoutmestre), Marcel Boisvert, R. D. Keir, Irénée Lefrançois, Bernard Ouellette, Joseph Pallard et Mme Roland Therrien.

Les activités ne manquèrent pas pendant ces jours: prières et messe d'abord, dressage des tentes, amélioration du camp, bains, construction d'une porte-arche, construction de clôtures autour des coins de patrouilles, course au trésor (qui sera découvert à la fin par les Lions), feux-de-camp, jeux de groupe, etc. Les trophées décernés à la fin du camp furent ainsi partagés: Meilleure patrouille, les Lions; Meilleur scout, Paul Meloche; Meilleur scout "Pied tendre", Denis Pallard, et Meilleur aspirant, Dominique Rossetti.

Parmi les nombreux faits divers, il convient de mentionner ce qui se passa au cours de la première nuit. "Zoro", un personnage qui désire conserver l'anonymat et pour cause, monta un coup "pendable" aux scouts. Il fit une marque sur chacune des tentes et vers une heure du matin vola trois douzaines d'oeufs. Les scouts, avertis de cet attentat, avaient pourtant organisé une vigile avec sentinelle pour toutes les heures et durant toute la nuit . . .

Les visiteurs reçus pendant le camp: le R. P. Jean-Louis Lemire, S.S.S., aumônier, le R. F. Nazaire Roy, S.S.S., Marc Dupas, second assistant-scoutmestre, M. William Lavery, président du Comité Protecteur des Scouts et Louveteaux, Bill Ostrum, commissaire de district, etc.

Les parents qui ramenèrent les scouts à Vancouver à la fin du camp furent MM. Wilfrid Lefebvre (scoutmestre), Dr Benjamin Simard (assistant-scoutmestre), Dr Lorenzo Meloche, Bill Lavery, Irénée Lefrançois, Joseph Pallard, Bernard Ouellette, Roger Larochelle et Louis Abgrall.

Rapport financier: recettes, $201.00 (cotisations des scouts: $166; Frère Nazaire Roy: $10; don de l'aumônier: $5; et dons anonymes: $20); dépenses, $199.71. Le surplus est donc de $1.29.

Au nom de tous les paroissiens, ainsi qu'en celui des scouts et de leurs parents, les autorités de la paroisse tiennent à bien cordialement féliciter les chefs si dévoués et si compétents de la troupe scoute, pour le grand succès de ce camp d'été et pour tout le bien qu'ils ont ainsi fait aux jeunes. Merci également à tous les membres du Comité Protecteur. Enfin reconnaissance également à tous les parents qui ont aidé plus immédiatement les chefs, par le transport des enfants ou autrement.

Mme G. Tremblay, de Victoire, est décédée à l'âge de 27 ans

VICTOIRE — Le mardi 13 août est décédée à l'hôpital Ste-Famille de Prince-Albert, après une très courte maladie, Mme Gilles Tremblay, née Annette Gaudet, à l'âge de 27 ans. L'église pouvait à peine contenir les parents et amis venus de partout rendre un dernier hommage à cette jeune épouse et mère enlevée si tôt à l'affection des siens.

En l'absence de M. l'abbé W. Desfossés, curé, M. l'abbé Grégoire Lachance chanta le service funèbre le vendredi 16 août à 9 h. 30 a.m. Assistaient au choeur, le R. P. J. Morin, O.M.I., de la mission de White Fish, MM. les abbés Jacques Plante, de Prince-Albert, et Luc Gaudet, de Big River. L'inhumation suivit au cimetière paroissial.

Les porteurs étaient MM. Jean-Camille Gaudet, Jean Deault, Denis Blais, Léon, Guy et Paulin Tremblay, tous beaux-frères de la défunte. Son frère, Sylvain, portait la croix. Deux cousins, Roger et Ray. Duret, firent la quête. Le salon mortuaire McKenzie de Prince-Albert était en charge des funérailles.

Mariée le 30 juillet 1957, la défunte laisse dans le deuil, outre son époux, ses trois enfants, Johanne, Doris et Paul; ses parents, M. et Mme Jean Gaudet; trois soeurs, Lydia (Mme Jean-Camille Gaudet), Roseline (Mme Jean Deault) et Nicole, à la maison; cinq frères, Ronald, Roger, Gilles et Sylvain, de St-Isidore de Bellevue, et Fernand, de Prince-Albert; ses beaux-parents, M. et Mme Arthur Tremblay, ainsi que cinq beaux-frères et sept belles-soeurs.

Mme G. Tremblay était présidente de la Congrégation des Dames de Ste-Anne depuis un an.

Sincères condoléances aux familles éprouvées par ce deuil.

Va-et-vient

Au cours du mois de juillet, M. et Mme Maurice Pelletier et leur fille, Estelle, ont visité la Colombie-Britannique. Un peu plus tard, ils se sont rendus à Zenon Park avec quelques autres de leurs enfants.

M. et Mme Marcel Lévesque se sont rendus à Banff et Lac Louise, Alta, durant l'été, puis visitèrent leurs parents à Prud'homme et Vonda.

M. et Mme Gérard Pelletier et leurs filles, Cécile et Angèle, sont aussi allés à Banff, Edmonton et Gibbons, Alta; ils ont aussi visité leur soeur et tante, Mlle Ombéline Huot, à Makwa.

Mme Armand Charpentier, de Victoria, C.-B., a visité la famille Georges Charpentier et Mme Amanda Duret. Cette dernière a maintenant la visite de ses soeurs, Mmes Jeannette Gaudreau, de Port Alberni, C.-B., et Yvonne Grenier, de Marcelin.

Comme l'an dernier, plusieurs groupes de jeunes gens et jeunes filles du nord de la province se sont succédés, aux cours des vacances, au Camp Notre-Dame des Victoires, sous l'habile direction de M. l'abbé G. Lachance, assisté de M. l'abbé Lemay. Trois religieuses de la Présentation de Marie de Debden s'occupèrent de la cuisine. Moniteurs et monitrices contribuèrent à rendre le séjour de ces jeunes agréable et profitable.

Dernièrement, M. et Mme Léonce Duret et leurs enfants, Gaétanne et Benoît, et Mme Jos. Hudon, actuellement en visite chez ses enfants, se sont rendus à Brandon et St-Boniface, visiter les soeurs de M. Duret, Mme Alfred Loiselle et la Rév. Sr Rose Duret, S.G.M., et autres parents, ainsi que de nombreux cousins et cousines de Mme Hudon, à Ile-de-Chênes, Man.

Autre décès

Mme A. Loiselle (née Clémence Duret), d'Oak Lake, Man., est décédée à l'hôpital des invalides de Brandon, le 23 août, à l'âge de 65 ans. Elle était venue du Québec avec ses parents, feu M. et Mme Eloi Duret, en 1910, et demeura dans la paroisse jusqu'à son mariage en juin 1919 à M. Alfred Loiselle, qui lui survit, ainsi que huit enfants et plusieurs petits-enfants.

Mme Loiselle était la soeur de MM. Eugène et Alphonse Duret, de Debden, de Mmes Eveline Bonneau et A. Tremblay et M. Léonce Duret, de Victoire, et de Mlle Eugénie Duret, de Prince-Albert.

Sincèes condoléances aux familles Loiselle et Duret.

Prince-Albert

Autour du monde

Mme G. Georget, de Prince-Albert, et sa fille, Mme Simone Demarcke, garde-malade enregistrée, de St-Boniface, Man., sont parties pour un voyage autour du monde en avion.

Elles visiteront Honolulu, Hawaï, et en Asie orientale: le Japon, la Chine, les Philippines, la Malaisie, la Thaïlande, la Birmanie, le Bengale, les Indes; en Asie mineure: la Syrie, la Jordanie, le Liban, l'Etat d'Israël, la Turquie; en Afrique du Nord: l'Egypte; en Europe: la Grèce, l'Italie, l'Angleterre, l'Irlande, l'Espagne et le Portugal. Elles retourneront à Prince-Albert via New York, Montréal et Toronto.

Réunion après une séparation de 45 ans

Le mercredi 14 août, à l'aéroport de Saskatoon attendant l'arrivée de ses soeur et beau-frère, M. et Mme J. J. McManus, de Providence, Rhode Island, M. Tom Colton, de cette ville, se demandait s'il pourrait reconnaître sa soeur, Mary, qu'il n'avait pas revue depuis 45 ans. Il n'eut, paraît-il, aucune difficulté.

M. Colton n'avait qu'un peu plus d'un an lorsque sa mère, Mme E. Colton (née Marie-Anne Pagé) mourut en décembre 1918 à Moon Hills, Sask., à la suite d'une attaque d'influenza. Ses deux soeurs, Mary et Angelina, respectivement âgées de 6 et 4 ans, allèrent demeurer avec leurs grands-parents, M. et Mme Thomas Pagé, à Providence, Rhode Island, tandis que Tom et son frère, Dan, plus âgé que lui, demeurèrent avec leur père sur la ferme jusqu'à la mort de ce dernier, survenue quelques années plus tard. Restés orphelins, ils furent recueillis par leurs oncle et tante, M. et Mme Olivier Lamontagne, résidant près de Blaine Lake, Sask.

Lorsque la deuxième guerre mondiale éclata, Tom Colton s'enrôla dans l'Armée canadienne. Il se maria en 1944, et la guerre terminée, il retourna sur la ferme paternelle, où il demeura jusqu'en 1950; puis il vint résider à Prince-Albert.

M. et Mme J. J. McManus allèrent rendre visite à des parents et amis à Leask, Marcellin et Blaine Lake avant de prendre l'avion pour retourner à Providence.

Ils n'eurent que des éloges à faire à leurs hôtes pour le bienveillant accueil qu'ils reçurent durant leur trop cour séjour de deux semaines; ils ont promis de revenir plus tard.

Rentrées scolaires

La rentrée des écoliers pour le terme scolaire 1963-64 aura lieu le mardi 3 septembre, à l'exception de celle de l'Académie de la Présentation de Marie, qui aura lieu le lundi 9 septembre, et du collège Notre-Dame, un jour plus tard, soit le mardi 10 septembre.

Au Jardin de l'Enfance à l'Académie de la Présentation de Marie, les petits élèves débuteront le 12 septembre. Les classes en anglais se tiendront dans l'avant-midi, et celles en français dans l'après-midi. Environ 20 élèves seront acceptés pour ces cours.

Au collège St. Mary, M. l'abbé R. Tremblay, après avoir suivi un cours à New York, où il a obtenu sa licence en éducation, reviendra enseigner à ses anciens élèves. On dit que deux autres prêtres et un professeur laïque s'ajouteront au personnel enseignant.

L'on s'attend à une diminution sur le nombre des élèves aux instituts collégiaux Riverside et Prince-Albert, à cause de la prochaine ouverture de la nouvelle école technique, au cours du mois de septembre. 85 pour cent des 400 élèves enregistrés viennent des points ruraux de ce district.

Çà et là

M. Dennis C. Dobson s'est vu octroyer une bourse d'étude évaluée à $750 par le collège de médecine de l'Université de Saskatoon. M. Dobson vient de terminer sa deuxième année dans les Arts et les Sciences et retournera continuer ses études à l'école de médecine.

Mlles Sylvia Neider et Michelle Fournier, de cette ville, sont revenues dans leurs familles après avoir passé six semaines au camp des Jeunesses Musicales du Canada. Pendant leur séjour, elles poursuivirent leurs études musicales sous la direction des professeurs Guy Fallot et Jean-Paul Sévilla, de réputation mondiale. Avant de retourner à Prince-Albert, elles ont visité des parents et amis à Ottawa, Ont., et Montréal, Qué.

Avant de retourner à Ottawa, le T. H. J. G. Diefenbaker et son épouse ont tenu à assister aux funérailles de trois de leurs amis décédés récemment, le Dr Mabel Connell, MM. Forest Mann et Peter Fowlie, tous de cette ville.

Regina

(Paroisse St-Jean-Baptiste)

Décès

Sincères condoléances à Mme Louise LeNabat et sa famille à l'occasion de la mort de M. Jean-Baptiste LeNabat, décédé à Regina, le 8 août.

M. Jean-Baptiste LeNabat naquit le 8 août 1884 dans la ville d'Auray dans la province de Bretagne, en France. Durant la première grande guerre mondiale, il servit comme soldat et fut longtemps prisonnier de guerre.

Au mois d'octobre 1919, il vint au Canada. Il demeura premièrement à St-Boniface, Man., puis en 1928 il est venu s'établir à Regina, où il fut boulanger à l'hôtel Saskatchewan. Il se retira en 1946.

Le jeudi 25 juillet, il est entré à l'hôpital général de Regina après une crise cardiaque, et le 8 août, le jour de son 79e anniversaire de naissance, il remit son âme à Dieu.

Le service funèbre fut chanté par le R. P. S. Gattafoni, O.F.M., curé, le lundi 12 août à l'église St-Jean-Baptiste de Regina. L'inhumation se fit au cimetière "Riverside Memorial Park". Les porteurs étaient MM. Matt Wolbaum, Emile Foret, Raoul Langlais, Don Peter, Henri Rivière et Peter Cels.

Le défunt laisse dans le deuil son épouse, Louise; deux filles, Anne et Mme Suzanne Peter; un fils, Adolphe; 9 petits-enfants; un frère, Eugène, de St-Boniface, Man., et une soeur, Mme Marie Verrier, en France.

Les visiteurs de St-Boniface, Man., étaient Mme Victor Masson, Mlle Marie Masson et Mme Eugène LeNabat, belle-soeur du défunt.

M. LeNabat était un pionnier et un grand serviteur de la paroisse St-Jean-Baptiste, ainsi qu'un membre éminent de la chorale paroissiale.

Construction

La construction de la nouvelle église est maintenant en marche; les piliers pour la fondation sont posés.

Le Pape souligne la planification dans les systèmes scolaires

LONDRES — A l'occasion du Ve Congrès de l'Union mondiale des enseignants catholiques, qui s'est tenu à Londres du 13 au 16 août, le Pape a envoyé à l'évêque de Salford, Mgr George Beck, A.A., une lettre dans laquelle il charge le prélat d'exprimer aux congressistes ses voeux paternels et ses encouragements.

Faisant allusion au thème du Congrès: "La Coopération entre les enseignants catholiques et les parents en vue d'une planification de l'enseignement", Paul VI souligne l'importance de la planification dans les systèmes scolaires modernes et rappelle la nécessité d'un examen attentif des problèmes qui en découlent, à la lumière du christianisme.

"C'est là un sujet qui a pris une importance vitale dans le monde d'aujourd'hui, en raison du domaine toujours plus vaste de l'organisation de l'enseignement. Sa discussion est donc particulièrement indiquée, et Nous sommes persuadé que des résultats sortiront des travaux des représentants de l'Union mondiale des professeurs catholiques, avec leur compétence, leur expérience et leur fidélité bien connue à l'Eglise . . .

Redvers

Mariage Garnier-Thomas

Le 27 juin, à 4 h. p.m., en l'église Notre-Dame-de-Fatima, M. l'abbé E. Toupin, curé, bénissait le mariage de Mlle Marjorie May Thomas, fille de M. et Mme L. Thomas, à M. Harvey-Joseph Garnier, fils de M. et Mme Armand Garnier.

La mariée portait une longue robe blanche, un voile court et un bouquet de roses rouges. La dame d'honneur, Mme Elaine Wilvers, soeur de la mariée, était vêtue d'une robe de chiffon jaune avec accessoires blancs. Son bouquet était de roses blanches. Les filles d'honneur, Mlles Jeannette Cook et Helen Zielonkia, portaient des robes de chiffon blanc avec accessoires jaunes et bouquets de roses jaunes. Les garçons d'honneur étaient MM. Lucien Wilvers, Edward Brolund et Raymond Hardy.

Une réception eut lieu à la salle Légion pour 55 invités. M. Rodney Burr agissait comme maître de cérémonies. Une soirée dansante à la salle de Redvers termina la journée.

Les nouveaux mariés partirent ensuite pour un voyage de noces à Banff et Edmonton. Ils résident maintenant sur une ferme à 10 milles au sud-est de Redvers.

Shower

Le mercredi 14 août eut lieu un shower à la salle Notre-Dame de Fatima en l'honneur de Mlle Léona Carrière, à l'occasion de son prochain mariage.

Cette dernière fit son entrée dans la salle accompagnée de sa mère, Mme Aimé Carrière, et de la mère de son fiancé, Mme Andy Curle.

La soirée se passa agréablement sous la direction de Mme Cécile Burr. Une adresse fut lue par Mlle Sharon Rose.

Des cadeaux, apportés dans une voiture d'enfant joliment décorée, furent présentés par Anita et Miriam Boutin. L'héroïne de la fête ouvrit les cadeaux, aidée de sa mère et de ses soeur, Mmes Claire Raimbault et Denise Paulsen.

Un délicieux goûter termina la soirée.

Çà et là

Félicitations à M. et Mme Bill Curle (Léona Carrière), dont le mariage eut lieu le mercredi 21 août à Redvers.

Félicitations aussi à M. et Mme Lucien Kenler (Bernadette Poirier), dont le mariage eut lieu à Bellegarde le samedi 3 août.

Le dimanche 18 août, sur la route no 13, entre Redvers et Wauchope, le camion de M. et Mme Paul Rogg a capoté. Mme Rogg a subi une fracture à l'épaule et a dû être hospitalisée. Le camion a subi de graves dommages.

Sincères condoléances à M. T. Landry à l'occasion du décès de sa mère, Mme Alvina Landry, survenu à Ponteix le 19 août; elle était âgée de 94 ans. Mme T. Landry et sa fille, Vivian, ainsi que Mme Octave Deleau ont assisté aux funérailles le mercredi 21 août. M. Landry était hospitalisé à la suite d'une crise cardiaque.

M. et Mme Jean George sont de retour de leurs vacances à Clear Lake, Man., et Waskesiu.

Etaient en visite chez M. Théo. Landry, dernièrement, leur fils, Marcel, et Mlle J. Paradis, de St-Boniface, Man., et Mme E. Wilvers et son fils, de Regina.

Mlles Gisèle et Lilliane Gagnon ont passé trois semaines à Winnipeg, St. James et St-Boniface, Man., durant le mois de juillet.

M. et Mme Félix George et leur famille, de St James, Man., ont visité la localité avec la famille Henri Gagnon, le dimanche 8 août.

M. et Mme Maurice Moreau et leur famille, de Somerset, Man., ont passé la fin de semaine du 18 août chez la famille Jos. Lajeunesse.

M. et Mme Georges Bernuy et leur famille, de La Salle, Man., ont rendu visite à la famille Maurice Lamotte et autres parents et amis, récemment.

M. et Mme Roland Martel et leurs trois filles ont passé six jours à Gravelbourg, où ils ont pris part à la réunion de la famille Parent. Ils ont aussi visité MM. et Mmes Omer Boisselle, Arthur Nobert et Henri Fontaine et leur famille, à Gravelbourg, et M. et Mme Gérard Martel, de Mossbank.

M. et Mme Albert Gravel et leur famille et M. Raoul Parent, d'Oakville, Ont., ainsi que M. et Mme Wilfrid Parent et leur famille, de Mitchell, Ont., étaient de passage chez la famille Roland Martel, la semaine dernière, à leur retour de la fête familiale à Gravelbourg.

MM. Jos. Martel et Gérald Lamotte ont passé la fin de semaine du 25 août à Minot, D.-N.

JOHANNESBURG — Jusqu'à présent, l'Afrique du Sud ne possède pas encore la télévision. Il semble toutefois que cette lacune ne tardera pas à être comblée. En effet, il est très probable que la télévision sud-africaine pourra démarrer au mois d'octobre prochain.

Noces d'or, à Gravelbourg, de M. et Mme Charles Parent

GRAVELBOURG — Une réunion de famille avait lieu sur la ferme de M. Paul Parent, du 16 au 19 août, à l'occasion du 50e anniversaire de mariage de ses parents, M. et Mme Charles Parent. Les 10 enfants des jubilaires (sept fils et trois filles) et leurs familles étaient présents.

Par une température idéale, un repas champêtre, suivi de divers jeux, exercices, chants, musique, fut servi.

Le dimanche 18 août, tous les enfants des jubilaires assistèrent à la messe en la cathédrale de Gravelbourg et un diner à la dinde fut servi sur la ferme de M. Paul Parent. L'aîné des fils, David, proposa le toast et présenta les souhaits de la famille. Un gâteau joliment décoré ornait la table d'honneur.

Un souper "barbe à la queue" fut suivi d'une veillée agrémentée de "feux de joie", chants, musique, etc. Des télégrammes furent reçus de MM. Jos. et Guy Parent, d'Alberta, frère et neveu de M. Charles Parent.

Parmi les personnes présentes à la fête on remarquait M. David Parent et sa fille, Cheryl, M. Edouard Parent et sa fiancée, Mlle Velma Kerr, de Toronto, Ont., M. et Mme Albert Gravel et leurs cinq enfants, ainsi que M. Raoul Parent, d'Oakville, Ont., M. et Mme Wilfrid Parent et leurs sept enfants, de Mitchell, Ont., M. et Mme Charles Parent, fils, et leurs deux enfants, d'Edmonton, Alta, M. et Mme Roland Martel (Eleanore) et leurs trois filles, de Redvers, M. et Mme Harold McFarland (Marie) et leurs deux enfants, de Regina, M. et Mme Jos.-Emile Parent et leurs deux fils, d'Estevan, et M. et Mme Paul Parent et leurs quatre enfants, de Gravelbourg. Trois petits-enfants et deux arrière-petits-enfants étaient absents.

Un neveu de Mme C. Parent, M. Gérald Valgardson, et son épouse, d'Outlook, ont rendu visite à la famille le samedi.

La famille Parent gardera longtemps le souvenir d'une si belle fête et espère avoir l'heureuse occasion de se réunir encore.

M. et Mme Charles Parent demeurent à Gravelbourg depuis 1917 et ont élevé leur nombreuse famille sur la ferme. Ils se retiraient au village en 1956.

Willow-Bunch

Çà et là

Mme Agnès Jacques, de Montréal, est venue visiter sa belle-soeur, Mme Philias Gosselin, dernièrement.

M. et Mme Roger Rodrigue et leur fils ont passé quelque temps chez leurs parents à Willow-Bunch et Val Marie. Ils retourneront bientôt à Red Deer, Alta, où M. Rodrigue enseigne. Sont aussi venus visiter M. et Mme Roméo Rodrigue, leurs fille et gendre, M. et Mme Bain (Cécile), et leurs deux enfants, de Regina, récemment.

M. Albert Cayer est revenu, dernièrement, de l'hôpital général de Regina, où il a subi une quatrième opération à l'épine dorsale.

Mme Arthur Rainville est revenue de l'hôpital de Moose Jaw, dernièrement.

M. Claude Mondor s'est rendu à l'hôpital de Saskatoon, où il doit subir une grave opération.

M. et Mme Alphonse Knapp et leurs deux enfants, de New Westminster, C.-B., sont venus passer une semaine chez leurs soeur et beau-frère, oncle et tante, M. et Mme Jean-B. Giraudier, et ont visité d'autres parents et amis.

M. et Mme Eugène Desjardins et leur famille, de Victoria, C.-B., ont passé quelques jours à Willow-Bunch, où ils visitèrent leurs soeurs et beaux-frères et autres parents et amis avant leur départ pour l'Allemagne, où M. Desjardins fut transféré.

Mme Laurette Novotney et ses quatre enfants, de Carrot Creek, Alta, passa quelques jours chez son père, M. Philippe Mondor, et ses frères et soeur.

M. et Mme Jos. Bonneau et leurs trois enfants, de Regina, sont venus visiter leur mère, Mme Alice Bonneau, et autres parents, à Coronach.

M. et Mme Jos. Justus et leur fils, de Regina, ainsi que Mlle Jeanne Lapaire, étudiante garde-malade depuis trois ans chez les Soeurs Grises de Regina, sont venus visiter leurs parents, M. et Mme Paul Lapaire, récemment.

Mme Emile Benoit est revenue de son séjour à Vancouver, C.-B., où elle assista au mariage de sa petite-fille. Elle était accompagnée de Mme Waldoom, qui visita ses parents.

M. et Mme Norton Thorhang (Yvonne Bruneau) et leurs enfants, Léo, Ronnie et Valerie, qui furent petit page et bouquetière pour le mariage de leur frère, Marcel, à Mlle Beverley Bafuf, le samedi 17 août, se rendirent à Calgary, Alta, pour cette occasion.

M. et Mme Benny Bruneau et leurs quatre enfants, de Camp Shilo, Man., sont venus visiter leurs parents, M. et Mme Osias Bruneau, récemment.

Mlle Suzanne Lemieux, garde-malade enregistrée, est employée à l'hôpital local depuis quelque temps.

M. Maurice Giraudier, fils de M. et Mme Jean-Claude Giraudier, de Willow-Bunch, s'est vu décerner une bourse de $1,100 par le gouvernement de la Saskatchewan.

C'est avec regret que les paroissiens virent partir M. et Mme Victorien Rondeau et leur famille, le dimanche 18 août, pour aller demeurer à Moose Jaw, où M. Rondeau s'est trouvé un emploi. Tous leur souhaitent bonne chance.

La Rév. Sr Marie-Anne, F.d.l.C., supérieure au couvent depuis six ans, est partie le samedi matin 24 août pour le couvent de Bellegarde, où elle sera supérieure. La Rév. Sr Gabrielle-Lucille, F.d.l.C., a aussi quitté la paroisse depuis quelques semaines. A ces deux religieuses, un merci sincère pour leur dévouement et services rendus durant leur séjour dans cette paroisse.

Bon succès à la Rév. Sr Christina, qui devient supérieure au couvent de Willow-Bunch.

M. et Mme Wilfrid Benoit et leur fille, Marguerite, se rendirent à Lebret le vendredi 16 août, où ils visitèrent leur fils et frère, le R. F. Lionel, O.M.I.; de là, ils se rendirent avec ce dernier à St-Norbert, Man., pour rendre visite à leur autre fils et frère, Roger, au Monastère des Trappistes. Ils revinrent à Willow-Bunch le lundi soir 19 août. Le R. F. Lionel passa une semaine chez ses parents et grands-parents, M. et Mme Alcide Grégoire.

M. et Mme Antonio Grégoire, de Gravelbourg, sont venus le mercredi 21 août visiter le R. F. Lionel.

Mlles Claudette et Jeannette Dionne allèrent passer une semaine chez leur tante à Radville. Elles s'y rendirent avec M. Maurice Durand qui conduisait sa mère, Mme N. Durand, à l'hospice après que cette dernière eut passé quelques semaines chez ses enfants, à Willow-Bunch.

Meyronne

Va-et-vient

M. l'abbé R. Larivière, curé, est de retour de ses vacances. On remercie les RR. PP. Léo Gauvin et Alain Piché, O.M.I., d'avoir bien voulu le remplacer pour la messe dominicale, et M. l'abbé Bruno Roy, de Frenchville, qui célébra aussi la messe la semaine dernière.

Mme Arthur Thuot, qui fut patiente à l'hôpital de Regina, est revenue avec ses enfants, M. et Mme Raymond Thuot, de St-Norbert, Man., en visite pour quelques jours.

M. Peter Therens est de retour de l'hôpital de Regina, où il a subi une intervention chirurgicale.

Mlle Simone Larivière, de Gravelbourg, est l'hôte de son frère, M. l'abbé R. Larivière, curé, et de Mme Guy Pariseau. M. et Mme Guy Beauchamp, de Frenchville, étaient aussi de passage au presbytère.

M. Raymond Hamel, de Lorette, Man., aidait M. Gérard Brisebois aux moissons. Mme Gérard brisebois accompagnait durant quelques jours ses parents, M. et Mme P. Hamel, ainsi que Jean Hamel, à Edmonton, Alta.

M. le maire Joseph Guay, de St-Boniface, accompagné de son épouse et ses enfants, de St-Boniface, passa quelques jours chez les familles Arsino et Harvey et d'autres parents.

Mlle Claudette Monette, de Kincaid, était en visite chez M. et Mme Guy Girardin, de Ponteix.

Mlles M.-Thérèse, Marie-Yvonne et Marie-France Girardin étaient en vacances chez MM. Marcel Monette et Louis Girardin.

Après quelques jours passés près de son oncle, M. l'abbé D. Dugas, de Gravelbourg, Mlle Jeanne-d'Arc Ste-Marie, de Montréal, Qué., était l'invité de ses oncles et grands-parents, les familles Paul Ste-Marie et Louis Girardin, de Meyronne, et Guy Girardin, de Ponteix.

M. et Mme Ed. Roy, de Laflèche, rendaient visite à M. et Mme François Brière.

Mlle Jocelyne Fournier passait quelques jours chez M. et Mme Léonard Bouffard.



L'honorable Harry Hays, ministre de l'Agriculture

L'honorable Harry Hays, ministre fédéral de l'Agriculture depuis le 22 avril 1963, est un éleveur, exportateur et vendeur à l'enchère d'animaux pur sang de réputation internationale.

M. Hays a été maire de Calgary à compter de 1959.

Né le jour de Noël 1909, à Carstairs, en Alberta, il alla plus tard demeurer avec ses parents sur une ferme dans la banlieue de Calgary.

Il a commencé de s'intéresser à l'exportation de bovins en 1932, alors qu'il devenait propagandiste de l'Association des éleveurs de bovins Holstein, pour l'Alberta.

Un an plus tard, il fut le premier Canadien à expédier des bovins laitiers de race à la Grande-Bretagne et, durant les années qui suivirent, en exporta à plusieurs autres pays.

En 1945, à titre de président des Hays Farms Limited, en Ontario, il fut le premier à exporter des bovins par avion. Les bovins furent transportés de Toronto à Cuba.

Les Hays Farms Limited furent les premiers de l'Amérique du Nord à exporter des bovins à l'Espagne et à l'Italie.

Avant de devenir maire de Calgary, M. Hays parcourait en moyenne 35,000 milles par année et vendait pour deux millions de dollars de bétail.

Lorsqu'il remit sa part de la ferme à son frère, cette ferme, qui expédiait des animaux à 23 pays, était la plus importante exportatrice d'animaux de race de l'Amérique du Nord.

L'une des ventes d'animaux les plus importantes du monde entier — "la vente des étoiles" — à l'Exposition Royale de Toronto, est due à l'initiative de M. Hays.

M. Hays est propriétaire d'une ferme d'élevage qui compte plusieurs centaines de têtes de bétail près de High River, en Alberta, et renferme une partie de Bar-U ranch.

M. Hays s'intéresse vivement à l'agriculture, aux affaires et aux problèmes de la collectivité.

Par exemple, il a fait partie du conseil d'administration de l'Association canadienne des éleveurs de bovins Holstein — la plus grande association d'éleveurs de bovins de race du Commonwealth; il a également été administrateur des associations d'éleveurs de bovins et de moutons.

Il a été le président de l'Association canadienne des éleveurs de porcs pendant la deuxième guerre mondiale, alors que les producteurs ont fourni 600 millions de livres de bacon pour exportation en Grande-Bretagne.

Ancien président de la Southern Egg and Poultry Producers' Association et de l'Alberta Holstein-Friesian Association, M. H. Hays est aussi président d'honneur et ex-administrateur de l'Exposition de Calgary et du Stampede Board.

Il a épousé Muriel Bigland, de Calgary. Ils ont un fils, Dan, qui étudie présentement le droit à l'Université de Toronto.

Qu'il s'abstienne de l'iniquité celui qui invoque le nom du Seigneur. (Is 26, 13)

Storthoaks

Çà et là

Mme Félixine Bérard, de Port Arthur, Ont., accompagnée de ses fille et gendre, est en promenade chez ses fils et bru, M. et Mme Albert Bérard, et leur famille.

Mme Willie Toupin accompagnait M. et Mme Hervé Sala et Mlle Lucienne Toupin à leur retour à St-Boniface, Man., et y passait quelques jours.

M. et Mme H. Dordu, de St-Boniface, Man., sont venus en visite chez leurs fille et gendre, M. et Mme Fernand Cop.

M. et Mme Lionel Chicoine et leur famille, de Moose Jaw, M. et Mme Maurice Chicoine et leur famille, de Brandon, Man., sont en promenade chez leur mère, Mme Joséphine Chicoine, et chez leurs frères, André, Marcel, Emile et Raoul Chicoine.

Félicitations et meilleurs voeux de bonheur à M. et Mme Bill Curle à l'occasion de leur récent mariage qui eût lieu à Redvers, le mercredi 21 août. Se sont rendus de l'extérieur pour la circonstance et ont ensuite visité des parents à Storthoaks, M. Henri Carrière et Mlle Jeanne Carrière, de St-Boniface. M. et Mme Octave Carrière et leur famille, de Gravelbourg, étaient aussi présents.

M. et Mme Charles Walenski conduisaient leur fille, Odette, à Winnipeg, Man., où elle fit son entrée chez les religieuses Filles de la Croix. M. et Mme Paul Pierret les accompagnaient.

Mlle Breton, de Montmartre, Sask., passe quelque temps chez ses soeur et beau-frère, M. et Mme Alphonse Henrion.

M. et Mme Aimé Gauthier et leur fils, Raoul, se sont rendus à Regina chercher leur fille et soeur, Gisèle, qui a reçu des traitements médicaux.

Mme Noël Audet, accompagnée de son fils, de Winnipeg, Man., a passé quelques jours chez ses parents, M. et Mme Henri Bierot.

Ferland

Va-et-vient

Le R. F. André Turgeon, O.M.I., de St-Norbert, visite ses parents, M. et Mme Antonio Turgeon, et leur famille.

M. Lucien Couture, de Willow-Bunch, passe quelques semaines chez ses gendre et fille, M. et Mme René Couture, pour leur aider aux récoltes. M. René Couture ayant eu la malchance de se fracturer un pied il y a quelque temps.

M. et Mme Georges Lacasse sont partis demeurer à Gravelbourg, où ils ont accepté un emploi.

Mlles Gertrude et Jeannine Chabot, institutrices à Calgary, Alta, sont en vacances chez leurs parents, M. et Mme Joseph Chabot.

M. et Mme Gérald Proulx et leurs enfants, de Kenora, Ont., ainsi que Mme Avila Chabot, de Willow-Bunch, visitèrent leurs frère et belle-soeur, M. et Mme Rosaire Chabot, et leur famille, leur fils et neveu, Edmond Chabot, et leurs nombreux parents, à Ferland.

M. le Dr et Mme Stuart Dunn et leurs enfants, de Picton, N.-E., ainsi que Mme Léo Fauchon, de Gravelbourg, visitèrent la famille René Fauchon, M. et Mme J.-A. Fournier et autres personnes, récemment.

M. et Mme Gervais, de Sedley, visitèrent la famille Aimé Fournier, dernièrement.

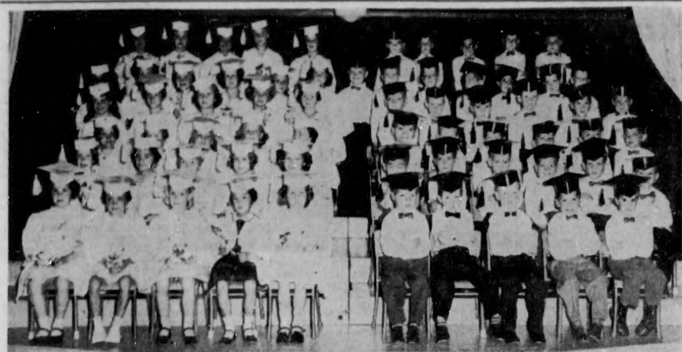
M. et Mme Maurice Langlois et leurs enfants, de St-Victor, ainsi que M. et Mme Michel Bonneau et leurs deux enfants, de Willow-Bunch, visitèrent la famille Alex. Laberge.

Baptême

Le 28 juillet: Carole, fille de M. et Mme Léandre Chabot, née le 18 juillet. Parrain et marraine, M. et Mme George Schmunk, de Moose Jaw.

Mariage

Le 17 août, M. Maurice Lemire, de Val Marie, épousait Mlle Noëlla Morin, institutrice, fille de M. et Mme Joseph Morin. Le mariage eut lieu à Ferland.



Les institutrices des jardins d'enfants sont toujours à la recherche de divers moyens pour développer chez les petits enfants des dispositions favorables à la vie scolaire. Au jardin d'enfants, dirigé par les Filles de la Croix, à St-Boniface, le couronnement est un événement, qui a lieu chaque année vers la mi-juin. On voit sur cette photo la classe de gradués de 1962.

Les jardins d'enfants, écoles de sociabilité

III — Au Sacré-Coeur des Belges

La fin des vacances approche. Le calendrier est impitoyable. Le tintement des caisses enregistreuses des grands magasins se chargent de nous rappeler que la rentrée des classes et celle des jardins d'enfants est imminente. L'assistance à l'école est obligatoire et par conséquent aucune décision ne s'impose aux parents sur le choix d'y inscrire ou non leurs enfants. L'assistance au jardin d'enfants est facultative et plusieurs délibèrent sans doute sur l'inscription de leurs enfants d'âge pré-scolaire à un jardin d'enfants. Il est peut-être déjà trop tard.

En général les jardins d'enfants ont déjà accepté autant de sujets qu'ils peuvent recevoir pour l'année qui débutera.

Il en est ainsi pour le jardin d'enfants sous la direction des Filles de la Croix à 271, rue Archibald. L'an dernier les religieuses avaient accepté quatre-vingt enfants. Mais faute de personnel, une seule institutrice, la Rév. Sr Irma-St-Joseph, s'occupait de ce groupe nombreux. Cette année la supérieure, la Rév. Sr Jeanne-St-Vincent, a cru bon de limiter le nombre d'enfants qui seraient confiés à Sr Irma à soixante.

C'est depuis 1954 que les Filles de la Croix dirigent ce jardin d'enfants. C'est à la suite de démarches que firent auprès d'elles les Pères Capucins, en particulier le Père Vitus, qu'elles acceptèrent de se dévouer pour cette oeuvre. Dans les débuts elles n'avaient à leur disposition qu'un local exigu dans le sous-sol de l'église de la paroisse belge du Sacré-Coeur. Maintenant c'est le sous-sol de leur maison provinciale qui sert de local. Ce local est spacieux, mais étant donné qu'une seule institutrice est disponible, plusieurs demandes d'admission ne sont pas acceptées. Ces demandes proviennent non pas seulement de la paroisse belge du Sacré-Coeur, mais de plusieurs quartiers de St-Boniface, y inclut Norwood et Windsor Park. Les religieuses acceptent en premier lieu les demandes de la paroisse belge. Elles essayent d'accepter autant que possible des enfants de langue française. Cependant ceux-ci ne forment qu'une fraction du groupe. L'an dernier il y avait vingt enfants d'expression française sur un groupe de quatre-vingt.

Il existe donc à ce jardin d'enfants une situation particulière au point de vue de la position du français. Vu la disproportion plusieurs activités doivent se poursuivre en anglais. La langue du groupe majoritaire domine aussi à la récréation. Cependant l'institutrice fait tout en son pouvoir pour que les enfants de langue française ne soient pas entièrement privés de leur propre langue. En effet elle agit de telle sorte que tous les enfants apprennent plusieurs chansons et récitations françaises.

Méthode vivante

On imagine mal qu'une seule institutrice puisse arriver à faire régner l'ordre dans un groupe si nombreux de petits enfants. Sr Irma parvient à réussir ce tour de force et en plus elle initie ces tout-petits au calcul, à l'écriture, au chant et au dessin.

Elle leur enseigne le catéchisme selon la méthode vivante. Par exemple les enfants dramatisent la Dernière Cène ou l'Annonciation. Pour ce qui est du catéchisme, les religieuses informent les parents qu'il sera enseigné à tous les enfants sans égard à leur religion. Nonobstant les parents de différentes dénominations leur demandent d'accepter leurs enfants, sans doute parce qu'ils sont persuadés que la formation qu'ils y recevront leur sera avantageuse dès leur entrée à l'école primaire. Le groupe compte donc des enfants de plusieurs religions; l'an dernier un des enfants était bouddhiste. A tous Sr Irma inculque les notions chrétiennes élémentaires.

Sr Irma est d'avis que la valeur du jardin d'enfants repose surtout sur son pouvoir formateur. L'enfant s'habitue à la discipline et apprend à accepter des responsabilités commensurables à son âge. On développe chez lui la sociabilité. Le timide a une occasion de surmonter sa timidité, l'enfant unique celle de s'associer avec plusieurs enfants de son âge, l'enfant retardé de recevoir beaucoup d'affection. Sr Irma a obtenu du succès auprès des sourds-muets qui, après une année au jardin d'enfants, ont plus de facilité à s'adapter aux écoles spécialisées.

L'encouragement est dispensé à tous les enfants. La lecture des notes de conduite et de politesse se fait régulièrement et le sachant, l'enfant s'efforce de mériter de bonnes notes.

IV — Au Sacré-Coeur de Winnipeg

C'est donc un magnifique travail qui s'accomplit au jardin d'enfants dirigé par les Filles de la Croix. La situation qui y existe est très différente cependant de celle que l'on retrouve à celui de la paroisse du Sacré-Coeur de Winnipeg et qui est sous la direction des Soeurs des Saints Noms de Jésus et de Marie. D'abord le but varie sensiblement. La fin que poursuit les responsables de celui-ci est de donner ou de renforcer la mentalité française et catholique aux petits qui le fréquentent.

Les enfants portent des noms bien français, leurs parents sont d'expression française. Mais souvent ces enfants ne parlent pas français. Ils comprennent mais on éprouve beaucoup de difficulté à les faire parler.

L'institutrice, Sr Jules-Fernand exploite le penchant qu'ont les jeunes enfants à imiter pour les amener à employer couramment le français. On sait que les enfants d'environ cinq ans sont naturellement imitateurs. Il s'agit d'abord de gagner le meneur et la partie devient plus facile. De plus Sr Jules encourage leurs efforts en les récompensant de façon quelconque.

Il est aussi à signaler que toutes les activités se déroulent en français à ce jardin d'enfants. Les enfants y passent trois heures par jour, plus précisément de 9 heures à midi. Les périodes sont très courtes, environ dix minutes, car le jeune enfant ne peut donner plus qu'un quart d'heure d'attention soutenue. La variété est indispensable. Les activités reposantes alternent avec les périodes actives.

On veut s'entendre

Sr Jules-Fernand a bon nombre d'années d'expérience comme institutrice au jardin d'enfants. Elle s'y connait en méthodologie. Elle obtient de bons résultats en utilisant la musique, le chant, le rythme, l'exercice physique, les récitations. Par le truchement de jeux éducationnels elle fait apprendre l'alphabet. L'habileté manuelle et la coordination musculaire se développe au moyen de travaux d'aiguille et par la manipulation de différentes choses ou substances telles que la plasticine.

L'initiation au calcul et la préparation à la lecture font partie du programme. L'enfant apprend à différencier la quantité, à écrire son nom, à lire les noms de ses petits confrères. Le jardin d'enfants est également un endroit idéal, où il apprend à s'entendre avec ses compagnons. Vers la fin de l'année il ressent un vif désir de lire et reconnait déjà certains mots. Il sait ses prières et a commencé à assimiler les connaissances catéchistiques élémentaires.

Le jardin d'enfants du Sacré-Coeur occupe une salle de classe de la nouvelle école. L'an dernier Mme Martial Allard fut en charge du jardin d'enfants pour le premier semestre et Mme Téreault pour le deuxième semestre. Cette année Sr Jules assumera de nouveau le poste qu'elle avait déjà occupé pendant quelque neuf ans. Elle prévoit une inscription d'environ trente. C'est le nombre que les facilités permettent de recevoir et c'est avec regret que les autorités refusent plusieurs demandes.

Sr Jules voit dans les jardins d'enfants un instrument d'indubitable valeur pour la préservation du français dans nos milieux. Le jardin d'enfants atteint les enfants à un âge où ils sont encore très réceptifs. Le jardin d'enfants peut seconder effectivement les parents. D'autre part, elle souligne que le rôle des parents ne peut être sous-estimé. Le jardin d'enfants tout comme l'école a sa part de responsabilité. Mais si le foyer se dérobe à la sienne l'enfant ne pourra que s'en ressentir. Les enfants, dont les parents n'exigent pas qu'ils parlent français au foyer éprouveront de la difficulté à faire de leur langue une partie inhérente de leur vie.

Sr Jules déplore le fait que plusieurs parents n'encouragent pas suffisamment leurs enfants à se servir de leur langue maternelle. Alors que partout on reconnait de plus en plus la nécessité de posséder une seconde langue, plusieurs enfants franco-manitobains se trouvent dans une situation ironique où ils n'acquièrent pas même leur langue première.

Elle reconnait que l'ambiance est défavorable. Mais elle soutient que si les parents font un effort soutenu et sincère ils réussiront à conserver le français au foyer et à donner à leurs enfants ce qui leur revient en toute justice, leur langue maternelle, qu'aucune autre, si opportune soit-elle ne pourrait remplacer.

Lucile FREYNET.

Partageons notre trésor

"Je dus passer plusieurs mois à l'hôpital."

L'Eglise catholique possède le droit exclusif d'évangélisation

Connaissez-vous une des meilleures façons d'aider un non-catholique à découvrir la véritable Eglise? C'est de lui suggérer qu'il fasse des recherches sur les origines de plusieurs religions chrétiennes. En étudiant leur histoire, il découvrira qu'aucune église protestante n'existait jusqu'au 15e siècle après Notre-Seigneur, le divin fondateur de la seule vraie Eglise. Les conséquences de cette découverte sont illustrées par la conversion de Michael McLane, maintenant curé de la paroisse du Sacré-Coeur à Abilene, Texas.

"Je fus élevé dans la religion presbytérienne, raconte le Père McLane, mais à l'école secondaire, je m'intéresssai aussi aux autres sectes. J'assistai aux exercices de l'église baptiste et trouvai ses membres très apostoliques. Ensuite, je me rendis à l'église méthodiste et je fus surpris d'entendre les fidèles déclarer leur croyance "à la sainte Eglise catholique" dans le Credo de Nicée.

"Je ne fis cependant pas le lien entre cette "sainte Eglise catholique" et l'Eglise catholique de ma petite ville d'Electra au Texas. Je l'associais aux premiers siècles du Moyen-âge lorsque la moitié des hommes étaient païens et superstitieux. Son emploi de statues me semblait un vestige d'idolâtrie et son hommage à Marie me paraissait exagéré. Et je croyais qu'elle était démodée!

"Au cours de mes dernières années d'études, les Mormons et les Témoins de Jehovah me parurent les plus satisfaisânts. Ils remuaient tous les obstacles pour recruter de nouveaux membres. Je lus donc entièrement le livre des Mormons et assistai à quelques-unes de leurs assemblées, mais je m'aperçus que leurs croyances ne concordaient pas avec la Bible. Je lus aussi de la littérature des Témoins de Jehovah et assistai à leurs réunions, mais leur fanatisme me repoussait.

"Durant mon entraînement dans l'aviation, mon avion s'écrasa et je dus passer de longs mois à l'hôpital. Le Dr J. A. Ragland, un confrère lieutenant, suivait des cours d'instruction sur la religion catholique, et me suggéra d'en étudier l'histoire. Je me renseignai dans l'encyclopédie Brittanica, et je fus stupéfait de constater que l'Eglise catholique existait bien des siècles avant qu'aucune secte protestante ne vit le jour.

"Intrigué, je lus le livre du Cardinal Gibbons, "Faith of our Fathers", où je découvris la longue liste des papes, de saint Pierre, le premier chef, jusqu'au présent pontife, liste qui constitue la preuve du droit exclusif de juridiction en matière de foi que le Christ a conféré à son Eglise en la fondant unique et en l'autorisant à enseigner en Son Nom.

"Tu es Pierre, avait dit Jésus, et sur cette pierre je bâtirai mon Eglise . . . Je te donnerai les clefs du royaume des cieux." (Matt: 16: 18-19). Où étaient donc toutes les sectes protestantes lorsque le Christ fonda son Eglise sur Pierre? Elles n'existaient pas. C'est donc qu'elles ne possèdent aucun droit divin d'accomplir la mission confiée à Pierre et à ses successeurs.

"Ceci résolut presque mon problème, mais il restait encore un obstacle. Comment l'Eglise catholique s'était-elle servie de cette autorité? Avait-elle gardé intacts les enseignements de Notre-Seigneur? Ou les avait-elle changés? Je repris donc ma bible et je découvris dans ma recherche que cette Eglise-Mère avait toujours approuvé et suivi les vérités de la sainte Bible. En plus, certains passages auparavant obscurs me paraissaient clairs et simples, tout en gardant leur sens profond, à la lumière de la doctrine catholique, tel, par exemple, le mystère de la présence réelle du Christ sous les apparences du pain et du vin. Après une lecture approfondie de la bible, je voulus devenir catholique. Car je désirais être membre de la seule Eglise fondée par Dieu et non par les hommes.

"Je suivis les instructions du Père Charles W. Quinn et fus baptisé à l'église Ste-Rose-de-Lima à Great Bend, Kansas, en la fête de la Toussaint. Grande fut ma joie lorsque le Christ, réellement présent en la sainte Eucharistie, entra dans mon coeur. Ainsi, avec la grâce de Dieu, une âme troublée avait enfin trouvé la vérité et la paix. Et de quelle meilleure façon aurais-je pu partager mon précieux trésor qu'en devenant ce que je suis aujourd'hui: prêtre de l'Eglise catholique.

* * *

Le Père John O'Brian aimerait que d'autres convertis lui envoient leurs nom et adresse à l'Université Notre-Dame, Notre-Dame, Indiana, afin qu'il puisse écrire l'histoire de leur conversion.

On nous écrit . . .

Assiniboia, Sask.,
le 20 août 1963.

Bien chère Cousine Josette,

Le 7 juillet dernier, je recevais la visite de ma soeur et mon neveu, Paul. J'eus l'idée de lui demander de m'écrire une petite composition sur un chat. En un clin d'oeil voici ce que le petit, qui terminait sa troisième année en juin, rédigea. Croyez-vous que ce serait présentable pour publication dans votre journal?

Religieusement vôtre,

Soeur M.-Ste-Lucienne.

* * *

Mon chat

Mon père a un chat qui s'appelle Mitou. Il est craintif et gourmand. Un jour, pendant que mon père était dans le bois, mon chat voit un chien qui barrait la porte. Ah le chat était insulté. Il prit son élan et frappait à la porte. Mais il ne pouvait pas l'ouvrir.

Tout à coup le chat entend le père arriver. Il avait peur comme un loup qui s'avait fait tirer dans le derrière. Et quand le père arriva il tua le chat parce qu'il pensait que c'était Mitou qui avait barré la porte. Et mon histoire est finie parce qu'il n'y a plus de chat.

par Paul BILODEAU,
de Ste-Agathe, Man.

13ième DIM. APRÈS LA PENTECÔTE



Dieu a promis de nous sauver. Il a fait solennellement cette promesse à Abraham et à sa descendance. (La Bible) ne dit pas "à ses descendants", au pluriel, mais "à sa descendance", au singulier, comme s'il n'y avait qu'un descendant; le Christ. (Gal. 3, 16)

Société Catholique de la Bible

Chronique de CKSB

1050 Kilocycles

Conquérants du Mackenzie

Trois barbus cognaient à notre porte, un soir dernier, à bout de souffle, le ventre creux, les poches vides, mais fiers et riches d'une expérience unique: 1,200 milles de kayak sur le grand fleuve MacKenzie. L'expédition, qui a nécessité neuf mois de préparation, leur a pris un mois et demi. Ils ont descendu le géant du nord depuis Fort Providence jusqu'au delta sur la mer de Beaufort.

Une de leurs surprises constantes a été de rencontrer des missionnaires de langue française tout le long du MacKenzie, et même de vieux Indiens capables de s'exprimer dans cette langue. (Les trois rameurs ne savent à peu près pas l'anglais.)

Dans leur interview à nos micros, ils ont déclaré ensemble que le plus grand obstacle n'a pas été les grosses bêtes ni les moyennes bêtes, mais les moustiques. Il y a eu aussi un naufrage, et deux des quatre qu'ils étaient ont été perdus durant deux jours dans le delta.

Pendant leur retour à Montréal, en automobile, ils se branchaient sur la radio française, et c'est ce qui nous a valu leur visite, trop courte d'ailleurs. Ils voulaient même faire le détour de Gravelbourg.

Leurs noms: Jean Poirel, Roger Leclerc, Maurice Saraillon.

Potins

Un monsieur armé de boîtes à outils est arrivé l'autre matin, demandant à vérifier le système d'alerte pour les attaques nucléaires. Il avait l'air absolument sérieux, et il faut croire que le système l'est aussi. J'ai averti André M. de me lâcher un cri dans l'"intercom" lors de la prochaine attaque.

Une auditrice a téléphoné l'autre soir pour avertir que Robin Hood était en feu. En regardant la lueur rouge qui décore toujours le ciel de St-Boniface, le soir, Christian L. était donc convaincu. Mais le feu était chez Cusson Lumber, et ce n'était qu'un feu de paillasson.

André M., qui a le courage de faire des études durant ses loisirs, a passé un examen de psychologie et un examen d'anglais. Il peut maintenant faire une dissertation sur la volonté et les passions dans Shakespeare.

Georges G. est toujours attiré par l'enseignement, et il s'échappera peut-être après un essai d'un an au poste. Comme qui dirait, entre la tribune et la console son coeur balance.

En guise de vacances, et en bon collégien, Paul-Emile Leblanc a rapidement acquis une maîtrise du métier. Il est allé maintenant, eaquo animo, aider au battage sur la ferme.

Succès de la saison

Nous avions cessé de publier un palmarès mensuel, il y a quelques mois, parce qu'on avait cru bon d'envoyer des listes plus complètes pouvant servir aux demandes spéciales. Nous revenons au palmarès, en attendant mieux. Voici la cueillette de Christian L. pour les mois de juillet et août:

1. Enfants de tous pays (Enrico Macias)
2. L'école est finie (Joël Denis)
3. Au pays des Incas (Les Jérolas)
4. Au revoir (Gilbert Bécaud)
5. Papa t'es plus dans l'coup (Danièle et Michèle)
6. For me . . . Formidable (Charles Aznavour)
7. Un soir d'été (André Sylvain)
8. Maria (Jean Paul)
9. El pecador (Los Irunako)
10. Copain copain — bossa nova (Georges Guétary)
11. La chansonnette (Yves Montand)
12. Avec des fleurs (Consuelin de Pablo)
13. Tous les garçons et les filles (Françoise Hardy)
14. Sans toi ma mie (Alain Robert)
15. Chanson d'eau salée (Hervé Brousseau)

Au congrès de l'ACELF

Message d'une Colombienne à ses compatriotes du pays

Au cours du congrès de l'ACELF à Vancouver, la semaine dernière, il y eut un diner spécial gracieusement offert par la Compagnie Imperial Oil "en hommage à la femme canadienne-française de la Colombie-Britannique". A la table d'honneur on remarquait la présence de Mmes Léon Beaudoing (New Westminster), présidente d'honneur, Roméo Paquette (Victoria) et Bernard Brouillette (Montréal), présidentes actives, Edgar Bélanger (Maillardville), doyenne des mères de famille, dont les descendants vivants se chiffrent à 118, Arthur Cheramy (Prince George), doyenne des institutrices, Herménégilde Dupré (Maillardville), doyenne des infirmières, Blair Neatby (Vancouver), conférencière, et Jean Girouard, qui remercia la conférencière, et la Rév. Sr Marie-William, S.C.I.M., doyenne des religieuses enseignantes. Toutes les dames dans la grande salle de banquet portaient des fleurs au corsage, délicatesse de M. Bernard Brouillette, officier des Relations extérieures de l'Imeprial Oil et hôte à l'occasion de ce banquet.

Le "clou" de ce banquet fut certainement l'important message de Mme Blair Neatby (née Jacqueline Côté, à Kapuskasing, Ont., épouse du professeur d'histoire canadienne et d'histoire canadienne-française à l'Université de la Colombie-Britannique, et mère de deux enfants), heureuse d'accueillir les membres de l'ACELF "au nom des femmes canadiennes-françaises de la Colombie". Après avoir finement fait allusion à la conjoncture politique actuelle qui laisse prévoir une grande métamorphose de notre pays, et au mouvement séparatiste qui agite le Québec, elle annonça qu'elle traiterait "d'un sujet qui m'a été inspiré par la lecture des journaux et périodiques du Québec depuis quelque temps. Nous avons si peu l'occasion ici en Colombie d'échanger des idées sur l'actualité avec nos compatriotes canadiens-français que je saisis l'occasion que vous donnez, et je plonge".

Idée réaliste

"Qu'est-ce donc qu'un Canadien français authentique, quelles sont les composantes de notre personnalité. Je me le demande d'autant plus que je trouve déroutant le portrait qu'on nous en fait dans les journaux. La question a de l'importance, à mon avis, parce qu'en ce moment nous clamons à bout de souffle que nous sommes une nation authentique et nous tentons de donner une nouvelle orientation à notre destin. Mais pour nous forger une idée réaliste sur ce continent, il faut que nous ayons une idée réaliste de notre personnalité canadienne-française. Comment pouvons-nous savoir ce que nous voulons si nous ne savons pas qui nous sommes?

"Or, certains de nos intellectuels très en vue font abstraction de la composante **canadienne** de notre personnalité et nous parlent constamment comme si nous étions des Français tout court. Ce qui m'étonne, c'est que plusieurs d'entre nous ne s'inquiètent aucunement de cette amputation faite à notre personnalité et acceptent chirurgie sans crier douleur."

La conférencière rappelle ici que d'après ces messieurs les Canadiens français devraient se sentir mal à l'aise sur ce continent. Ils rappellent sans cesse qu'une foule de choses vont à l'encontre de notre génie français. Même la géographie de ce continent ne va pas à notre génie français, parait-il: "Nous qui sommes d'origine française, qui portons en nous une image unique de la nature, faite d'équilibre et de mesure, quel n'est pas le conflit qui éclate en nous-mêmes lorsque se dresse devant nos yeux le spectacle de la géographie canadienne. Elle va à l'encontre de notre sensibilité native; nous devons nous adapter à sa violence, à ses remous, au piquant de ses arêtes. Sans doute n'est-il pas de pays où le génie français se sente plus mal à l'aise." (Le Devoir, 20 juillet 1963)

Grief géographique

Mme Neatby continue: "A-t-on oublié que ce sont les Français qui ont le plus allègrement exploré ce continent? Est-ce que la géographie de notre pays nous incommode tant que cela? Est-ce que nos lacs, nos forêts, nos fleuves majestueux, nos montagnes les plus arrondies comme les plus à pic nous créent un malaise insupportable? Vous pouvez répondre en connaissance de cause, mesdames et messieurs, après avoir fait trois mille milles de géographie canadienne. Il ne faudrait tout de même pas que nous en venions à classer la géographie du pays parmi nos griefs. Cela ne nous aiderait vraiment pas à régler nos problèmes".

Un autre exemple. Un des chefs séparatistes se plaignait récemment à la télévision du fait qu'au sein de la Confédération les Canadiens français ne pouvaient pas se créer une atmosphère où ils puissent se sentir chez eux. Propos légitimes, mais sans précisions. Alors son interlocuteur lui demanda de dire plus concrètement ce que cette atmosphère signifiait pour lui. En deux mots, il répondit qu'il voulait recréer ici l'atmosphère de Paris, tout particulièrement des cafés. "Vous conviendrez que ce n'est pas la Confédération qui nuit à l'établissement des cafés avec terrasses dans la province de Québec, dit Mme Neatby. Entre autres choses, je crois que le froid de vingt sous zéro est un facteur assez important. Pour que les Canadiens français se sentent chez eux au Canada, il y a bien des choses à changer, mais ceux qui veulent recréer ici l'atmosphère de Paris ne nous proposent pas des buts très réalistes".

Français en exil?

La conférencière cita ces exemples "pris parmi des douzaines d'autres" pour démontrer que certains de nos intellectuels nous parlent "comme si nous étions des Français en exil. L'exil n'est pas un état très réjouissant, rien de surprenant alors qu'ils prennent un ton plutôt larmoyant. Parfois ils semblent avoir pitié de nous, pauvres exilés que nous sommes. Souvent, comme des maîtres sévères toujours prêts à rabrouer leurs élèves, ils nous semoncent vertement et nous reprochent d'avoir mal appris les leçons qu'ils nous enseignent. A l'occasion ils prennent un ton arrogant et sarcastique pour nous dire que vraiment nous sommes des cas désespérés, que nous sommes ratés dans la mesure où nous ne réussissons pas à penser, parler, marcher et manger comme des Français. Cette idée que nous sommes des Français exilés en Amérique du Nord risque de devenir un autre mythe qui nous fera faire fausse route.

"Dans le passé, nous avons essayé de faire notre salut national en faisant foi à certains mythes, par exemple le mythe du retour à la terre. En plein vingtième siècle industriel, il nous a rendu un bien mauvais service. Aujourd'hui je crains que nous essayions de faire notre salut national en imaginant que nous sommes des Français. C'est donc le mythe du retour à la France qui s'ébauche. Décidément, nous avons la manie des retour. A mon avis, ce dernier mythe est aussi chimérique que l'autre et aura pour notre peuple des conséquences tout aussi désastreuses.

Table bien garnie

"Avant d'aller plus loin, laissez-moi préciser que je ne veux aucunement diminuer l'importance de la composante française de notre personnalité canadienne-française. Je reconnais que pour la tenir en bonne santé, nous avons besoin de nous nourrir à la table si bien garnie que nous offre la France. Pour nous c'est essentiel, c'est vital. En ce moment, nous ressentons avec raison le besoin de fortifier notre héritage français, et c'est peut-être ce qui nous pousse à exagérer les affinités que nous avons avec la France, au point que certains d'entre nous perdent de vue leur identité canadienne-française. Franchement, nos amis français doivent parfois être assez perplexes quand ils nous voient usurper ainsi leur nationalité.

"Mais revenons à nos intellectuels, à ceux dont le génie français est endolori par la vie canadienne. Quand ils nous parlent, s'adressent-ils vraiment à nous, Canadiens français, ou est-ce plutôt à un groupe de leurs amis qui ont la nostalgie de leur vie étudiante à Paris. Quoi qu'il en soit, leurs idées ont tellement de prise sur une bonne partie de nos gens que des exagérations comme celles que j'ai mentionnées n'étonnent pas. Ces personnes exhortent constamment le gouvernement du Québec à aller tout chercher en France: planification économique, méthodes administratives, techniques industrielles, parce que ces méthodes, ces techniques parlent français.

"Or ils semblent oublier que la culture c'est beaucoup plus que la langue, pour entonner un refrain que nous chantons à nos amis de langue anglaise. Ne faudrait-il pas se demander si ces institutions françaises sont 'importables" dans le contexte canadien? On semble trop prendre pour acquit que ce qui vient de France nous fera comme un gant.

Mentalité colonialiste

"D'après moi, cette attitude révèle un colonialisme de la pensée et de la personnalité qui est étonnant chez un peuple qui prétend en avoir assez du statut colonial, qui veut opérer 'la décolonisation intérieure'. Nous avons assez longtemps reproché à nos compatriotes de langue anglaise d'être plus Anglais que les Anglais. Je pense que nous sommes en train de mériter une accusation analogue. Le malheur c'est que cette mentalité de coloniaux ne nous donnera jamais une idée juste de ce que nous sommes, de notre mérite à nous. Par conséquent, nous ne pourrons jamais formuler des aspirations réalistes.

"Mais qui sommes-nous donc? Nous sommes un peuple d'expression française, oui, mais nous sommes aussi Canadiens, et cela depuis trois siècles. La géographie, le climat, les ressources que la nature nous a prodigués, nos voisins canadiens et américains, nous ont inspiré un mode de vie, de pensée, des coutumes, des institutions qui maintenant sont une partie intégrale de notre personnalité. Nous avons par exemple assimilé certaines valeurs propres à la culture anglo-saxonne, et si nous voulons être honnêtes avec nous-mêmes je ne crois pas que nous voulions nous en départir. Nous avons tous entendu de nos amis canadiens-français, du Québec comme d'ailleurs, dire au retour d'un séjour en Europe combien ils avaient été surpris de se sentir chez eux à Londres. Ils devenaient conscients, peut-être pour la première fois, de leurs affinités avec la culture anglo-saxonne. Récemment un groupe de nos politiciens, économistes et historiens réunis pour traiter de nos problèmes actuels s'interrogeaient à ce sujet. Remarquez qu'il s'agit d'un groupe de Canadiens français fidèles et ardents, et reconnus comme tels. La plupart admettent qu'ils s'étaient senti chez eux à Londres, quelques-uns dirent même qu'ils avaient été plus à l'aise à Londres qu'à Paris. On vous dit ça dans le tuyau de l'oreille, comme au confessionnal, de peur d'être considéré comme un traitre, un vendu, mais on l'admet tout de même.

Génie de fusion

"C'est à la suite de ces voyages aux sources de notre culture que plusieurs Canadiens français ont compris que leur génie à eux, c'était cette fusion de qualités françaises, anglo-saxonnes et nord-américaines. Plusieurs de nos écrivains (Yves Thériault, Jacques Languirand) sont conscients de leur appartenance à une pensée, une sensibilité qui nous donnent une identité distincte. Il me semble que nous devrions être fiers de notre 'génie canadien-français'.

"Nous manquons de fierté parce que nous avons un peu peur de ce que nous sommes. Je crois au fond que nous n'apprécions pas le riche coloris de valeurs que nous possédons. Nous serions plus à l'aise si nous étions d'une seule couleur. C'est pourquoi nous prenons refuge dans notre patrimoine français, que nous nous laissons envoûtés par ce mythe que nous sommes des Français tout court, et nous essayons de croire que nous ne sommes rien d'autre chose. Nous exagérons nos traits particuliers au point où nous ne reconnaissons pas ce que nous avons en commun avec d'autres Canadiens. Ce rétrécissement de notre personnalité est, à mon avis, le danger que nous courons présentement. C'est sans doute ce danger que notre délégué apostolique, Mgr Baggio, voulait signaler lors de son magistral discours aux Femmes Canadiennes-Françaises de l'Ontario en juillet. Il commentait un passage de l'encyclique 'Pacem in Terris' de Jean XXIII au sujet des relations entre groupes ethniques, et il invitait nos compatriotes ontariennes à bien étudier ce texte où le pape rappelle que les pouvoirs publics doivent promouvoir le développement des minorités, mais que les minorités sont souvent portées à exagérer l'importance de leurs particularités au point de les faire passer avant les valeurs humaines universelles, tandis que la sagesse voudrait qu'elles sachent s'enrichir par l'assimilation des valeurs propres à une culture ou une civilisation différente de celle à laquelle elles appartiennent. 'Cela se réalisera, dit le pape, seulement si elles savent être un pont qui facilite la circulation de la vie sous ses formes diverses, entre les différentes traditions et cultures'. Mgr Baggio conclut qu'il ne pourrait trouver rien de plus pertinent et de plus actuel pour nous Canadiens français.

Croyez-y de tout coeur

"Je suis d'accord avec Mgr Baggio. Cependant, nous pourrions peut-être lui dire que nos compatriotes de langue anglaise ont si longtemps négligé d'apprécier nos valeurs, que nous sommes un peu fatigués d'être les seuls à faire le pont entre nos deux cultures. En ce moment, nous sommes donc un peu réfractaires à un échange culturel, et c'est une réaction bien naturelle. Mais il ne faudrait pas tout de même que ce sentiment de réaction, ce sentiment négatif en somme, nous serve de guide dans l'élaboration de notre destin. Il ne faudrait pas que nous décidions de nous appauvrir par dépit.

"Je reconnais qu'il nous faut tout mettre en oeuvre pour obtenir les droits du français partout au Canada, mais il ne faut pas pour cela étouffer ce qui, en nous, n'est pas français. Nous sommes riches de notre héritage français et nous puisons depuis des siècles à une culture nord-américaine. Ce sera tout à notre honneur si nous continuons de faire fructifier toutes ces richesses. C'est notre particularité à nous, Canadiens français. Mesdames et messieurs, je vous invite de tout coeur à y croire."

Cette conférence a soulevé un vrai tonnerre d'applaudissements. Après le banquet, très nombreux furent les auditeurs qui tinrent à aller féliciter personnellement Mme Neatby. Combien de Québécois lui dirent: "Vous avez exprimé exactement notre pensée".

TRIBUNE LIBRE

le 27 août 1963.

M. J. F. Mills, directeur,
Manitoba Telephone System,
Winnipeg, Man.

Monsieur le Directeur,

Etant appelé par mon travail à téléphoner assez souvent hors du Manitoba, et tout spécialement dans la province de Québec, je tiens à me servir de ma langue maternelle, le français, pour demander ces communications.

Souvent, les téléphonistes de Winnipeg sont assez courtoises et serviables pour me donner satisfaction, et me fournir une téléphoniste de langue française.

Il m'est arrivé plusieurs fois, cependant, de me heurter à une employée qui ne semblait pas savoir que le français est une langue officielle partout au Canada, et ce matin même j'ai dû insister (en anglais) à trois reprises, pour obtenir satisfaction.

Ces réticences répétées d'employées du Manitoba Telephone System me déplaisent souverainement et ne sont pas de nature à améliorer les relations entre Canadiens anglais et Canadiens français.

Ce sont des gestes de ce genre qui ont réussi à irriter les nerfs de bon nombre de Canadiens français et à donner naissance au F.L.Q. dans la province de Québec.

Je ne doute pas que vous voudrez bien donner des instructions à votre personnel afin que cet important principe de base, de l'égalité des races anglaise et française, soit reconnu et respecté désormais au Manitoba Telephone System.

Les Canadiens français ne sont pas des citoyens de seconde zone et ne veulent pas d'une politique de ségrégation, d'où qu'elle vienne.

Veuillez me croire, monsieur le Directeur,

Votre tout dévoué,

René ROTTIERS,
188, rue Notre-Dame,
St-Boniface, Man.

Quelques conseils pour mieux recevoir

Pour inviter des amis intimes, servez-vous du téléphone. Dans le cas contraire, envoyez un mot bref ou une carte de visite. N'oubliez pas: 1) de rappeler votre adresse (si c'est nécessaire, indication heures train ou autobus); 2) de préciser l'heure de la réception; 3) d'indiquer la tenue à adopter. Vous éviterez de pénibles hésitations. La carte de visite d'une femme non mariée ne doit pas porter d'adresse. Vous pouvez l'écrire à la main.

N'oubliez pas que ni vous ni votre mari ne devez être plus habillés que vos hôtes. Tout le monde actuellement ne possède pas de smoking et peu de femmes consentent à prendre l'autobus en robe longue.

Présentez vos invités en les nommant distinctement. N'oubliez pas les titres (maître Untel, docteur Untel). Si l'un d'eux a été ministre et ne l'est plus, il garde néanmoins son titre. C'est également vrai pour les officiers.

Essayez de "situer" vos invités par un bref commentaire. Faites connaître également les liens qui peuvent exister entre certaines de vos relations (mari et femme, frère et soeur . . .) vous éviterez bien des gaffes.

Un invité bien élevé arrive à l'heure. Si, par un hasard malencontreux, il doit avoir plus d'un quart d'heure de retard, il doit s'arranger pour prévenir et s'excuser auprès de la maîtresse de maison.

La coutume anglaise qui veut que le maître et la maîtresse de maison se placent à chaque bout de la table, se généralise. Adoptez-la, vous éviterez des froissements d'invités de "bout de table".

Placez vos invités par rang d'âge et de préséance, sans oublier qu'un évêque est plus important qu'un ministre, mais qu'un simple octogénaire a le pas sur un industriel important. Pour les femmes, l'ordre de préséance est en rapport direct avec l'importance de leur mari.

Le service se fait en commençant par la femme qui est à la droite du maître de maison, puis celle placée à gauche, ensuite par rang d'âge, pour finir par la maîtresse de maison. On sert alors le monsieur de droite, celui de gauche, etc., . . . et l'on finit par le maître de maison. Vos hôtes devront attendre que vous soyez servie pour commencer à manger.

Dans un dîner ou souper, on doit faire repasser tous les plats (sauf potage, huîtres, fromage et fruits). Si un de vos invités est seul à reprendre d'un plat, le maître de maison, servi le dernier, est tenu de se resservir aussi et doit terminer après son convive. Ne laissez jamais un invité manger seul.

N'insister pas auprès de vos convives pour qu'ils se servent copieusement. Si vous faites repasser les plats, c'est évidemment pour que vos amis en reprennent s'ils le désirent.

N'oubliez pas que votre rôle, ainsi que celui du maître de maison, consiste à diriger la conversation et non pas à l'accaparer. Mettez en valeur l'esprit ou l'érudition de vos convives en orientant par reprises différentes la conversation sur les sujets dans lesquels ils peuvent briller.

Evitez autant que possible le sujet politique si vous ne connaissez pas les tendances de vos invités.

Ne laissez pas de silences s'établir. Lorsque vous les sentez poindre, faites rebondir la conversation en choisissant un sujet d'ordre général; il n'en manque pas.

Dites-vous bien que les difficultés d'une préparation de réception n'intéressent que vous. Il est inutile de tenir vos amis au courant de vos déboires culinaires, domestiques ou financiers, ainsi que des combinaisons plus ou moins teintées de noir que vous avez dû faire pour leur offrir ce repas.

Conservez une attitude naturelle et de l'aisance dans votre conversation, quel que soit le mal donné par cette réception. Même s'il y a des gaffes commises par la bonne ou les domestiques, gardez le calme et le sourire.

Lorsque vous êtes invitée, n'arrivez jamais avec des fleurs à la main. Vous pourriez embarrasser la maîtresse de maison au moment où elle reçoit ses invités. Si vous n'avez pas la possibilité de rendre la politesse qui vous est faite, envoyez des fleurs à l'avance, de préférence au lendmain.

Le revenu moyen d'un chef de famille au Canada est de $4,101 par année

Selon un récent rapport du Bureau fédéral des statistiques, le revenu moyen d'un chef de famille au Canada se chiffre à $4,101 annuellement, avec la plus basse moyenne de $2,826 à l'Ile-du-Prince-Edouard, et les plus hautes moyennes en Ontario soit $4,399 et $4,732 au Yukon et dans les Territoires du Nord-Ouest.

Aucune pénurie de logements

Durant une longue période d'après-guerre, le problème du logement obligeait deux ou plusieurs familles à s'entasser dans une même demeure. Mais cette situation s'est beaucoup améliorée au cours de la dernière décade.

Selon un récent rapport du Bureau fédéral des statistiques, le nombre des maisons abritant plus d'une famille a diminué à près de 168,000, en comparaison de 229,000, durant les années 1951 à 1961.

En dépit de cette diminution, le nombre des maisonnées n'est pas tellement moindre qu'en 1951.

D'après le rapoprt, le nombre des logis abritant une famille a augmenté de 2,394,860 à 3,780,992 durant cette décade.

Mais la proportion au total est inchangée, soit de huit sur dix.

Dans les maisons où vivaient deux ou plusieurs familles on comptait en moyenne 7 personnes.

A Terre-Neuve, se trouvent des maisonnées de cinq personnes, la moyenne la plus élevée, alors que la plus réduite, soit environ trois personnes, est enregistrée en Colombie-Britannique.

— No 261 —

HORIZONTALEMENT

1—Nom de ceux qui autrefois, chez les Grecs, portaient les lumières dans les cérémonies religieuses.
2—Mouvement insurrectionnel. — Donner une teinte rosée à.
3—Demeurer. — Qui n'est pas aigu.
4—Terminaison. — Evoque.
5—Automobiles de louage. — Préjudice qu'éprouve une partie dans un contrat onéreux.
6—Pronom. — Pierre précieuse.
7—Etoffe de laine. — Saison.
8—Article espagnol. — Exact. — Terminaison.
9—Route d'un cerf qui fuit. — En chien. — Affaibli.
10—Dépouillée de sa peau, égratignée.
11—Numéro. — Exclamation d'admiration. — Dans la bouche.
12—Dynamite. — Très maigre.

VERTICALEMENT

1—Conformément à la loi.
2—Officier général dans la marine. — Instruction publique ou particulière.
3—Pose. — Numéro.
4—Frivole. — Epoux.
5—Foyers de cheminées. — Résidu de l'orge qui a servi à faire de la bière.
6—Petit cube. — Note.
7—Madécasse.
8—Reine des Enfers.
9—Enveloppe d'étoffe que l'on adapte à un meuble pour le protéger. — Indique la duplication.
10—Substance qui forme le tissu cellulaire des os. — Ancien nom de la choroïde.
11—De la gamme (plur). — Aventurier anglais. — Venu au monde.
12—Brisèrent de fatigue.

SOLUTION DU PROBLEME No 260

Horizontalement: 1. Egrappillera; 2. Féerie — Aider; 3. Fairer — Stase; 4. Nitée — Met; 5. Or — Minbar — Ai; 6. Ni — Ennemi — Ue; 7. Tête — Inion; 8. Ecu — Se — Lai; 9. Inné — Nette; 10. Eclairée — Ah; 11. Niera — Toulon; 12. Té — Dinent — Se.

Verticalement: 1. Effrontément; 2. Geô — Riec — Cie; 3. Rein — Tuile; 4. Arrimée — Nard; 5. Piétin — Niai; 6. Pérenniser; 7. Ebène — Eté; 8. Las — Ami — Néon; 9. Lit — Riole — Ut; 10. Edam — Natal; 11. Réseau — Ithos; 12. Arêtier — Né.



Un jersey d'Arnel doux et soyeux reflète la silhouette féminine et souple de la mode 1963. Ce deux-pièces en paisley de Jo-Mac comprend une robe sans manche à corsage arrondi et une jaquette souple qui lui confère une allure toute-saison. Le magnifique tissu se lave et sèche par égouttage évitant ainsi le repassage.

Ce n'est qu'une fausse idée! La bière n'engraisse pas

"On répète parfois sur un mode ironique qu'il faut souffrir pour être belle", soupirait devant nous une jeune femme célèbre pour sa beauté, mais on oublie souvent à quel point cela est vrai. Savez-vous, ainsi, que d'innombrables jeunes et moins jeunes femmes sont obligées de suivre durant des années des régimes alimentaires qui les privent de toutes les choses qu'elles adorent . . . L'hiver, je céderais mon royaume pour un boeuf en daube et, l'été, pour un bock de bière. Au lieu de cela, grillades et eaux minérales . . .

Voilà certes une plainte que neuf femmes sur dix pourraient reprendre à leur compte. Cependant, un médecin trouverait bien des choses à redire à propos d'une conception aussi rigide de la diététique.

Nous avons tous, dans notre jeunesse, entendu un jour ou l'autre assurer que la bière faisait "engraisser", qu'elle faisait mal au foie et qu'elle donnait la gravelle. Autant de conceptions archifausses.

La bière, en effet, pourrait bien être placée à côté des jus de fruits en qualité de "boisson hygiénique" numéro 1. C'est l'un des meilleurs 'aliments-médicaments" connus.

Aliment? . . . par exemple, ces acides aminés qui sont absolument indispensables à la vie et à la croissance.

Minéraux: du soufre, du phosphore, du chlore, du potassium, du calcium, du magnésium, du zinc, du cuivre et du fer. Une mine!

Energétiques: des sucres, de l'alcool en faible quantité, des protéines.

Vitamines: différentes variétés du groupe B: thiamine et riboflavine, acide folique, vitamines PP ou acide nicotinique . . .

Elle risque donc de faire grossir, comme le craignait notre jeune femme? Non, même consommée régulièrement en quantités normales. Car le gaz carbonique et les faibles quantités d'alcool qu'elle contient stimulent la digestion des matières grasses et contribuent donc à combattre l'obésité.

Si vous êtes nerveuse, si vous avez tendance à l'insomnie, la bière vous est recommandée. En quantités normales (un ou deux grands verres par jour), c'est un sédatif, grâce au "Lupulin" qu'elle contient.

Non allergène, possédant souvent des propriétés antibiotiques, exerce une action bienfaisante sur diverses maladies de la peau.

Boisson exceptionnelle, plusieurs fois millénaire, la bière, en effet, se situe de façon unique au carrefour de l'hygiène et du plaisir du palais.

(Le Journal Dow)

Saûmon Belle-saison

Huile à salades
1 paquet de 3 onces de gelée en poudre au citron
1 tasse d'eau bouillante
2 c. à thé de jus de citron
1 boîte de 10 onces de consommé
1 boîte de ½ livre de saumon (1 tasse)
Olives farcies, tranchées
Tranches de concombre

A l'aide d'un pinceau, enduire légèrement d'huile à salades les côtés et le fond d'un moule de 8 x 8 x 2 pouces. Faire dissoudre la gelée en poudre dans l'eau bouillante. Lui ajouter, en remuant, le jus de citron et le consommé non dilué. Verser dans le moule préparé. Mettre au réfrigérateur jusqu'à ce que le mélange soit pris (de deux à quatre heures). Au moment de servir, égoutter le saumon et le détailler en deux ou trois gros morceaux. Passer un couteau bien tranchant autour du moule de consommé en gelée. Plonger le moule à petits coups dans de l'eau chaude pour détacher la gelée du fond; démouler sur une surface plane et découper la gelée en cubes d'un demi-pouce. Disposer les cubes de gelée sur un plat de présentation, préalablement garni de verdures à salades si on le désire. Dresser le saumon sur le lit de gelée en cubes. Décorer avec les rondelles de concombre et d'olives farcies. Servir aussitôt avec une sauce bien relevée, soit une sauce à la crème sure ou une sauce tartare. Pour 3 ou 4 personnes.

Remarque: On pourra, au besoin, dresser le plat une ou deux heures à l'avance, l'envelopper entièrement de papier d'aluminium ou de cellophane et le mettre au réfrigérateur jusqu'au moment de servir.

Les naufragés de la Yougoslave et la langue française

On se souvient qu'en juillet dernier, le navire "Kastela" de la compagnie maritime Yougoslave, pris dans les glaces polaires de la Baie d'Hudson, à 300 milles dans la mer, lança un S.O.S. au poste le plus rapproché sur la terre ferme.

Ce fut le poste de Fort Churchill qui reçut le message "Vite, vite, au secours, cria-t-on en français. Notre navire va sombrer; il a frappé un iceberg." et la voix de l'appel ajouta: "Y a-t-il quelqu'un qui parle français chez vous? Ici, personne ne parle l'anglais. Il n'y a pas un instant à perdre."

Grand branle-bas au Fort Churchill . . . On trouva un Canadien français, Robert Girouard, employé aux recherches de l'électronique, pour se mettre en communication en français avec l'opérateur du "Kastela".

Grâce à la T.S.F. (télégraphie sans fil) et à la langue française, on apprit que tout l'équipage du navire était des loups de mer Bretons au service de la compagnie yougoslave . . .

Deux jours après, le brise-glace "McLean" ramena au port les 34 matelots, sains et saufs, pendant que le navire sombrait dans l'Océan sans fond avec sa cargaison de blé destiné à l'Europe.

Et maintenant, on viendra dire que la langue française n'est pas nécessaire, n'est pas importante.

Le français peut encore servir, même s'il vient d'un Franco-manitobain n'en déplaise à l'Esquimau de la "Free Press".

De petites épines supportées par amour de Jésus deviennent des roses. Calme et patience.
JEAN XXIII.

• • •

Que pouvons-nous attendre là où il n'y a pas de charité? O Seigneur, donnez-nous un peu de votre esprit. — JEAN XXIII.

• • •

Tout le monde sait suggérer et critiquer plus qu'un peu, mais servir utilement et simplement: ça c'est autre chose.
JEAN XXIII.

Patron imprimé

9480 6–14
by Marian Martin

Numéro du patron: 9480
Grandeurs: 6 à 14
Prix: 50c

(Paiement en monnaie seulement, les timbres ne sont pas acceptés.)

Envoyez votre commande à:
Marian Martin Dept.,
La Liberté et le Patriote,
60 Front St. West, Toronto, Ont.
(non à Winnipeg)

Ecrire lisiblement le numéro du patron, la grandeur, votre nom et votre adresse.

Courrier de Louise

Q. — J'ai fini ma dixième annee et mes parents ne veulent pas me permettre de poursuivre mes études. Ils prétendent que j'ai maitenant assez d'instruction pour une fille, et que les gros salaires ne comptent pas, car une fois mariée, mère de famille et maîtresse de maison, j'oublierai vite tout mon grand savoir. J'espérais me faire infirmière et souvent même je pense à la vie religieuse dans une communauté d'hospitalières, mais si je ne suis pas assez instruite, on ne m'acceptera jamais. Que faire? — **Découragée.**

R. — Heureusement que le nombre des parents qui pensent comme les vôtres diminue d'année en année, ma chère amie. Tous les éducateurs écrivent, donnent des conférences et s'ingénient de mille et une façons à faire comprendre aux parents que l'éducation complète, morale, intellectuelle, sociale et éducationnelle est absolument essentielle de nos jours pour les jeunes qui ont le talent voulu. Il faudrait absolument que vous trouviez une personne dont vos parents respectent le jugement et la sincérité et que vous lui expliquiez votre cas, afin qu'elle puisse plaider votre cause, car je suppose que vous avez fait de votre mieeux pour leur expliquer vos sentiments. Puisque vous vous sentez un peu attirée par la vie religieuse, votre curé ou votre directeur de conscience pourrait sans doute vous éclairer et parler à vos parents. Vos parents n'ont peut-être pas songé que vous ne seriez pas de celles qui se marient, ou encore, que plus tard, si vous fondiez un foyer et qu'il arrivait un malheur: la maladie ou la mort de votre mari, vous pourriez alors gagner votre vie et celle de vos enfants avec moins de peine en possédant une profession telle que celle d'institutrice ou d'infirmière. J'espère que vous trouverez de bons "avocats" pour plaider votre cause, car elle est juste et d'une importance capitale. Ne vous découragez pas. Ayez confiance et priez et j'en suis sûre, les choses s'arrangeront, car vos parents vous aiment bien et veulent certainement, non seulement votre bien, mais aussi votre bonheur.

☆ ☆ ☆

Q. — Je suis veuve et me remarierai à l'automne. Je suis encore très jeune, n'ayant pas encore atteint la trentaine. Mon fiancé et moi désirons faire les choses très simplement: je porterais une très jolie, mais très simple robe de rue, nous n'inviterions que nos parents et nos frères et soeurs avec leurs conjoints à une réception intime. Voici notre problème. Ma mère, qui est une excellente personne mais très mondaine, insiste pour que je porte une robe blanche et qu'elle puisse nous offrir une réception de grand gala. Comme j'ai une jeune soeur à qui elle pourra offrir un tel bal dans quelques mois, et que mon premier mariage fut de grand apparât, il me semble que, cette fois-ci les convenances et mon goût personnel ainsi que celui de mon fiancé devraient être considérés. Maman nous fait des scènes et ne cesse de nous dire que nous voulons nous marier en cachette. Que faire? Merci. — **Jeune veuve.**

R. — Vous avez parfaitement raison tous les deux de vouloir organiser votre mariage selon vos préférences et dans votre cas, certainement selon les convenances. Dites à votre mère que si elle persiste à ne pas vous laisser agir comme vous l'entendez, vous vous marierez peut-être en "cachette" sans inviter personne. Puisqu'elle a fait tous les frais d'un premier grand mariage, qu'elle se contente d'attendre un peu, comme vous le dites, et qu'elle organise quelque chose de vraiment grandiose pour votre soeur. Vous devez tenir votre bout, tout en étant très délicate et respectueuse, évidemment.

☆ ☆ ☆

Q. — Pour assister à un mariage à la fin d'août et à un autre au début de septembre, alors qu'il fera encore assez chaud, puis-je porter une robe en dentelle rose avec accessoires bruns? — **Merci.**

R. — Il serait préférable que vous choisissiez un ensemble ou une robe en soie légère dans toute la gamme des teintes d'automne: verts, bruns, bleus, etc.

LOUISE.

Paul VI défend la prière, la liturgie, les sacrements

ROME — S'élevant contre "certaines tendances" au sein du monde catholique, qui "veulent apparaître plus authentiquement chrétiennes en prenant des attitudes critiques et intolérantes vis-à-vis de tant de formes communes de la vie catholique", le Pape, s'adressant aux présidents diocésains de l'Action catholique italienne, a exhorté les fidèles engagés dans l'apostolat "à pratiquer l'exercice humble et pieux de la prière, de la liturgie et de la vie des sacrements".

"La nécessité pour les catholiques de se retremper au mystère de la grâce, à l'exercice pieux et humble de la prière, de la liturgie et de la vie des sacrements est suggérée également par le fait que se dessinent, parfois, dans notre camp, certaines tendances, les unes avec un but moral, les autres avec un but culturel, qui veulent encore s'appeler chrétiennes et qui prennent des attitudes critiques et intolérantes vis-à-vis de tant de formes communes de la vie catholique, en les qualifiant de conventionnelles, d'extérieures, de médiocres, mais qui, a conclu le Pape, ne donnent pas, au contact avec l'Eglise et avec les sources vives de la parole et de la présence du Christ l'importance prédominante et décisive qu'un tel contact mérite."

Feuilleton de "La Liberté et Le Patriote"

COUP DE FOUDRE

par Marie-Antoinette de Miollis

Reproduit avec l'autorisation de la Société des Gens de Lettres

NUMERO 5

Le grand homme maigre, à la figure osseuse, barrée d'une petite moustache en brosse, souleva son chapeau et eut un froid regard circulaire. Puis il alla droit à Eliane et, se découvrant de nouveau, s'inclina devant elle.

— Je viens du studio, dit-il, avec un fort accent. On m'y a dit que vous étiez ici. Comment allez-vous?

— Très bien, je vous remercie, répondit la jeune fille.

Laurent s'était senti devenir très pâle. Depuis qu'il avait croisé ce Marshland dans le petit escalier des Variétés qui conduisait aux loges des artistes, il lui avait fallu chasser plusieurs fois son image importune, tandis qu'il se posait le troublant point d'interrogation: "Qui donc allait-il voir là-haut?" Maintenant, il était ici, en personne, et la question recevait sa réponse . . .

Les yeux d'Eliane rencontrèrent ceux de Laurent. Elle les détourna et il ne put voir si, elle aussi, avait pâli, à cause de l'enduit dont sa figure était recouverte pour les besoins du tournage.

Il regarda Duvernier qui avait pris un air vague et détaché. Quant au metteur en scène et à l'auteur, aux artistes et aux opérateurs eux-mêmes, ils avaient pris une attitude inconsciemment admirative et souriante. Ils connaissaient évidemment le milliardaire qui avait déjà dû venir au studio voir Eliane et ils pensaient avec émotion que, si la fantaisie lui en venait, cet homme pourrait créer dix ou quinze firmes comme celle de Bardin . . . et qu'Eliane n'oublierait pas ses amis.

— Voulez-vous que nous continuions? fit la jeune fille d'une voix douce, en s'adressant au metteur en scène.

— Oui, mademoiselle! répondit celui-ci d'un ton respectueux.

L'instant d'après, la scène était en pleine répétition, suivie avec intérêt par Mr. Marshland.

— Je ne sais si c'est la lumière du studio, dit tout bas Laurent à Duvernier, mais j'ai une migraine folle. Je n'y puis plus tenir, il faut que je m'en aille.

— Allons bon! fit l'ancien professeur.

— Je ne puis déranger Mlle Buisson maintenant . . . Vous m'excuserez auprès d'elle, n'est-ce pas?

— Oui, oui! Filons à l'anglaise.

Tous deux gagnèrent la porte de la grille et sortirent dans l'avenue.

— Vous êtes rudement pâle, dit Duvernier. Rentrez chez vous et mettez-vous au lit.

— Non. Je sens que me promener et bavarder un peu me fera plus de bien.

— Parfait. J'ai tout mon temps. Si nous allions déjeuner? Je connais un bon restaurant à la porte Maillot et, puisque vous désirez marcher . . .

Ils avancèrent un moment en silence. Duvernier semblait respecter la prétendue migraine de son compagnon, mais il ne put rester longtemps sans parler.

— Maintenant qu'Eliane n'est plus entre nous, dit-il tout à coup, dites-moi comment vous trouvez qu'elle joue.

— Admirablement! répondit Laurent avec un effort pour affermir sa voix qui avait soudain une tendance à se briser.

— Ah! N'est-ce pas? triompha le secrétaire de la jeune actrice. On jurerait, dans son rôle de comtesse, qu'elle a toujours fait partie de l'aristocratie. Et savez-vous pourquoi? Parce qu'elle n'appartient plus à son ancien milieu. Il ne lui a fallu qu'un peu de culture et certaines fréquentations, pour devenir une petite personne qui serait à sa place dans les salons les plus fermés de votre faubourg Saint-Germain. N'est-ce pas?

— Certainement!

— Elle n'appartient plus à son ancien milieu, mais elle l'aime toujours, car elle a un grand coeur, reprit Duvernier. Elle n'a pas oublié qu'elle était vendeuse dans une petite librairie de Montmartre et elle est loin de mépriser ses anciens voisins, mais elle ne pense plus comme eux, voilà tout. La pire bêtise qu'elle pourrait faire serait d'épouser un de ses camarades de théâtre.

— Sans doute!

— Le malheur est qu'en cessant d'appartenir au monde de Montmartre, elle n'est pas passée dans un autre, continua l'ancien professeur. En fait, elle est déclassée, et elle le sait bien. Ça et le souvenir de son aventure sentimentale avec un fiancé indigne, il y a de quoi l'assombrir, la pauvre gosse.

— Cela se comprend!

Tout en marchant, ils avaient atteint la porte Maillot. Un restaurant était devant eux et Duvernier conclut, la main sur la poignée de la porte:

— Somme toute, du moment qu'elle ne peut se marier avec personne, ce qu'elle a de mieux à faire, c'est d'assurer son avenir en épousant le père Marshland!

— En effet, c'est une solution! fit Laurent.

Mais sa voix était brisée et Duvernier glissa vers lui un regard intrigué et surpris . . .

Quand ils sortirent du restaurant, après un déjeuner où Duvernier mangea du bout des dents, tandis que Laurent de Chaville ne touchait presque à rien, le secrétaire d'Eliane n'était pas encore revenu de sa stupeur. Il prit le bras de son compagnon et, tout en marchant, il se mit à répéter à haute voix ce qu'il n'avait pas cessé de marmotter durant le repas.

— Pincé! Vous êtes pincé pour tout de bon! Si je me doutais de ça par exemple! Que la petite vous plût, je le voyais bien, mais que vous fussiez pris à ce point-là! Et moi, assez idiot pour vous parler d'elle constamment sur le mode lyrique! J'ai fait là du beau travail. Mais c'est qu'aussi, je l'ai toujours aimée comme ma jeune soeur, cette gosse! Il me semblait que vous-même ne pouviez guère l'aimer autrement. Ah! Tout à l'heure, quand j'ai vu que vous manquiez pleurer, ça m'a fait mal.

Lorsqu'ils arrivèrent à l'Etoile, il déclara:

— Je vous emmène à Montmartre et je vous ferai visiter mon logis, cela vous distraira.

Ils prirent le métro et, dans le fracas du train qui empêchait Duvernier de discourir, Laurent se mit à réfléchir.

"Il ne s'est pas aperçu que j'aimais Eliane, mais Eliane, elle, s'en est bien rendu compte, je le sais, comme je sais aussi que je ne lui suis pas indifférent. Et cela non plus, il ne l'a pas vu . . . Ah! Comme elle a eu l'air interdite, presque saisie, lorsque Marshland est arrivé! Avait-elle donc oublié qu'il existait? On l'aurait dit, ma parole. Mais moi-même, n'avais-je pas fini par oublier à force d'écarter cette pensée désagréable? . . . Oh! non, je ne lui suis pas indifférent, mais je ne la reverrai tout de même pas. Comme le dit Duvernier, ce qu'elle a de mieux à faire, c'est d'épouser ce gros industriel. Elle aura son auto, son hôtel et de bonnes rentes . . . Je ne la reverrai jamais . . .

Quand ils arrivèrent rue Lepic, Duvernier tenta de le distraire avec le spectacle du marché en plein vent: la file des petites voitures rangées le long du trottoir de droite, les modestes étalages de bonneterie, de colifichets, une vieille femme dont toute la boutique était un parapluie ouvert, la pointe à terre, et plein de pelotes de fil et de coton . . .

— Il n'y a pas grand monde, à présent, dit-il, ce n'est pas l'heure. Vous voyez, beaucoup de voitures sont couvertes. C'est le matin qu'il faut jouir du coup d'oeil. On se bouscule. Les marchands crient. Je ne connais rien de plus pittoresque.

Rue des Abbesses, l'ancien professeur s'arrêta enfin devant un immeuble assez malpropre et se mit à monter l'escalier, entraînant son compagnon. Au quatrième palier, il ouvrit une porte et s'effaça pour le laisser entrer.

Ce n'était pas la première fois que Laurent pénétrait dans un petit appartement de garçon médiocrement meublé et mal tenu. Il avait des amis, jadis étudiants et maintenant pourvus de modestes emplois, qui n'étaient pas mieux logés que Duvernier. La pauvreté de leurs demeures, le désordre sans art qui y régnait, la poussière accumulée, tout cela lui importait peu. La seule chose qui lui déplût et à laquelle il n'avait jamais pu se faire, était ces relents d'escalier qu'il venait de retrouver en montant: odeur de grillade refroidie, de cuisine à l'oignon et de crasse.

— Je vous avais prévenu, fit le maître du logis, ce n'est ni beau ni propre, mais j'y suis habitué et j'aime le quartier. Voici mon établi, reprit-il en montrant une table placée à côté de la fenêtre. Et voici le chef-d'oeuvre en train, "Fraise des bois", roman pour adolescentes. Ça, ce sont des projets, des ébauches: "L'écharpe bleue", "Fleur d'aubépine". C'est sur cette table que j'écris les livres à l'eau de rose dont je vous ai parlé. Je n'espère pas y faire fortune.

Il y eut un silence et, changeant de ton, il demanda avec un air d'inquiétude:

— Comment vous sentez-vous, mon pauvre ami?

— Mais très bien! répondit Laurent, surpris de la question.

— C'est de votre coeur que je parle.

— Ah! oui! fit le jeune homme, comprenant enfin. Bah! ajouta-t-il avec un geste à la fois triste et résigné.

— Parfait! reprit Duvernier. Vous avez dit le mot qu'il fallait: Bah! C'est l'affaire de quelques jours, mon vieux . . . de quelques semaines, si vous voulez, et vous ne vous en souviendrez même plus. Mais en attendant, c'est dur, je le sais. Ah! la vie n'est pas toujours drôle. Voyez Eliane elle-même, elle a brillamment réussi; mais la seul fois qu'elle ait aimé, elle est tombée sur une fripouille. Le succès n'est pas tout, et elle a de quoi en être attristée.

Pendant une dizaine de secondes, il resta silencieux et immobile. Puis il ôta ses lunettes et les posa sur la table. Sans le reflet des verres qui cachaient à-demi ses yeux et leur donnait un éclat factice, il avait un regard tout différent, triste, comme éteint et dont le rouge des paupières disait la fatigue. D'ordinaire, il ne les retirait que le temps de les essuyer. Cette fois-ci, il ne les remit pas sur son nez et Laurent reconnaissait à peine sa figure.

— Moi non plus, je ne suis pas toujours d'humeur joyeuse, reprit-il enfin, d'une voix aussi changée que l'était sa physionomie, surtout quand je songe à ce que je suis. J'étais pourtant bien parti Boursier à Louis-le-Grand, ensuite à la Sorbonne . . . Mais j'ai été classé quanrante-sixième au concours de Normale. Quarante-cinquième, je serais aujourd'hui agrégé. Au lieu de cela . . . Et je bois souvent un peu trop, pour tout oublier.

Laurent fut pris de pitié. Jamais le pauvre diable ne s'était aussi complètement épanché. Il avait eu un moment de faiblesse. Ce n'était pas la première fois qu'il faisait allusion à ses misères, mais il le faisait d'habitude en riant.

— Mon cher ami, dit Laurent avec élan, vous n'avez que trente et un ans, il n'est pas trop tard pour vous mettre à écrire de belles choses. Les débuts sont durs, je le sais, mais je suis là pour vous aider.

Duvernier avait remis ses lunettes; les verres miroitaient devant ses yeux, lui donnant, de nouveau, son air habituel.

— Merci, Chaville, répondit-il. Vous êtes gentil. Eliane aussi a mis sa bourse à ma disposition plus de cent fois . . . Pour qui donc me prenez-vous tous les deux? Je ne suis plus bon à rien, sinon à vivre dans la médiocrité. On ne peut se dépêtrer de ses mauvaises habitudes. J'ai fait ma vie dans ce quartier, je ne demande pas à en changer.

Dix minutes plus tard, Duvernier accompagnait Laurent jusqu'à la station du Nord-Sud qui devait le ramener chez lui. Le quartier que quittait le neveu des demoiselles de Chaville lui semblait en réalité plus déplaisant que pittoresque, mais il était avec le vieil ami, le confident, le cousin d'Eliane Buisson; et quand il descendit les marches, il eut le coeur serré.

(à suivre)

Petites Annonces

Tarif, 3 sous par mot. Minimum, $1.00. Chaque insertion supplémentaire, 2 sous par mot. Minimum, $0.50. Pas de changement de texte. Ajouter 25c si l'annonce doit être placée dans un cadre.

Pour téléphoner une petite annonce, signalez SPruce 5-8443, entre 9 h. du matin et midi ou entre 2 h. et 4 h. de l'après-midi du lundi au vendredi.

Heure finale: mercredi midi

Vol. 51—No 21

TISANE CISBEY — Vous pouvez maintenant vous procurer la célèbre TISANE CISBEY chez M. E. Sabourin 195 avenue Provencher St-Boniface par la poste: $1.00 franco 132-T.F

JE PRENDRAIS 1 OU 2 ENFANTS EN GARDE à la journée ou à la semaine. **Pour plus de renseignements, appeler 256-2540, à St-Vital.** 19-583-T.F.

ON DEMANDE COMME PENSIONNAIRES A FORT GARRY 3 étudiants universitaires tranquilles. Tout près d'autobus. **Signaler: GLobe 2-5634 ou GLobe 3-3883.** 20-614-22C.

VEUF D'AGE MOYEN, sérieux et honnête, désire correspondre avec demoiselle ou veuve sérieuse et bonne. **S'adresser à Boîte 656, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2.** 21-656-22C.

CHAMBRE ET PENSION, 119, rue Braemar, Norwood. Pour jeune fille ou garçon. **Signaler: CEdar 3-2039.** 21-639-T.F.

Votre corsetière SPENCER
Corsets, gaines et soutiens-gorge faits sur mesure, aussi supports chirurgicaux pour femmes et enfants. Pour rendez-vous, appeler **Mme Aldéa Fillion, 718, rue Taché, St-Boniface, Man. Téléphone: 233-3490 ou CHapel 7-3886.**

Pas de cheveux gris . . .
Si vous faites usage du merveilleux produit JAMAIS GRIS. Aussi si vous souffrez de Rhumatisme ou d'Arthrite
Ecrivez pour nos dépliants gratuits
C. C. Jemieson
Boîte postale 22, Transcona, Man
Téléphone: CAstle 2-4492

Tél. CE 3-3839 Rés.: CE 3-3872
Dufault Electronics
Radio et TV — Vente et Service
Techniciens bilingues
Travail garanti
Service d'une journée
313, rue Cathédrale
Visite à domicile: $2.50

Signalez CHapel 7-4288
Transit Shell Service
567, rue Marion, St-Boniface
(près de l'hôtel Transit)
Gabriel Tetrault, propriétaire
Entretenons automobiles de toutes les marques
Lubrification - Réparation de pneus

Réparations et ventes de toutes machines et articles de bureau
Reliance Typewriter
Office Equipment & Supply Co.
275, ave Taché, St-Boniface
Bureau: CEdar 3-1796
Résidence: CHapel 7-6617
ROGER-A. SABOURIN, propriétaire



PHARMACIE **Préfontaine** PHARMACY
Maintenant située à
243, rue Marion, Norwood
A l'angle de la rue Traverse à mi-chemin entre les rues Taché et Des Meurons
Téléphone: CHapel 7-3533
Nous livrons à domicile

ON DEMANDE FILLES OU FEMMES
Travail délicat — Meilleurs gages
Femmes inexpérimentées demandées pour apprendre le métier de
COIFFEUSES
Les offres d'emplois pour les coiffeuses diplômées sont plus nombreuses que celles-ci
Jamais auparavant y a-t-il eu tant d'occasions pour les jeunes filles ambitieuses
Ecrivez pour obtenir un catalogue gratuit
MARVEL BEAUTY SCHOOL
309 rue Donald Winnipeg Man
Succursales Regina Saskatoon Calgary Edmonton Toronto

ON DEMANDE
Dame de 40 à 50 ans pour service de nuit dans un Foyer de vieillards (40 environ). Chambre au Foyer si on le désire. Spécifier genre d'expérience. Pour salaire ou toute autre information, écrire à
Soeur Supérieure, Foyer Notre-Dame, Notre-Dame-de-Lourdes, Manitoba.
21-659-22P.

ON DEMANDE UN VENDEUR AVEC EXPERIENCE pour plan d'assurance-collective. Automobile nécessaire. Salaire garanti. **Pour plus de renseignements, s'adresser à: 909, rue Cavers, Saskatoon, Sask. Téléphone: 244-6246.** 21-658-22C.

ON DEMANDE: une technicienne diplômée en laboratoire ou travaillant à la devenir, pour un hôpital moderne de 70 lits. Semaine de 40 heures. Salaire $300 par mois avec augmentation annuelle de $10. Chambre disponible à la résidence. Vacances de 3 semaines après un an de service. **Pour plus de renseignements écrivez à Soeur Supérieure, Hôpital Général Ste-Rose, Ste-Rose-du-Lac. Transport payé à destination.** 17-517-21C.

A LOUER — Local pour bureau adjacent à l'hôpital St-Boniface. 2,000 pieds carrés au 3e étage d'édifice médical. Climatisation et stationnement. Disponible: janvier 1964. **Signaler: SPruce 2-5424.** 13-422-T.F

A LOUER — Précieux-Sang. Chambre avec facilités de cuisine. Réfrigérateur et lessiveuse. Pour demoiselle tranquille. $24. **Signaler: CHapel 7-6082.** 17-510-T.F.

A LOUER — Norwood. Enfield Crescent entre Traverse et Kenny, près église et autobus. 2 logis chauffés: 4 et 3 pièces. Possession immédiate. **Signaler: CEdar 3-6435.** 20-619-21C.

A LOUER — St-Boniface. Logis: 3 pièces, entièrement meublées. Cuisine moderne. Entrée privée. **Signaler: CHapel 7-9133 après 6 h. p.m., ou en fin de semaine seulement.** 20-623-21C.

A LOUER — Norwood. Chambre meublée. Entrée privée en avant. Bien tranquille. Libre: 1er septembre. **Signaler: WHitehall 3-7915.** 21-652-21C.

A LOUER — St-Boniface. 1 chambre libre et un logis: 3 pièces entièrement meublés. Libre: 1er septembre. Commodités pour lavage. Entrée privée. **Signaler: 247-1416.** 19-593-T.F.

A LOUER — St-Boniface. Logis: 2 pièces non meublé avec évier, armoires et poêle fourni. Libre. **Signaler: CEdar 3-4757.** 19-599-T.F.

A LOUER — St-Boniface, 541, rue Des Meurons. Bureau d'affaires: 350 pieds carrés. 2 pièces, plus salle de bain. Conviendrait aussi pour salon de coiffure ou de barbier, pourrait aussi servir de logis privé. **Signaler: CHapel 7-3603.** 21-657-22C.

A LOUER — Rue St-Jean-Baptiste. Grande chambre meublée avec cuisinette; poêle et réfrigérateur électriques. Pour 1 ou 2 hommes qui travaillent. Libre. **Signaler: CEdar 3-2027.** 21-660-21C.

A LOUER — St-Boniface. Logis: 3 grandes pièces. 1er plancher. Poêle, réfrigérateur et lessiveuse. Près basilique. **Signaler: CEdar 3-5393.** 21-662-21C.

A LOUER — Norwood. Logis meublé: 3 pièces. Près école et église. Pour 2 jeunes filles. **Signaler: CHapel 7-6574.** 21-661-21C.

A LOUER — Avenue Provencher. Chambre meublée. Facilités de cuisine. Près d'arrêt d'autobus. Pour personne qui travaille. Libre: 8 septembre. **Signaler: CEdar 3-5268.** 21-653-23C.

A LOUER — Norwood. Près autobus. 2 chambres meublées, séparées. Libre: 1er septembre. **Signaler: CEdar 3-1754.** 21-642-21C.

A LOUER — St-Boniface. Deux chambres avec pension. Pour hommes. Libres. **Signaler: CEdar 3-6513.** 19-601-T.F.

MME LILLIAN EVANS est votre représentante pour **supports et gaines** "Spencer". Faits sur mesure. Créés individuellement pour hommes et femmes. Pour rendez-vous signalez 247-4507 — **47, chemin Elm Park, St-Vital, Man.**

ROVATZOS "Flowerland"
Spécialité: fleurs pour mariages
Bouquets de corsage et autres
Couronnes mortuaires
413, AVE GRAHAM WINNIPEG
(une rue à l'est de la Baie)
Téléphone: WHitehall 3-2934

PIANOS ET ORGUES A VENDRE
Agent exclusif pour les pianos Heintzman et Sherlock-Manning et les orgues Hammond
Communiquez avec notre représentant français M. Jean Carignan.
J. J. H. McLean & Co. Ltd.
Angle des rues Graham et Edmonton Winnipeg - Tél.: WHitehall 2-4231
Affilié à la Procure Générale

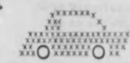
Horloger suisse
Louis Matile & Fils
maintenant au no 237, rue Garry vis-à-vis le nouvel Hôtel des Postes
Téléphone: WHitehall 2-6625

GUERTIN Frères
MARCHANDS DE PEINTURES
— Gros et détail —
Accessoires pour peintres
1135, rue St. James, Winnipeg
Téléphone: SUnset 3-7258

Ernst, Liddle & Wolfe Ltd.
ASSURANCES — IMMEUBLES — HYPOTHEQUES
ADMINISTRATIONS DE PROPRIETES
100, édifice Paris — Téléphone: WHitehall 3-5408 — Winnipeg 2



VOTRE CIMETIÈRE CATHOLIQUE
Le Jardin du Saint Sépulcre
Avec l'approbation de l'Autorité de l'Archidiocèse de Saint Boniface
Bureau: 707 - 356, rue Main
Great Western Building Winnipeg
Tél.: WH 3-7425



VOUS VOULEZ UNE NOUVELLE VOITURE?
ACHETEZ-LA DE SUITE, AVEC UN PRÊT PEU COÛTEUX, COMPORTANT UNE ASSURANCE-VIE, DE VOTRE
CAISSE DE PRÊT
BNE
LA BANQUE DE NOUVELLE-ÉCOSSE

A LOUER — Angle des rues Langevin et Dumoulin. Logis: 3 pièces. Un logis: 2 pièces pour célibataire. **Appeler CEdar 3-1088.** 21-645-21C.

A LOUER — St-Boniface. Logis complètement meublé: 2 pièces. Entrée privée. Stationnement si désiré. **Signaler: CHapel 7-5772.** 21-646-21C.

A LOUER — St-Boniface, 525, rue Des Meurons. Logis: 4 pièces. Libre: 15 septembre. Adultes de préférence. **Signaler: CEdar 3-2370 après 5 h.** 21-647-22C.

A VENDRE OU A LOUER — 406, rue Deschambault. Maison de revenu. Cause: départ. Libre immédiatement. **Signaler: CEdar 3-1375 ou ALpine 3-0597.** 21-664-T.F.

A VENDRE — Robe de mariée, grandeur 12 avec voile, couronne. Payée $150. Vendrait $50. **Signaler: CEdar 3-3753.** 20-626-21C.

A VENDRE — Un poêle électrique "Westinghouse", 30 pouces de largeur. Comme neuf. **Signaler: CEdar 3-6466.** 20-634-21C.

A VENDRE — Petit réfrigérateur "Astral" qu'on place sur une table. **S'adresser à 522, avenue River, Winnipeg. Téléphone: 453-7711, le soir.** 20-638-21C.

A VENDRE — Bicyclettes complètes ou en parties. Montures, roues, pneus, etc. Aussi pour enfants. A bas prix. **S'adresser à 251, rue Bertrand, St-Boniface, ou téléphoner WHitehall 3-2766.** 19-577-21C.

A VENDRE — Automobile "Hilman 1951". Moteur remis à neuf. **S'adresser à 382, rue Archibald, ou appeler CEdar 3-6104.** 20-625-21C.

A VENDRE — Machine à laver "Connor" avec essoreuse à rouleaux au prix de $25. **Signaler: CEdar 3-2630.** 21-643-22C.

A VENDRE — Brûler à l'huile avec éventail. Bonne condition. Peut chauffer 4 appartements. Comme neuf. **S'adresser à 227, rue Bertrand, ou téléphoner à 247-5360.** 21-650-21C.

A VENDRE — Revêtement de construction usagé: imitation brique. Conviendrait pour bâtiments de ferme. **S'adresser à 682, rue Taché, ou appeler CHapel 7-1438.** 21-640-22C.

A VENDRE — Réfrigérateur "Philco", prix régulier: $389, comptant: $190. Sécheuse automatique électrique, prix régulier: $299.95, comptant: $180. Mobilier de chambre à coucher: bureau avec miroir: 6 tiroirs, prix régulier: $295, comptant: $125. Téléviseur "Marconi" en très bonne condition, prix régulier: $389.95, comptant: $125. Autre bureau avec lit continental: $15, 2 belles tables en "arborite" pour salon, couleur naturelle: $35. 1 divan recouvert de "cuirette" vert pâle: $30. **S'adresser à 508, rue La Vérendrye, St-Boniface, Man.** 21-649-21C.

A VENDRE — Rue Kitson. Triplex remis à neuf. Chauffage: huile. Lot: 50' x 120. **Pour plus d'information signaler 453-1977.** 21-648-21C.

A VENDRE — St-Norbert. Bungalow: 4 chambres à coucher. Chauffage: gaz. Service d'eau et d'égouts. **Signaler: GLobe 2-0781.** 15-463-T.F

A VENDRE — Rue De la Morenie. Maison: 4 chambres à coucher. Garage. Située près basilique sur une des plus belles rues de St-Boniface. Taxe basse. **Appeler Tom Sidebottom: ALpine 3-0006, ou Oliver Brown & Schrag Realty, 256-3613.** 11-359-T.F

A VENDRE — Lots de plage. Plage Albert. Tout près du lac. Plage sablonneuse d'une longueur d'un mille. Idéal pour enfants. 80' x 140'. Prix: $400. Termes si désirés. Taxe basse. **Pour renseignements, écrire ou téléphoner à B. J. Trainor, Victoria Beach, Man.** 9-304-T.F.

A VENDRE — St-Boniface. Immeuble-appartement: 5 logis modernes. Poêles, réfrigérateurs et tentures. Place de stationnement avec prise de courant. Revenu mensuel: $370. **Signaler: CEdar 3-4228 après 5 h.** 6-173-T.F.

MAISON A VENDRE OU A ECHANGER
Magnifique demeure 6 pièces: 3 chambres à coucher au Parc Windsor, **St-Boniface.** Accepterait plus petite maison en échange. **E. A. Brotman, 602-437, rue Main, Winnipeg. Téléphone: WHitehall 2-3169, ou F.-R. Avanthay, 4-288, rue Marion, St-Boniface. Téléphone: 233-5029 ou 233-6425.** 16-491-T.F.

A VENDRE — Winnipeg, rue Simcoe près Portage. Maison: 9 pièces. Excellente condition. Paiement initial minime. Vendeur portera hypothèque. **Pour visiter appeler Mlle Lemieux, 772-5881.** 14-434-T.F

A VENDRE—St-Boniface, rue Ritchot. Maison: 2 étages. Très bel emplacement. Très bonne condition. Possession immédiate. Prix: $17,500 comptant. **Signaler: HUdson 9-8825.** 17-524-T.F

A VENDRE — 440, rue Langevin. Duplex: 4 et 4. Salle de séjour au sous-sol et 2 chambres à coucher, salle de bain. Peut être convertie en logement. Gaz. Garage double. 15 ans. Grand lot. **Signaler: CHapel 7-2589.** 20-629-21C.

A VENDRE — St-Boniface. Maison: 4 pièces. Stuc. Fournaise: gaz. Près chapelle St-Maurice. $9,000 ($1,000 comptant. **Signaler: CEdar 3-5385 après 5 h.** 13-415-T.F

A VENDRE — St-Boniface, 593, rue Langevin. Maison: 2 étages. $21,500. Comptant requis: $5,500. **Signaler: CEdar 3-1113.** 18-559-T.F

A VENDRE — Bungalow: 5 pièces, 3 chambres à coucher. Magnifique cuisine et grand salon. Sur rue Horace. Près de tout. **Signaler: CHapel 7-7804 le matin ou en fin de semaine.** 21-641-T.F.

A VENDRE — Norwood, 257, rue Horace. Maison: 6 pièces, 3 chambres à coucher. Chauffage: huile. Soubassement complet. Taxe basse. Près de toutes commodités. $8,500. $2,000 comptant. Balance: termes. **Signaler: CEdar 3-3317.** 20-613-21C.

$1,000 comptant
A VENDRE — Rue Bertrand. Tout près hôpital St-Boniface. Maison de rapport: 2 étages complètement séparés. 3 pièces en haut. 3 pièces en bas. Intérieur neuf avec toutes commodités modernes. Soubassement à la grandeur. Chauffage: huile. 2 plomberies. Garage. Balance à termes faciles. Plein prix: $15,900. **Signaler: 247-9586 après 5 h. seulement.** 18-573-T.F.

A VENDRE — Ste-Anne, centre du village, même bloc que l'église et l'école. Maison: 6 pièces. Eau courante. $2,100. **S'adresser à Donat Benoist, CEdar 3-5825.** 19-580-21C.

3 LOTS A VENDRE dans le village de La Broquerie. Grandeur: 200' x 300'. Eau courante si désirée. **Pour plus de détails, téléphonez au propriétaire: CEdar 3-6790 à St-Boniface.** 20-628-21C.

A VENDRE — Lorette. Bungalow sur grand lot: 100' x 180': 4 chambres à coucher. Cuisine moderne. Eau courante. $6,500. **Pour détails, appeler 502 Lorette.** 19-502-21C.

A VENDRE — 320 acres toutes en culture. 60 acres en trèfle d'odeur. Bonnes bâtisses. Electricité. Possession immédiate. **Téléphone: Morris 373-1-3., Edmond Lussier, Ste-Elisabeth, Man.** 20-617-21P.

A VENDRE — St-Vital. Maison: 4 pièces. 2 chambres à coucher. Prix: $7,800. Pas d'agents. **Signaler: ALpine 3-0366.** 19-586-21C.

A VENDRE — St-Charles, Man. Maison neuve: 3 chambres à coucher. Une rue d'église et écoles catholiques. Finie en acajou. Chauffage: huile. Soubassement à la grandeur. **Signaler: 832-4836.** 21-655-21C.

A VENDRE — Rue Guilbault. Maison: 6 pièces, 3 chambres à coucher. Chauffage: gaz. Près école, église, transportation et terrain de golf. $12,900. **Signaler: CEdar 3-1757.** 21-663-21C.

A VENDRE — Norwood, rue Des Meurons. Maison: 4 pièces, 2 chambres à coucher. Nouvelles fournaise à gaz et plomberie. Près églises, écoles et autobus. **Pour plus d'information signaler: CEdar 3-2231.** 21-644-21C.

A VENDRE — St-Norbert. Bungalow: 2 ans. 3 chambres à coucher; sur nouvelle rue. Prix: $17,500. **Appeler propriétaire: GRover 4-1154.** 19-605-T.F.

A VENDRE — St-Boniface. Joli bungalow: 5 pièces, 3 chambres à coucher. Chambre supplémentaire au sous-sol. Garage. Gaz. $15,000 comptant. **Pour plus d'informations, signaler: CHapel 7-9267.** 20-635-21C.

A VENDRE — Village centre, Lorette, Man. 2 maisons: 5 pièces chacune. Soubassements à la grandeur. Puits. Grands lots. Chauffage: huile. Bonne aubaine pour acheteur hâtif. **S'adresser à Paul Gendreau.** 21-665-T.F.

A VENDRE — Garage, agence de voiture et d'instruments aratoires à Montmartre, Sask. Excellent chiffre d'affaires. Prix: $17,000, comprend maison 2 étage, garage: 40' x 70' et entrepôt. Village possédant hôpital, eau courante et bonne école. Excellente occasion pour homme ambitieux. **S'adresser à: T.-E. Percival, Montmartre, Sask.** 21-651-23C.

A VENDRE — Maison neuve: 5 pièces. Grandes armoires, citerne, eau chaude, fournaise à l'huile. Planchers: tuiles. Nouvellement peinturée. Grandeur: 22' x 26'. Lot: 60' x 85'. ¼ de mille de la plage. Manufacture de vêtements. 39 milles de Winnipeg. Prix: $4,000. **S'adresser à Miles Albertine et Corine Morin, Bureau de poste, St-Malo, Man.** 20-610-21P.

A VENDRE

Norwood — Avenue Monck. $11,000. Maison: 5½ pièces. Tentures, tapis inclus. Grand lot, $2,500 comptant.

Norwood — Enfield Crescent. $9,500. 5 pièces. Chauffage: gaz, eau chaude. Bon soubassement. $3,500 comptant.

St-Boniface — Centre. Lot de coin: 59' x 99'. Rue commerciale. Vieille maison, valeur minime louée $25 par mois. Accepterait offre raisonnable avec termes.

Norwood — $13,400. Semi-duplex: 4 et 3 — 2 plomberies. Taxe: $169. $1,000 ou plus comptant.

St-Boniface — Près basilique. Maison de rapport: 4 logements. Entrées privées, 4 plomberies, 2 chauffages: gaz. 2 autres petites maisons: 5 pièces chacune sur même terrain qui pourrait être subdivisé. Revenu annuel: $3,975. Vendrait à termes très avantageux.

St-Boniface — Rue Masson. Maison de rapport: 8 pièces, 2 salles de bain. Revenu mensuel: $155, plus logis pour propriétaire. Ameublement si désiré. Cause de vente: santé. Prix et termes très avantageux.

St-Boniface — Près hôpital. Immeuble-appartement: 5 logis, 3 pièces. Chauffage: gaz. Site idéal pour louer. Revenu mensuel: $400. Comptant: $1,000. Balance à termes.

A. AYOTTE
191, blvd Dollard, St-Boniface
Téléphone: CEdar 3-5845
18-546-21C.

VETERANS REALTY
302, édifice McIntyre
Téléphone: WHitehall 2-7125
A VENDRE

Norwood — 220, rue Goulet. Maison: 6 pièces. Chauffage: gaz. Lot: 50'. Zone comerciale. Offres considérées.

St-Vital — Près de toutes commodités. Duplex: 4 et 4. Revenu mensuel: $95. Plomberie et garages doubles. Gaz. Comptant requis: $3,000.

Village de Lorette — Maison: 5 pièces, 3 chambres à coucher. $3,500. Bonne eau. Grand lot. Près écoles. Comptant requis: $300. Balance facile.

Immeuble — 8 logis. Poêle, réfrigérateurs. Beau site. Comptant requis: $15,000. Balance à termes.

Norwood — Rue Eugénie. Duplex: 10 pièces. Revenu mensuel: $75. Comptant requis: $2,800.

St-Vital — 68, rue Humboldt. Bungalow: 4 pièces. 9 ans. Tapis mur à mur. Salle de récréation. Garage double. Lot: 50'. $12,900. Comptant requis: $1,500.

Si vous voulez vendre ou acheter une maison, faites affaire avec un homme d'expérience et honnête qui vous donnera tous renseignements gratuits et confidentiels.

N. BERNIER
594, rue St-Jean-Baptiste
Téléphone: CEdar 3-2027
17-532-21C.

PAUL'S REALTY LTD.
120, avenue Provencher, St-Boniface
A VENDRE

ST-VITAL $8,500
Joli bungalow: 4 pièces. Grand lot. Garage: 18' x 20'. Comptant requis: $500 seulement.

ST-BONIFACE CENTRE $17,900
Duplex: 6 pièces, 3 chambres à coucher; autre logis: 3 pièces. Très bon état. Garage. Grand lot. Prendrait échange sur petite maison.

RUE MORIER $14,400
Près école et église Ste-Marie. Maison presque neuve. 7 pièces, 4 chambres à coucher. Garage. Grand lot boisé. Prix très raisonnable.

ST-BONIFACE **Grand magasin**
Epiceries et viandes. Bon centre d'affaires. Equipement complet inclus. Chiffre d'affaires environ $125,000 ou plus. Accepterait $10,000 comptant ou échangerait sur maison.

LYNDALE DRIVE $17,900
Grande maison d'âge récent. Entrée centrale "centre hall plan": 6 pièces, 3 chambres à coucher. Salle de récréation. Garage. Comptant requis: $6,000.

NORWOOD $10,900
Près des écoles **Holy Cross** et **Précieux-Sang.** Maison: 5 pièces, 2 chambres à coucher. Très propre. Garage. Comptant requis: $1,500.

RUE LANGEVIN $11,500
Maison: 3 chambres à coucher. Garage. Très bonne localité. Comptant requis: $1,900. Balance: $90 par mois.

Pour plus d'information
appeler PAUL GAGNON
Bureau: 247-9267
Résidence: CHapel 7-7603
17-531-21C.

ON DEMANDE
Pour l'école de Dunrea no 147, un instituteur ou une institutrice bilingue pour enseigner les grades 3, 4 et 5. Salaire selon l'échelle établie par le Département d'Education. **S'adresser à Guy Paradis, sec.-trés., Dunrea, Man.**
14-429-T.F.

ON DEMANDE
On demande pour l'école Léonard no 1911, instituteur ou institutrice pour une classe élémentaire d'un grade. Echelle de salaire en voie de négotiation. **Pour plus d'informations s'adresser à Robert Guay, président, Powerview, Man.**
16-487-T.F

ON DEMANDE
Pour l'Institut Collégial de St-Jean-Baptiste, un professeur de sciences. Salaire: Echelle en voie de négociation. **Pour plus de renseignements, s'adresser au Secrétaire-trésorier, Division Scolaire de la Rivière Rouge, no 17, St-Pierre, Manitoba. Téléphone: 111.**
17-523-21C.

ON DEMANDE
Instituteur ou institutrice bilingue catholique pour école publique de Gravelbourg pour enseigner grade 4. Salaire: $2,800 à $7,700 selon qualifications. **S'adresser à A.-H. Lepage, sec.-trés., Gravelbourg, Sask.**
20-607-22C.

ON DEMANDE
Un secrétaire-trésorier pour la Division Scolaire de la Rivière-Rouge. Prière de mentionner âge, qualifications et salaire désiré. Toutes les demandes devront être reçues avant-midi, le mardi 3 septembre 1963, à l'adresse suivante: **Division Scolaire de la Rivière-Rouge no 17, St-Pierre, Man.**
20-608-21C.

ON DEMANDE
Instituteur ou institutrice pour l'école indienne d'Eagle Lake, Ont. Ecole sur chemin ouvert à l'année. Résidence chauffée à l'électricité. Dix à douze élèves indiens commençant au grade 1. Traitement selon l'échelle du Ministère des Affaires indiennes. Avec ou sans certificat. Belle occasion de collaborer à l'évangélisation. 8 milles d'Eagle River, Ont., et 16 milles de Dryden. **Téléphone: P.-A. Lacelle, O.M.I., 227-2195, Vermilion Bay, Ont. Casier postal 153, Vermilion Bay, Ont.**
21-637-21C.

MARION REALTY
66, rue Marion

Ste-Anne—Maison 4 ans, 5 pièces, 3 chambres à coucher. Soubassement à la grandeur. Fournaise: gaz. Lot: 100' x 230'. Prix: $7,500 ou offre raisonnable.

Immeuble-appartement — 6 logis. Revenu annuel: $6,860. Prix total: $52,000.

Norwood — Rue Pinedale. Maison: 7 pièces, 4 chambres à coucher. Prix: $13,200. Comptant requis: $3,000.

Norwood — Rue Champlain. Maison, 6 pièces, 3 chambres à coucher. Prix: $12,900. Comptant requis: $2,000.

St-Boniface — Près cathédrale. Maison: 4 pièces, 2 chambres à coucher. Prix: $11,300.

St-Vital — Maison: 4 pièces, 2 chambres à coucher. Prix: $9,300. Comptant: $2,000.

Pour plus de renseignements
appeler
RAYMOND THERIAULT
CE 3-6217 ou LE 3-6017
17-541-21C.

A VENDRE

NORWOOD
Duplex: 4 et 3. Près école Précieux-Sang. $17,500. $2,500 comptant. Balance portée par propriétaire.

LORETTE
Propriété de rivière: 10 acres. Maison: 4 chambres à coucher, autres bâtiments. $4,950. $1,500 comptant. Propriétaire porterait balance à $25 par mois.

STE-ANNE
Propriété de rivière: 130 acres toutes en culture. Très bonnes bâtisses. Puits artésien. Prix complet: $15,800. Comptant: $8,000.

ST-BONIFACE
Près hôpital. Duplex. Revenu mensuel: $90, plus 4 pièces pour propriétaire. Chauffage: eau chaude, huile. Garage. $15,900. $1,500 comptant.

ILE-DE-CHENES
120 acres, toutes en culture. Près village. Bon chemin gravelé. $77 l'acre à termes.

J.-R. POIRIER REALTY,
Suite 11, 561, avenue Warsaw, Winnipeg 9
Téléphone: GRover 5-1876
17-531-21C.

Au Sacré-Coeur

Au Club du Sacré-Coeur

Grande ouverture du Club Sacré-Coeur le dimanche 8 septembre à 2 h. 30 p.m. Bienvenue à tous. Venez encourager les jeunes.

A VENDRE

St-Boniface centre — Magasin: épicerie, pâtisserie, nouveautés, plus 8 pièces pour propriétaire. $22,500 plus marchandises. Peut être acheté à termes ou comptant. Bel avenir pour couple.

St-Boniface — Duplex: 4 et 3. Très bonne condition. Chauffage: huile. Garage. Près Académie. Comptant requis: $2,000. Balance: termes. Possession immédiate.

St-Vital — Rue Moore. Près église St-Eugène. Maison: 4 pièces, 2 chambres à coucher. Gaz. Prix: $9,000 à termes, si désiré.

Pour plus de renseignements s'adresser à
JOS. TRUDEAU,
130, rue Masson, St-Boniface
Téléphone: CHapel 7-8011
20-630-21C.

A VENDRE

Rue De la Morénie — Duplex rénové. Plomberie double. Possession immédiate. $15,000.

Norwood — Triplex rénové. Possession immédiate. Termse faciles.

Rue Des Meurons — Maison: 4 pièces. $8,500. Comptant: $3,000.

Magasin avec logis: 4 pièces — 2¾ acres. $5,000 comptant plus stock. Balance: $100 par mois.

J. CARRIERE REALTY
289, rue Taché
Téléphone: 247-5204
21-654-21C.

A VENDRE

St-Norbert — Bungalow: 5 pièces, 3 chambres coucher. Age: 3 ans. Lot: 50' x 165'. Taxe: $269. Près église et écoles. $13,200 à termes.

Rue De la Morénie — Bungalow stuc: 4 pièces, 2 chambres à coucher. Chambre au soubassement. Chauffage: huile. Prix: $11,500.

St-Boniface — Duplex: 3 et 3. $9,500. $1,500 comptant.

St-Boniface — Bungalow: 4 pièces. Grand salon. Age: 3 ans. Construit par propriétaire. Comptant requis: $4,000.

Pour acheter, vendre ou échanger
Estimation gratuite
Appelez
A.-C. DESAULNIERS
407, rue De la Morénie
CEdar 3-5874
17-535-21C.

A VENDRE

EPICERIE-CHARCUTERIE
Chiffre d'affaires: $110,000.
Située sur rue principale à St-Boniface
Obligé de vendre pour cause de santé.
Equipement: $9,000
Marchandise à valeur actuelle
S'adresser à Boîte 616, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Man.
20-616-T.F.

La "Norwood Jewellers"
320½, avenue Taché
NORWOOD
Téléphone: CHapel 7-2790
Inspecteur officiel des montres du Canadien National
Réparations de montres, horloges et bijoux notre spécialité

Fonds d'hypothèques disponibles sur
Propriétés résidentielles ou commerciales dans St-Boniface, Ste-Anne, St-Pierre, St-Adolphe, St-Norbert, Ste-Agathe et Lorette.
Pas de clauses de maturité, hypothèques ouvertes.
Termes jusqu'à 15 ans.
Refinancez en une seule hypothèque et ayez assez d'argent pour payer vos dettes.
Demander les conseils d'un expert
JEAN COLLIOU 233-5290
ALBERTA MORTGAGE EXCHANGE LTD.
1311, ave Portage SPruce 2-2447

Noces — Fêtes scolaires — Sociétés
PHOTOS DE GROUPE
NAPOLEON MILEJSZO
(Photographe régulier de La Liberté et le Patriote)
253, rue Kelvin, Elmwood, Winnipeg 5, Man.
Téléphone: LEnox 3-1383

FOURRURES
SATISFACTION DE CONFECTION, QUALITE ET PRIX
ANT. LANTHIER et FILS
Maison établie en 1906
254, RUE MAIN WINNIPEG
TEL.: WH 2-3891

Elégantes chaussures pour dames, hommes et enfants
MAGASIN DE CHAUSSURES
Réparations de chaussures
J.-P. GUAY
196, avenue Provencher, St-Boniface
Téléphone: CEdar 3-1119

Déclaration . . .

(Suite de la première page)

Pour un dialogue fécond

La déclaration ajoute que, dans une période de transition rapide et de réformes multiples, comme celle que nous connaissons, deux conditions générales supplémentaires peuvent favoriser le dialogue entre tous et une meilleure réalisation du Bien commun: le maintien d'une certaine sérénité dans les discussions et une évolution progressive.

L'épiscopat souligne qu'il faut bien distinguer entre le dialogue fécond et l'esprit de polémique ou de lutte partisane. "Nous exhortons donc paternellement tous les citoyens, tous les dirigeants des corps intermédiaires, tous les chefs politiques, à une grande sérénité dans les discussions et dans leurs rapports quotidiens. Que tous et chacun multiplient les contacts directs et les négociations discrètes de préférence aux déclarations publiques qui trop souvent provoquent et tendent les esprits. Que tous prennent, selon l'expression de Jean XXIII, "la vérité comme fondement des relations, la justice comme règle, l'amour mutuel comme moteur et la liberté comme climat".

"Rappelons en terminant, ajoutent les évêques, qu'à notre avis, le souci sincère de vouloir progresser rapidement et de vouloir réaliser dans notre pays, le plus tôt possible, des oeuvres de grande valeur, voire même de rattraper certains retards, ne devrait pas nous induire cependant, à brusquer les étapes.

"En effet, la précipitation dans l'évolution économique et sociale susciterait des résistances et des refus qui pourraient être évités, deviendrait facilement génératrice de polémiques puis de conflits, qui à leur tour, plongeraient les hommes et les groupes dans la discorde. Et tôt ou tard, après de dures épreuves et certains échecs, il faudrait, qu'on le veuille ou non, envisager la dure nécessité de reconstruire lentement, et d'une façon plus rythmée cette fois."

NOTICE TO CREDITORS

IN THE MATTER of the Estate of SIGNARD BEAUDOIN late of the Post Office of Ste. Agathe, in Manitoba, deceased.

All claims against the above estate duly verified by Statutory Declaration, must be filed with the undersigned at 700 Great Western Building, 356 Main Street, Winnipeg, Manitoba, on or before the First day of October, A.D. 1963.

DATED at the City of Winnipeg, in Manitoba, this 27th day of August, A.D. 1963.

MARCOUX, DUREAULT, BETOURNAY & BETOURNAY, Solicitors for the Executrix.

PAUL PAQUIN
Assurances générales
989 AUTUMNWOOD ST-BONIFACE
Boîte 68, St-Boniface, Man.
Téléphone: ALpine 3-9805

La Société d'Habitations Ltée
MAISONS DE "DISTINCTION"
Henri DAUDET, gérant
700 Great Western Building, 356 rue Main Winnipeg 1 Man.
Téléphone: WHitehall 3-4021

A VENDRE
Pour Salon
Salle de récréation
ou Chalet d'été
Sofas "Chesterfield"
et fauteuils
$9.00 chacun
et
excellents échanges
sur Divans
Canapés-lits
Téléviseurs
Poêles
Pas d'agents
ROYAL UPHOLSTERERS CO.
303, avenue Nairn, Elmwood, Winnipeg
19-518-22C.

SIMARD CONSTRUCTION
Nouvelles résidences complètement modernes
STE-ANNE — ST-ADOLPHE
et les régions avoisinantes
Prix à partir de $9,500.00
avec
PAIEMENT INITIAL AUSSI BAS QUE $1000.00
Paiements **minimes**
Termes de 10 et 15 ans
Taxes **minimes**
Grands lots
Une hypothèque **sans date d'échéance fixe**
Seulement 7%
Pour information appelez **le** seul agent
R. W. WILSON REALTY LTD.
Jean Colliou — CE 3-5290

ST. BONIFACE ESSO SERVICE



angle Provencher et Taché
Téléphone: CEdar 3-4654
MARCEL RAJOTTE, propriétaire
Nos spécialités:
"Tune-ups", alignement des roues, freins, etc.
Réparations sur toutes marques d'autos
Ouvert tous les jours de la semaine de 7 h. a.m. à 11 h. p.m.

Service d'ambulance St-Boniface
470, avenue Provencher
Equipement moderne: ressusciteur, aspirateur, oxygène
Personnel diplômé.
INFIRMIERE-SPECIALISTE DIPLOMEE
Service de 24 heures partout au Manitoba
Seul service catholique d'ambulance à St-Boniface
Téléphone: CEdar 3-5918

ALLAIRE et ASSELIN



Aimé Allaire

AUTO SALES
151, rue Marion, St-Boniface



David Asselin

AUTOS NEUVES ET USAGÉES
VOICI QUELQUES AUBAINES:

1962 **Mercury** à toit rigide, servo-conduite complète, 2 portes, 6,000 milles.

1960 **Meteor** "Station Wagon", V8 automatique. Un prêtre en était le propriétaire.

1953 **Chevrolet** Belair, automatique $295.00

1951 **Dodge** en bon état $99.00

1953 **Chrysler** automatique, un seul propriétaire $295.00

Nous vous offrons en plus 40 autres bonnes autos usagées à des prix raisonnables.

Téléphones: 247-7090 — 233-2312